

doc
CA1
EA
96L97
EXF

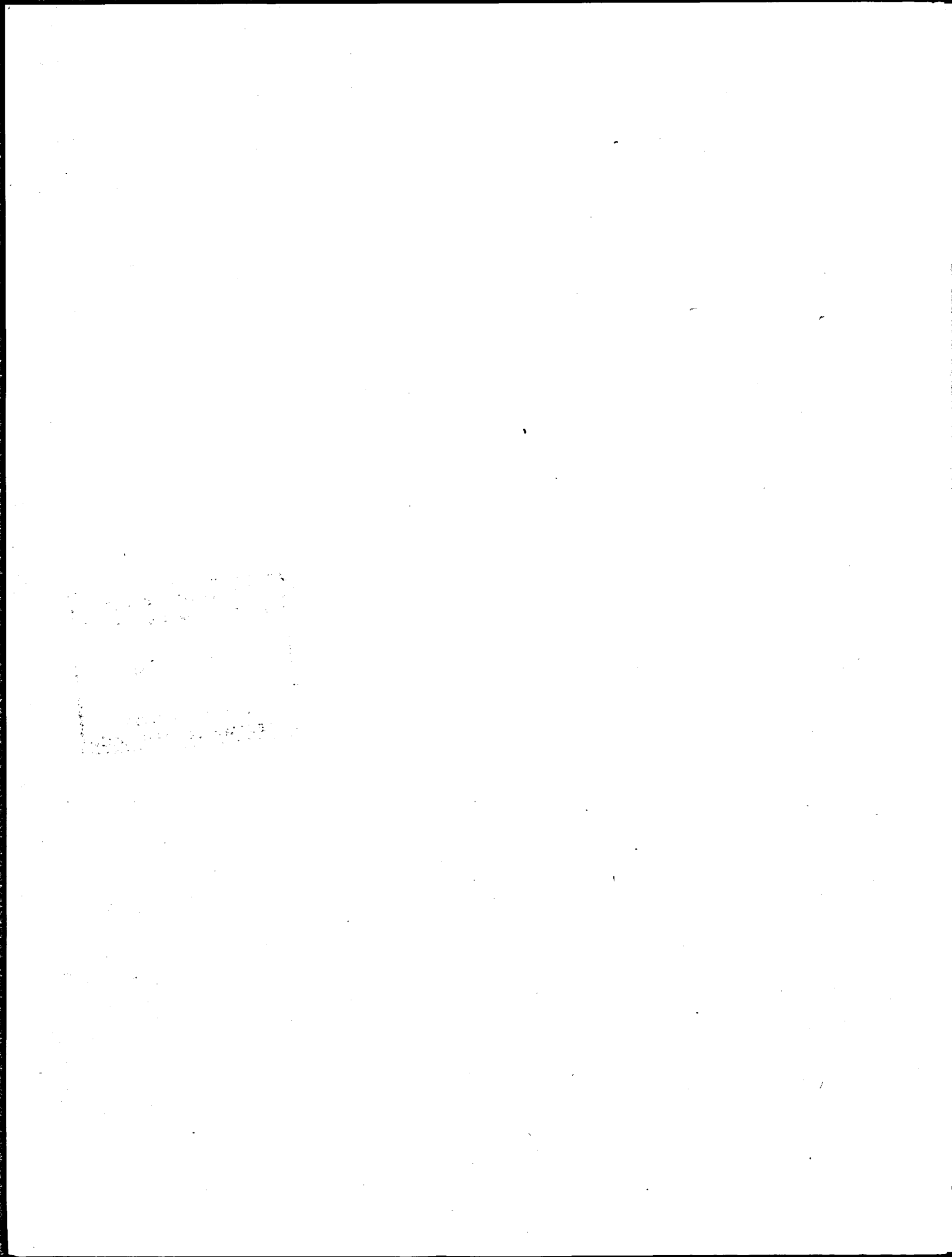
.b2807968 (E)
.b2807981 (F)

The Lyon Summit

June 27-29, 1996

Background Information





The Lyon Summit

June 27-29, 1996

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
SEP 20 1996
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Background Information

43-277-437ce/
43-277-439c(8) 62807981



Printed on
recycled paper



Imprimé sur du
papier recyclé



Foreign Affairs and
International Trade Canada

Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada



Printed in Canada
Imprimé au Canada

Contents

General Information

- Canada and G-7 Summits 3
- From Halifax to Lyon 8
- Globalization 11
- A Global Partnership for Development 13
- Reform of International Financial Institutions: Progress Since Halifax 15
- Strengthening the United Nations 18
- Global Economic Setting 20
- Canada's Economic and Fiscal Situation 23
- Comparative Economic Charts 26
- G-7 Employment Ministerial Conference 31
- Canada and the World Trade Organization 33
- Canadian Co-operation with Economies in Transition 36
- G-7 and the Information Society 40
- The Environment 42
- Nuclear Safety and Security 45
- Nuclear Non-Proliferation and Disarmament 47
- Canada and the Former Yugoslavia 50
- Terrorism 52
- Transnational Organized Crime 54

Fact Sheets

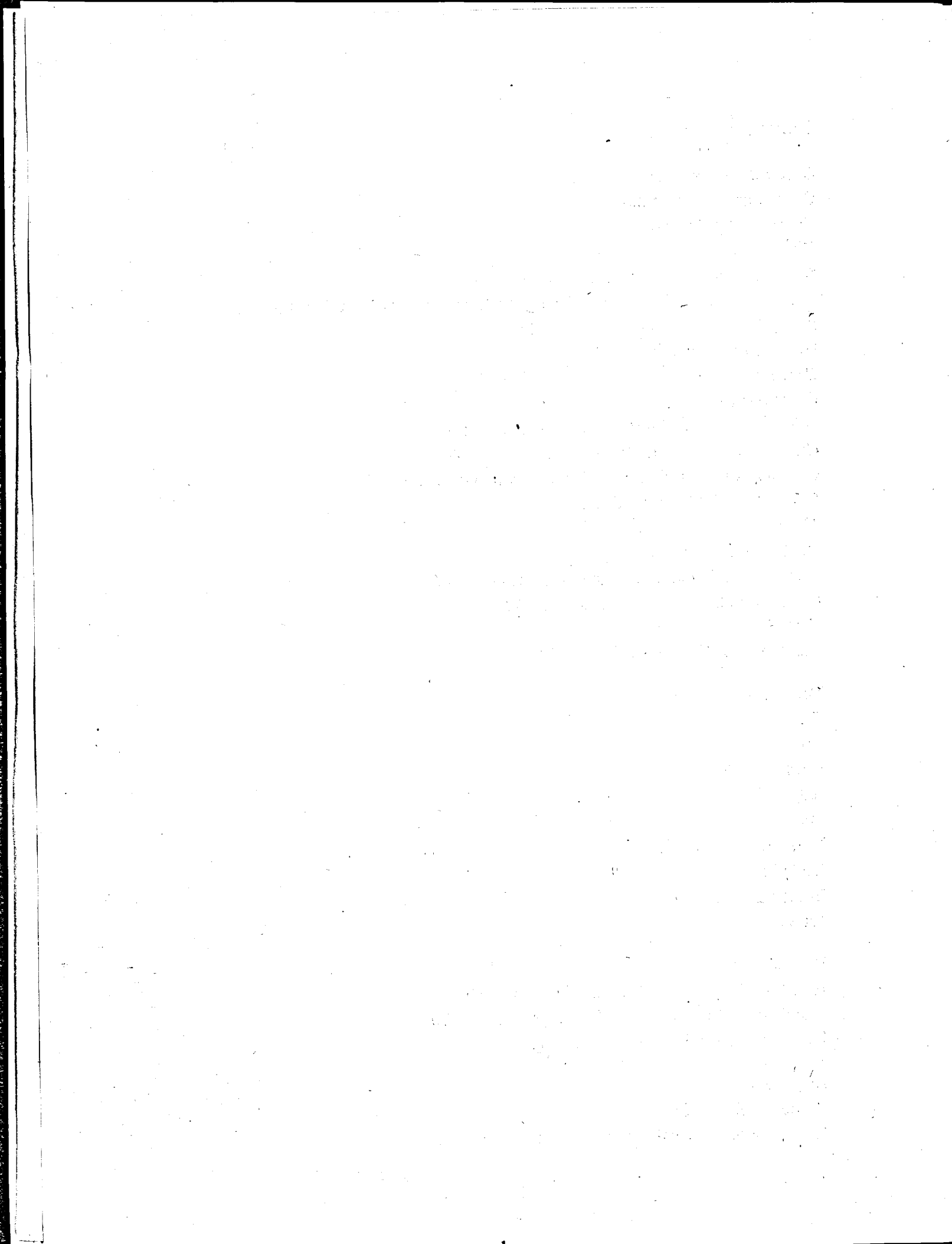
- Canada 57
- France 58
- Germany 59
- Italy 60
- Japan 61
- United Kingdom 62
- United States 63
- European Union 64
- Russia 65

Biographies

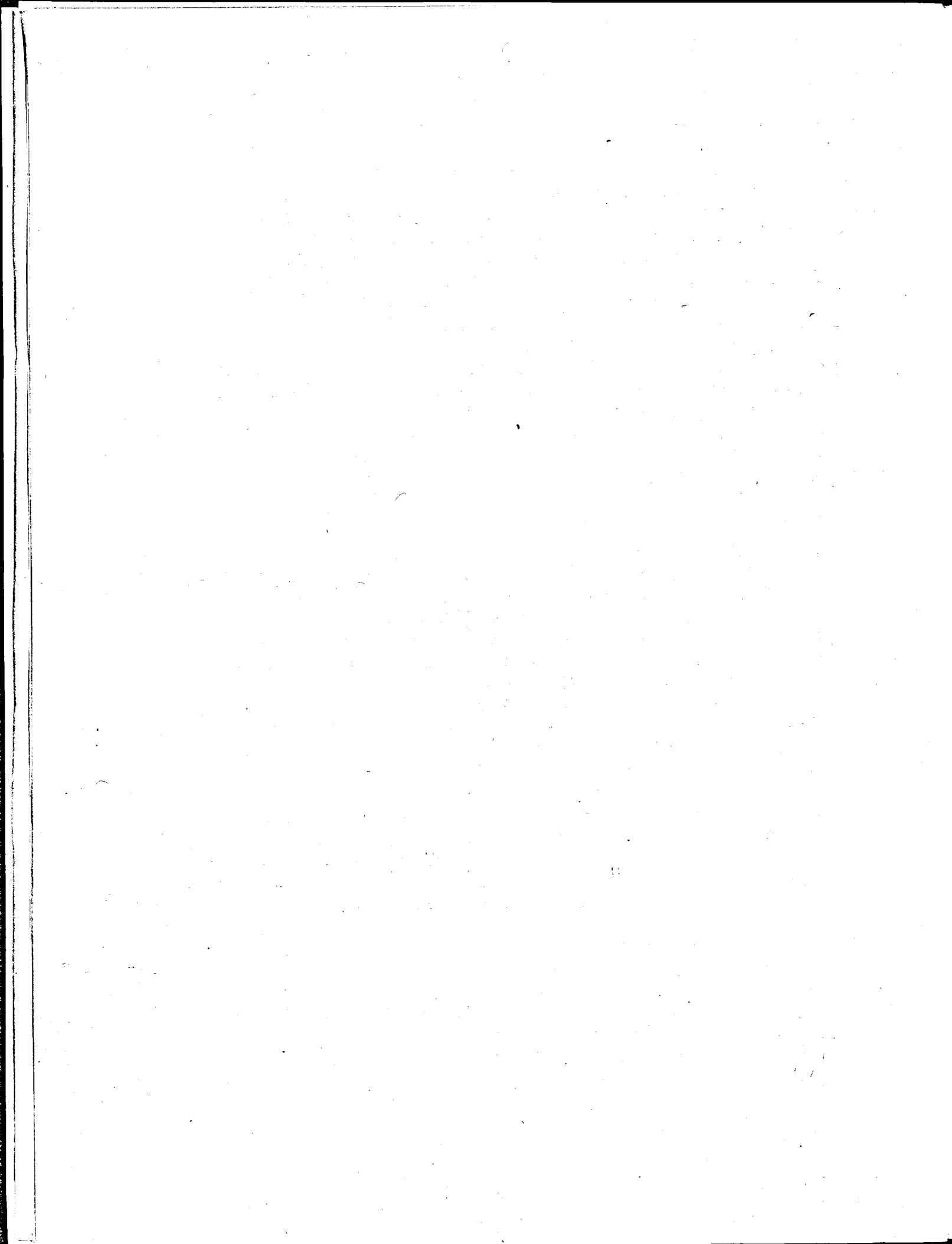
- Jean Chrétien, Prime Minister of Canada 69
- Lloyd Axworthy, Minister of Foreign Affairs 70
- Paul Martin, Minister of Finance 71

Appendix

- Halifax Summit: Communiqué 75
- Halifax Summit: Chairman's Statement 86



General Information



Canada and G-7 Summits

The annual G-7 summit is the most visible element of an extensive, ongoing process of consultation and co-operation among the world's seven leading industrialized democracies. Discussions held during summits coincide with work being done in other international forums, including the World Trade Organization, the International Monetary Fund, the International Bank for Reconstruction and Development, the World Bank, the Organization for Economic Co-operation and Development, Asia-Pacific Economic Co-operation, and consultations by G-7 finance ministers.

The continuing objective of G-7 summits is to give leaders an opportunity to exchange ideas and experiences that will allow them to better understand and manage pressing economic and political issues. While summits themselves do not always produce solutions to specific problems, leaders can set forces in motion in their own countries and in the relevant international institutions best suited to deal with these problems.

Summit History

The first summit, an initiative of French President Valéry Giscard d'Estaing, took place in Rambouillet, France, in 1975. Originally conceived as a one-time event, to discuss economic issues, it brought together the leaders of France, the United States, the United Kingdom, the Federal Republic of Germany, Japan and Italy in an informal environment. The success of this gathering, however, inspired U.S. President Gerald Ford to host another summit, held in Puerto Rico the following year. Canadian Prime Minister Pierre Trudeau joined the summit table at that time. Since then, the summits have become annual events. The European Community, now the European Union, was granted observer status at the 1977 London Summit and is represented at summits by the President of the European Commission.

The first summits focused on encouraging economic recovery. Participants agreed on measures that would help support stable economic expansion and reduce high levels of unemployment, without increasing inflationary pressures. They recognized that structural changes had to be made in national economies to cope with rising oil prices and new economic realities.

Containing inflation became a primary concern in the early 1980s. Leaders agreed on the need to restrain public borrowing and to limit the growth of the money supply. They then sought to harmonize their policies to expand, reinforce and maintain the recovery that followed the 1981-82 recession. Since then, a top summit priority has been to promote economic stability and prosperity by aiming to achieve low inflation and interest rates and sound public finances.

At the 1986 Tokyo Summit, leaders emphasized the need to enhance macro-economic co-operation by closely monitoring each country's gross national product, as well as inflation, interest and exchange rates. As a result, Canadian and Italian finance ministers were invited to join those of the United States, France, the United Kingdom, Germany and Japan to form the Group of Seven Finance Ministers. Since that time, finance ministers, central bank governors and senior officials of the G-7 nations have met regularly to discuss the economic performance and policies of their respective countries and to strengthen their international economic and monetary co-operation.

After the downturn in Western economies in the early 1990s, G-7 leaders emphasized policies that would help strengthen and sustain global recovery. In Munich in 1992, they agreed on the need to address high unemployment by making labour markets more flexible and adaptable to changing economic conditions. The next year in Tokyo, they established a global growth strategy designed to create employment. To follow up on this initiative, the United States hosted the G-7 Jobs Conference in Detroit in the spring of 1994, which provided an opportunity for ministers from G-7 countries to exchange views and experiences on reducing unemployment and creating jobs. Further discussions on this theme took place at the 1994 OECD ministerial meeting in Paris.

At the 1994 Naples Summit, the key economic issues were jobs and growth, relations with Russia, reform in Ukraine and international trade. Political discussions focussed mainly on Bosnia, North Korea and peacekeeping. Notable summit results included an agreement to convene a ministerial meeting in Brussels on new technologies and the information highway; support for measures to ease the debt of the poorest countries; assistance worth up to \$200 million US to support a nuclear safety action plan in Ukraine; more than \$4 billion US in assistance to Ukraine for further reform initiatives; and endorsement of a Canadian-hosted conference on Partnership for Economic Transformation in Ukraine.

The 1995 Halifax Summit focused on the world's international institutions; an ambitious program of renewal and reform was launched to ensure that they will be able to meet the challenges of the 21st century. G-7 leaders wanted to ensure that the international institutions — most of which were created some 50 years ago — had sufficient resources and flexibility to respond to the changing world economy. The Halifax Communiqué set out a reform program which the IMF, the World Bank and other multilateral development banks are now implementing. It outlined a program to strengthen the global economy, promote sustainable development, reduce poverty, safeguard the environment, prevent and respond to crises, and reinforce the coherence, effectiveness and efficiency of multilateral institutions.

While macro-economic and trade issues have traditionally been uppermost on summit agendas, other global issues have gained prominence over the years.

Summit statements on such problems as terrorism, drug trafficking, money laundering, human rights abuse, the environment, and nuclear safety and proliferation have focused international attention and have led to specific actions.

Among the new agenda items that have emerged in recent years, the most important has been relations with the new democracies in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union.

Russian Participation

It was in 1989 that Soviet President Mikhail Gorbachev first wrote to summit leaders outlining his objective of integrating the Soviet Union into the international economic system. At the 1990 Houston Summit, leaders asked the IMF, the World Bank, the OECD, and the European Bank for Reconstruction and Development to undertake a detailed study of the Soviet economy and to recommend systemic reforms and a Western aid plan.

The next year, immediately following the London Summit, G-7 leaders met with President Gorbachev to review his reform plans. The leaders agreed that more assistance to the Soviet Union was required to help advance economic and political reform.

In 1992, President Boris Yeltsin met with G-7 leaders following the Munich Summit to consider developments in his country and a comprehensive assistance package for Russia. Prior to the 1993 Tokyo Summit, leaders announced a \$43 billion US G-7 support package, including debt rescheduling, stabilization support through the IMF, project and import loans through the World Bank, as well as funding for a privatization program.

In Naples in 1994, President Yeltsin joined summit leaders for discussions on political issues of common concern on the last day of the summit. Russia's participation in political discussions was enhanced at the Halifax Summit in 1995, while the traditional G-7 focus on financial and economic issues was maintained.

Canada welcomes the role Russia has played in addressing important global political issues. Canada and its G-7 partners support Russia's involvement in the international trade and economic system and are working to bring about Russia's integration, at a pace consistent with its own reforms.

Summit Reform

In recent years, the scale of G-7 summits has been seen to be disproportionate with the results, and many have questioned whether summits can produce concrete decisions and actions.

The summit is first and foremost a private meeting of elected leaders whose task is to balance national interests with international requirements for a collective response to the economic and political issues of the day. Summit leaders agree that some issues — particularly global issues — require joint action to supplement national efforts.

Most recommendations for summit reform are aimed at simplifying the summit format and enhancing the opportunities for private discussions among leaders. Canada has consistently pushed for efforts to make summits more businesslike and less ceremonial, with more time for informal discussion among leaders. The 1995 Halifax Summit was results-oriented, and its businesslike approach contributed to the credibility of the summit process.

Canada's Place at the Summit Table

A seat at the summit table was an important achievement for Canada. It meant recognition of Canada's global foreign policy, its position as a major trading nation, its important role in international financial institutions, and its status as a resource-rich country.

Canada joined the summit table in 1976 during a time of instability and change. Oil price shocks, shaky financial markets and economic uncertainty all underlined the need for expanded dialogue and greater policy coherence among leading industrial democracies.

The globalization of finance, trade and information have made co-operation among G-7 countries even more important. Canada's prosperity and security are directly related to its ability to influence the direction of international affairs. Canada's participation in G-7 summits will therefore continue to be critical.

Possibly the most valuable outcome of G-7 summits is the role they play in setting a common framework for economic policy. These meetings demonstrate to the world that the leaders of the seven leading industrial economies can discuss, and agree on, collective approaches to economic growth and job creation. In doing so, they send a vital message of confidence to businesses, governments and consumers around the world.

Summits also advance political issues important to Canada. For example, G-7 support for reforms in countries in transition has promoted global security and has assured greater burden-sharing among contributors. In turn, successful institutional renewal and economic transformation in these countries are creating new opportunities for Canadian exporters and investors.

Canada has also been able to use summits to raise issues of domestic concern. At the 1986 Tokyo Summit, for example, a Canadian initiative led leaders to express for the first time their concern over subsidy practices and protectionist

measures that distort agricultural markets. As a result, agriculture became one of the main agenda issues at the Uruguay Round of multilateral trade negotiations, launched in September 1986. In London in 1991, Canada also played a crucial role in obtaining a very strong declaration urging nations to protect living marine resources and to comply with regimes established by regional fisheries organizations.

Canada's non-colonialist past, its clear commitment to multilateralism and its status as a major donor country have allowed it to assume an intermediary role between the major industrial powers and the less-developed countries. Its recognized commitment to a rules-based international trading system and its history of active international involvement also add credibility to its participation in the summit process. In addition, Canada brings a unique perspective to the summit table given its membership in the world's leading organizations including the UN, the WTO, APEC, the Commonwealth, the Francophonie and the Organization of American States.

Hosting the 1995 Halifax Summit gave Canada an opportunity to frame G-7 discussions on important issues and enhanced Canada's credibility as one of the world's leading industrialized nations and an effective multilateral partner. It also provided a unique occasion to showcase Canada and its Atlantic heritage to the world.

Today, Canada takes its place at the summit table by virtue of the wealth created by its 30 million people and its history of active international involvement. G-7 membership gives Canada an opportunity to influence the course of international developments in ways that serve Canadian goals and interests. All Canadians benefit from the strengthened ties among G-7 countries, which help map out common approaches to key global issues of concern to us all.

From Halifax to Lyon

The 1995 Halifax Summit will be remembered as a businesslike event, guided by a results-oriented approach that contributed to the credibility of the summit process. G-7 leaders committed themselves to work together to improve people's well-being through jobs and growth; to ensure that international institutions are equipped to meet the challenges of globalization; to reduce trade and investment barriers; to support economic reform in economies in transition; and to improve nuclear safety.

After Halifax, Canada undertook an unprecedented follow-up to its initiatives. Through extensive consultations, virtually every country and key international organization was briefed on the summit's outcomes and asked to support Halifax initiatives.

Halifax laid out a comprehensive agenda to reform international financial institutions. The objectives established included enhanced coherence, effectiveness and efficiency among international financial institutions, preventing and responding to financial crises, supporting sustainable development and poverty reduction, focusing concessional resources on the poorest, and integrating environmental considerations into programming and projects. Canada and its G-7 partners have been actively implementing the Halifax agenda on institutional reform. In Lyon, leaders will review the considerable progress achieved over the past year and report on reforms at the UN and international financial institutions.

In Halifax, leaders called for the reform and renewal of UN institutions and for increased coherence between multilateral institutions involved in trade and development. Initiatives launched in Halifax are being pursued through consultations in UN capitals and in high-level UN working groups. Although some countries were sceptical about the ambitious Halifax agenda on UN reform, a recent stock-taking report found that considerable progress has been achieved in only one year. Steps taken include improved co-operation among UN bodies in the field and among representatives of the UN and international financial institutions; thematic task forces established to co-ordinate work on given issues and to reduce duplication; and new mission statements and mandates being developed. UN reform and renewal will remain an important topic at Lyon.

One of the key agenda issues in Halifax was growth and job creation. Over the last year, economic recovery has become well-established throughout the G-7, and unemployment is dropping from the high levels reached in the last recession. A successful G-7 effort to cut deficits is helping to bring down global interest rates, boost investment, and raise the potential for job creation.

through non-inflationary growth. In April 1996, G-7 ministers met in Lille, France, to discuss ways to create jobs and reduce unemployment. The results of that meeting will be reported to leaders.

Expanding trade and investment is essential for creating sustainable jobs and growth globally and nationally. In November 1995, Canada convened an informal meeting of trade ministers to build consensus on the agenda for the first World Trade Organization (WTO) ministerial meeting, to be held in December 1996 in Singapore. The central role of the WTO and plans for the Singapore meeting will be considered in Lyon.

The foundations of sustainable development were recognized at the Halifax Summit as including good governance, respect for human rights, investment in people and environmental protection. Canada supports a partnership approach to development, with developing countries having the primary responsibility for their own development through responsible political and economic governance. Developed countries are responsible for targeting support to essential sectors and improving the quality of aid, while multilateral institutions must ensure that development activities are co-ordinated. In Lyon, leaders will discuss this new global partnership.

Over the past year, the G-7 nuclear safety agenda advanced considerably. Under Canadian chairmanship, the G-7 and Ukraine signed a memorandum of understanding on the closure of the Chernobyl Nuclear Power Plant by the year 2000. This fulfilled G-7 commitments made at the 1994 Naples Summit and in Halifax. G-7 nuclear safety improvement projects for planning and operational procedures continued to be implemented in Russia, Lithuania and Bulgaria. The Summit on Nuclear Safety and Security held in April 1996 in Moscow was an important step towards improved international co-operation in nuclear safety. At that summit, President Boris Yeltsin committed Russia to join the international Convention on Nuclear Safety, to adhere to the Vienna Convention on Nuclear Liability, and to adhere to the 1993 amendment of the London Convention banning the dumping of radioactive waste at sea. A program for combatting illicit trafficking in nuclear weapons was also approved. In Lyon, leaders will review developments and discuss ways in which nuclear safety can be further enhanced.

The environment remains a high G-7 priority. In Halifax, leaders reviewed the implementation of key commitments made at the 1992 United Nations Conference on Environment and Development, held in Rio de Janeiro, Brazil. In May 1996, G-7 environment ministers met in Cabourg, France, to discuss related health and trade issues, as well as institutional arrangements for the environment and sustainable development. In Lyon, leaders are expected to renew the commitments they made at Rio and to discuss ways in which international institutions can be more effective.

International co-operation on organized crime and on terrorism has strengthened over the past year. In October and November 1995, Canada hosted meetings of the Senior Experts Group on Transnational Organized Crime, and participated in subsequent sessions organized by France. The recommendations of the Senior Experts Group will be discussed at the Lyon Summit. In December 1995, at a conference hosted by Canada on counter-terrorism, ministers issued a joint declaration on enhanced intelligence sharing and other forms of co-operation.

At the 1996 summit, as in previous years, leaders of the G-7 countries and their foreign ministers will review the pressing political issues of the day. Of particular importance are the situations in the former Yugoslavia, the Middle East, Russia, Rwanda, Burundi, Nigeria, Sudan, Liberia, Iran, Iraq and Libya. The President of Russia will join G-7 leaders for political discussions as well as for talks on global issues of common concern.

In Lyon, leaders will examine the benefits and challenges of globalization with particular attention to the development issue. Leaders will emphasize the need for international co-operation to maximize the benefits of globalization.

Globalization

Globalization and its implications for industrialized and developing countries is the overarching theme of the Lyon Summit. The term "globalization" refers to the expanding integration of countries into the world trading and financial system. Behind this process lie many important developments: reduction of trade barriers and especially tariffs, through trade liberalization efforts such as the World Trade Organization and regional trade agreements like the North American Free Trade Agreement; emergence of highly dynamic economies, which represent both a challenge and an opportunity for established industrial economies; finally, growth in economic wealth, de-regulation of financial markets in many countries, new investment vehicles and technological innovations — all of which have led to substantial growth in capital markets.

While these factors open up new market opportunities, they can also lead to new competitive pressures. The costs of being inefficient or inflexible are now much greater than they used to be. Globalization presents vast opportunities to increase the standard of living in both industrialized and developing countries; however, it also demands adjustments that can be difficult in the short run. To take advantage of improved prospects for better living conditions and progress, countries must be capable of rapid adjustment and continuous innovation in the face of constant change. Although this is not easy, the benefits outweigh the costs.

Countries wishing to seize the benefits of globalization must work together to develop the necessary strategies. These strategies must be geared towards maximizing sustainable economic development while maintaining social cohesion and strengthening the system of multilateral rules necessary for a globalized economy.

The striking characteristic of globalization is the sheer magnitude of the new relationships arising from the mobility of capital, labour, knowledge and technology. This presents a challenge to industrial economies. Some fear that globalization leads to disruption, job losses and lower wages. This has given rise to protectionist calls in countries like the United States, France and Germany. There is no doubt that industrialized countries will face some adjustments in the years ahead. Governments have a role to play in helping people to adapt to these changes. However, there is no question that globalization offers opportunities for economic growth, job creation and a better quality of life.

Many developing countries are keen to join the new global marketplace, but they must upgrade their infrastructure and their financial, banking and commercial laws before they can succeed. At the same time, like developed countries, developing countries must find ways to help their people adjust —

by devising, for example, appropriate worker training programs, tax policies that create jobs and preserve resources, population controls and sustainable social safety nets.

Globalization has led to greater interdependence among developing and industrialized countries. Developing countries are becoming increasingly important markets for goods and services. In fact, it has been estimated that for every percentage point of growth in developing countries, growth in industrialized countries increases by 0.2 per cent. And as growth in industrialized countries increases by 1 per cent, growth in developing countries increases by 0.7 per cent. In other words, the potential for mutual benefits is great — provided that trade regimes can be made to operate more efficiently and effectively on both sides.

Overall, the integration of the international community is a positive development. The more we encounter different views, for example, the more difficult it becomes for authoritarian governments to repress independent thought and democracy. In this respect, as in many others, globalization holds promising implications for our quality of life.

A Global Partnership for Development

One of the priority issues for discussion at the Lyon Summit is development. G-7 leaders continue to be concerned about the need for making development sustainable in order to reduce poverty and to contribute to a more secure, equitable and prosperous world. In Lyon, leaders will discuss ways to make development more durable and equitable.

Canada supports a partnership approach to development, as endorsed by the Organization for Economic Co-operation and Development ministerial meeting in May 1996. This is based on the premise outlined at the Halifax Summit that developing countries have the primary responsibility for their own development and that developed countries are responsible for improving the quality of aid and for integrating developing countries into the global economy.

This partnership entails shared responsibilities between developing and developed countries and multilateral institutions. The principle objective is to achieve sustainable development by reducing poverty and social injustice, promoting respect for human rights and for a strong civil society, protecting the environment, and improving health and education.

In the lead-up to Lyon, Canada has sought to build on this approach by encouraging developing countries to develop a policy environment and institutional framework which is conducive to development; supporting measures to integrate the poorest countries into the global economy; reducing the debt burden of the poorest, most heavily indebted countries; and encouraging private sector development, foreign capital flows, trade liberalization and economic stability.

Canada and its G-7 partners believe that developing countries can participate more fully in the global economy and can demonstrate a commitment to development priorities by pursuing responsible political, economic and social governance. This means giving priority to funding social and economic development programs and avoiding unproductive expenditures, including excessive military spending. Realizing that for some developing countries, private capital flows are increasingly more important than traditional development assistance, developing countries' policies should encourage private sector participation by creating favourable conditions for trade and investment. The more prosperous developing countries have a role to play too and are being encouraged to contribute to this partnership by assuming a greater share of development efforts and by helping poorer countries integrate more fully into the global economy.

To support the efforts of developing countries, the developed countries can improve the effectiveness of their aid, encourage private sector development and assist developing countries to become full partners in the global trading system. Canada believes that development assistance is more effective when directed to the poorest countries which have demonstrated a capacity to use it effectively and to priority sectors such as health, primary education and basic infrastructure. To integrate developing countries more fully into the global economy, developed countries can encourage them to become full and active participants in the multilateral trading system; provide enhanced market access; accelerate tariff reductions and elimination; and offer technical assistance in the areas of export diversification and investment.

Multilateral institutions are urged to continue the reform process initiated at the Halifax Summit and, through expanded co-operation and co-ordination, improve the effectiveness of their development efforts. These institutions are asked to assist developing countries to implement sound economic policies and to reduce poverty and unproductive expenditures by helping them establish priorities for development spending. Canada and its G-7 partners also want to ensure that these institutions have their resources replenished at adequate levels to allow for the full implementation of objectives agreed to in Halifax and at preceding G-7 summits.

The debt burden of the poorest countries is another important element of the development puzzle. For some of the poorest, most-indebted countries, extraordinary debt-relief measures are required to reduce their unsustainable debt burden. An International Monetary Fund and World Bank debt relief initiative for heavily indebted poor countries is being considered as a means to address this burden, including improvement upon the Naples Terms of the Paris Club, under which official bilateral debt is reduced. The World Bank and the monetary fund have been called upon to quickly develop their proposal on this comprehensive debt relief initiative and to look at funding it primarily from multilateral institutions' resources. Canada has forgiven all outstanding bilateral development assistance debt owed by the poorest countries and, since 1987, has extended all official development assistance on a grant-only basis. Canada has constantly encouraged other donors to do the same. At the Paris Club, Canada is a leader in pressing for more generous terms for the relief of the official bilateral debt of the poorest.

Reform of International Financial Institutions: Progress Since Halifax

At the 1995 Halifax Summit, G-7 leaders launched a renewal and reform program to equip key international financial institutions for the challenges of the 21st century. These challenges are significant. They arise from globalization and the need to manage rapidly expanding trade and capital flows, the need to support the development efforts of poorer countries, and the need to make the financial institutions more effective.

The Halifax Summit was a critical step in this renewal process. It set out a forward-looking reform program which the International Monetary Fund, the World Bank and other multilateral development banks are now putting into action.

The progress since Halifax has been considerable. As summit chair, Canada established mechanisms to follow up on Halifax initiatives; leaders will review these achievements at the Lyon Summit.

International Monetary Fund

At the Halifax Summit, the G-7 endorsed proposals to enhance the International Monetary Fund's ability to address financial crises. The key proposals called for improved early warning and rapid response systems and for increased financial resources for such emergencies.

Since then, the monetary fund has strengthened its surveillance through stronger, more candid analysis of members' economic policies. It has also adopted a new emergency financing mechanism, permitting faster access to its resources.

In addition, data standards have been improved to inform markets of financial and economic developments in member countries. Under the new system, countries that borrow on capital markets must publish more timely and higher-quality data. Canada is already a subscriber to the new data standards. A less demanding general standard will be established later in 1996 for all members of the monetary fund. As well, information on members' statistical practices will be posted electronically beginning in the summer of 1996.

Discussions have also advanced on strengthening the fund's financial resources to deal with emergency situations. An agreement-in-principle has been reached to double the resources currently available to the monetary fund through the General Arrangements to Borrow. The resources will be provided by G-10 countries along with a number of other countries who have the capacity to support the international monetary system. Canada played a central role in forging this agreement by co-chairing the working group that put the deal together. Final agreement is expected to be in place before the International

Monetary Fund and World Bank fall meetings. These new borrowing arrangements will not substitute for an increase in the fund's resources under the Eleventh Quota Review. The Lyon Summit may give further impetus to this initiative.

World Bank

There has also been significant progress at the World Bank towards achieving the ambitious measures called for in Halifax. These measures included better integration of mainstream World Bank activities with those of its subsidiary agencies, such as the International Finance Corporation and the Multilateral Investment Guarantee Agency; more effective co-ordination on country-specific programs between the multilateral banks and bilateral and other multilateral donors; changes to the ministerial committees of the International Monetary Fund and World Bank to promote more effective decision making; and, where possible, decentralization of operations at both the World Bank and the regional development banks in the field.

Many of the changes under way draw on recommendations made in Halifax. To promote more effective decision making, for example, the World Bank's Development Committee now relies less on prepared speeches and more on a frank exchange of views at the ministerial level. Measures have also been introduced to better integrate the activities of the International Bank for Reconstruction and Development/International Development Association with the International Finance Corporation and the Multilateral Investment Guarantee Agency. As well, the World Bank is taking steps to increase co-operation and co-ordination with the regional banks and is increasingly decentralizing its operations.

Multilateral Development Bank Task Force

The recently released report of the Multilateral Development Bank Task Force is another contribution to reforming international financial institutions. The 18-member task force was established in October 1994 to consider whether multilateral banks are equipped to respond adequately to the changing global environment and to decide how the banks could be more co-ordinated and co-operative with each other. The March 1996 report, while noting that multilateral development banks have already introduced a number of meaningful reforms, offered three key recommendations for further improvement:

- They should develop a common methodology for determining and maximizing the impact that their working operations have on development.
- They should improve co-operation and co-ordination by sharing information.
- They should work together, whenever possible, in collecting data and analyzing the economic situation of various countries.

The report also calls on the development banks to better integrate private sector development into their work, because the market has a key role to play, not only in supporting economic growth, but in improving living standards and generating employment.

Sustaining Progress

The encouraging strides in renewal since the Halifax summit have been due in no small part to the initiative and commitment of the international financial institutions themselves. The concerted follow-up in Lyon will support this progress and complete success will depend on the efforts not only of the financial institutions and the G-7, but of the entire international community. All global partners must recognize the stake they have in ensuring that our international financial institutions have the capacity to deal with the many challenges posed by an increasingly globalized economy.

Strengthening the United Nations

Canada believes that continued commitment is essential to revitalizing the United Nations and ensuring its relevance and effectiveness well into the next century. The 1995 Halifax Summit set an ambitious agenda of reform to prepare international institutions for the 21st century. The Lyon Summit will provide an opportunity to build on the reform initiatives laid out in Halifax in 1995 and pursued over the last year. Canada is working with other UN members to implement proposals to improve the organization's effectiveness.

While enthusiasm for the UN has been tempered by recent experience, expectations about the role it can play in the world arena remain high. Increasingly, the UN is being called on to act in more decisive and multi-faceted ways to better respond to new and more complex threats to security. Such threats include intrastate conflicts, mass migration, crime, environmental degradation and underdevelopment.

The Need to Continue Reform

Fifty years after its founding, a drastically different international environment, coupled with financial difficulties, has created the need to reform the UN system. The Secretary General is committed to revitalizing the organization. To do so he has undertaken to consider everything from administrative and financial issues to substantive policy questions.

At the 1995 Halifax Summit, leaders called for reform and renewal of UN institutions and for increased coherence between multilateral institutions involved in trade and development. Initiatives launched in Halifax are being pursued through consultations in UN capitals and in the high-level UN working groups.

Significant progress has been made towards promoting greater coherence and direction throughout the UN system. The adopted budget for 1996-97 is less than the final approved expenditures for 1994-95 and represents negative nominal growth. The Office of Internal Oversight Services has identified areas of overlap and duplication and made it possible to achieve substantial savings. Reforms introduced by the UN Conference for Trade and Development will see the number of UN internal bodies reduced and improved co-operation with the World Trade Organization on integrating developing countries into the global trading system.

Major action is still needed, however, to further eliminate duplication, improve the efficiency of the Secretariat and ensure complementarity with other institutions, such as the Bretton Woods group. Another main objective of the reform effort is to improve the organization's financial basis. The current

financial situation would be largely improved by members' paying their assessed contributions on time and in full. Canada strongly encourages all members to do so.

Promoting Peace and Security

As a middle power very much involved in promoting peace and security, Canada has traditionally seen the UN as the cornerstone of its foreign policy. Canada has participated in virtually every UN peacekeeping operation since 1956. Currently, 2,000 Canadians are peacekeepers or are participating in other roles in peacekeeping missions around the world.

Canada believes that the UN still provides the most effective means of achieving global peace and security. That is why Canada supports the UN Secretary General's report, Agenda for Peace. The report captures the complex reality of the post-Cold War era and recommends the instruments — peacekeeping, peacemaking, enforcement, preventive diplomacy and peacebuilding — and the resources needed to prevent, manage and resolve conflicts.

Canada has presented a study to the UN on how to improve the organization's capability to react rapidly to emerging crises. The Group of Friends of the Rapid Reaction, co-chaired by Canada and the Netherlands, is tasked with implementing the recommendations of Canada's study. Canada has also provided an expert to help the UN Secretariat develop a standby program. In addition, Canada is sponsoring a program to develop the UN's capacity to provide logistical support for peacekeeping operations.

On the eve of the 21st century, nations have come to understand that social and economic development are two sides of the same coin — that a realistic goal is not simply economic growth but also human well-being. The UN has a particular role to play in fostering the integration of social and economic considerations, just as it does in underscoring the connection between development and peace.

Global Economic Setting

Jobs and growth remain at the top of the G-7 economic policy agenda. Canada and its G-7 partners are committed to achieving high employment and sustained non-inflationary growth by pursuing mutually reinforcing macroeconomic and structural policies. To this end, G-7 countries have adopted a medium-term strategy of fiscal consolidation, low and stable inflation and structural reforms aimed at enhancing the efficiency of the G-7 economies and the adaptability of the G-7 societies to today's rapidly changing domestic and global environment. A successful G-7 effort to cut deficits and achieve low inflation is helping to bring down global interest rates and is providing impetus for creating jobs and growth.

Recent months have witnessed a continued divergence in the economic performances of G-7 countries. After slowing in the second half of 1995, economic growth in the United States has strengthened since the beginning of the year. Following a similar slowdown in Canada, the conditions are in place for a pickup in growth through 1996. In contrast, growth has slowed markedly in most continental European economies, leading to a rise in unemployment rates. The Japanese economy is showing signs of recovering from the recession that began in early 1992. The United Kingdom's economy has grown over the past several quarters at a relatively steady pace, roughly equal to the growth in its productive capacity.

With the U.S. economy now operating almost at its productive potential, the main uncertainty looking ahead is the extent to which the U.S. expansion is reasonably balanced and thus sustainable. In this respect, there are encouraging signs that the U.S. economy is likely to continue growing at roughly the same pace as its productive capacity, a situation unlikely to lead to a rise in inflation above its present low levels. High, and in some cases rising, unemployment is the major problem facing the authorities in the continental European countries, reflecting cyclical weakness combined with serious structural problems. Growth in Japan is at last showing signs of responding to record low interest rates, several economic stimulus packages, measures to strengthen the banking sector, and the depreciation of the yen from the record high reached in early 1995.

Inflation remains very low in most of the major industrial countries. The excellent inflation performance of the major continental European countries and Japan to some extent reflects continued economic slack. The United States continues to maintain inflation at low levels despite the fact that the U.S. economy is operating close to its productive capacity, with the unemployment rate in particular having for some time been at or below levels that in the past were associated with rising inflation. In Canada, inflation has declined to the lower part of the 1-3 per cent target band, and is expected to continue at that level.

With respect to the pattern of current account balances, the U.S. deficit remained largely unchanged in 1995 as the effect of stronger domestic economic growth, which would otherwise be expected to lead to a widening of the U.S. current account deficit, was offset by the gains associated with the U.S. dollar's depreciation against the yen and the German mark. (Although the dollar appreciated on average during the last three quarters of 1995, its value on average during the year was lower than in 1994. Moreover, exchange rate shifts typically affect trade flows with a lag.) The International Monetary Fund (IMF) projects that the U.S. current account deficit will equal 2 per cent of GDP in 1996, virtually unchanged from the 1994-95 period. The encouraging narrowing in Japan's current account surplus over the past year is expected to persist for some time despite the recent rebound in the value of the U.S. dollar against the yen. Another important development has been the marked improvement in Canada's current account deficit, which fell from 3 per cent of GDP in 1994 to 1.7 per cent in 1995. The IMF expects that Canada's current account deficit will fall further, to 0.6 per cent of GDP in 1996.

One of the main financial market developments of the past year has been the rebound of the U.S. dollar from the record lows against the yen and German mark witnessed in early 1995. This reversal has been consistent with economic fundamentals and policy developments. Bond yields, despite their recent run-up in response to strong U.S. economic — especially employment — data, are lower than their levels of a year ago in most G-7 countries. Fiscal consolidation and low inflation have contributed to a downward trend in long-term interest rates. This should help bolster growth and employment in the G-7.

Within Europe, fiscal consolidation objectives are rendered even more pressing by the ambitious timetable for European Monetary Union (EMU). Slower-than-expected economic growth has meant that most members of the European Union do not at present meet the fiscal requirements for EMU. Considerable reductions in budget deficits will be necessary to achieve EMU by the 1999 deadline established in the Maastricht Treaty.

Economic conditions in the countries of eastern Europe and the former Soviet Union are beginning to show signs of improvement suggesting that their transformation to market economies is bearing fruit. Recorded output remains lower in these countries than at the beginning of reforms although official data often fail to accurately reflect robust growth in the new private sector. Moreover, growth has resumed in most central and eastern European countries, with GDP rising in 1995 across the region for the first time in five years. Indeed, growth in several eastern European countries in 1995 reached levels comparable to those in the dynamic Asian economies. The situation in many republics of the former Soviet Union is also encouraging: although output in most of these countries has not yet begun to rise, it is showing some signs of bottoming-out, reflecting in part successful anti-inflation efforts.

As has been the case for a number of years, growth in developing countries was on average quite strong in 1995, but varied substantially among different regions. Asia continued to post robust growth, led by high rates of investment and associated productivity growth. Although growth has strengthened in many African countries, reflecting in part the benefits of recent economic reforms, it remains too low at present to translate into rapid improvements in living standards, indicating that further progress is urgently needed.

After a period of turbulence last year following the Mexican peso crisis, financial markets in the developing countries have stabilized. The capital outflows that led to sharp falls in share prices and pressure on exchange rates in several Latin American countries have halted, and in some cases have been reversed. Prospects are for improving economic conditions.

Canada's Economic and Fiscal Situation

The Canadian and provincial governments are committed to creating an economic environment where the private sector can prosper and create high-quality jobs. Since November 1993, efforts have focused on developing economic conditions that are conducive to jobs and growth. These efforts are paying off — inflation is now well below 2 per cent; interest rates are three percentage points lower than last year, and the government's deficit reduction targets have been met and bettered.

As a result, some 625,000 new jobs have been created over the past 2½ years and the unemployment rate has dropped to 9.4 per cent from 11.1. About 160,000 jobs have been created in the last six months alone. In 1995, Canada recorded the highest employment growth among G-7 countries and if International Monetary Fund predictions are correct, this trend will continue over the next two years.

These gains have been made because of the government's commitment to liberalize trade; to eliminate market barriers through structural reforms; to improve economic efficiency; to maintain low and stable inflation; and to implement effective fiscal reduction programs at all levels of government. In the last budget, money was reallocated for new investment in three priority areas — youth, technology and trade. These areas are critical for seizing the benefits of globalization and for creating future jobs and growth.

Canada is leading its G-7 partners in economic performance with the strongest employment growth over the 1995-97 period; the second lowest inflation rate over the past four years; remarkable gains in international competitiveness, leading to substantially improved trade and current account positions; and increased investor confidence in Canada, reflected in high business investment and a narrowing of risk premiums on Canada's long-term interest rates. By 1997, Canada is expected to have the lowest total government deficit as a percentage of GDP of all G-7 countries.

Despite a slowing of growth in 1995, the Canadian economy remains fundamentally healthy. In 1995, Canada's real GDP growth was 2.3 per cent on an annual average basis, down from 4.1 per cent the previous year, when Canada outperformed all its G-7 partners. The slowdown was primarily due to two main factors. First, a slowing of the U.S. economy during the first half of 1995 dampened Canadian export growth. Second, Canadian short-term interest rates rose in late 1994 and early 1995 following higher U.S. rates, which restrained domestic spending.

Real GDP grew 1.2 per cent at an annual rate in the first quarter of 1996, up only slightly from the 0.9 per cent growth set in the previous quarter. Final domestic demand growth rose sharply in the first quarter, led by stronger

consumer spending. All major components of domestic demand showed strength except for non-residential construction and government spending on goods and services. External trade, which has been the major engine of growth since the recession, was down slightly because of temporary factors such as an inventory correction in the U.S. and a strike at General Motors in the U.S. which limited auto trade.

Conditions are ripe, however, for greater economic activity through 1996 and beyond. In fact, both private and government forecasts expect Canada's real GDP growth to accelerate in 1996 and 1997 and outperform most other G-7 countries. For one thing, the U.S. economy has strengthened. In addition, with inflation pressures waning, the economy still operating below its long-run potential, and significant progress in reducing fiscal deficits, Canada has eased monetary conditions considerably. Since November 1995, the Bank of Canada has lowered the target range for the call loan rate five times. As a result, the 90-day treasury bill rate is down about 360 basis points from its March 1995 peak and long-term rates have fallen about 90 basis points.

For the first time since 1983, the Canadian three-month treasury bill rate has fallen below the comparable U.S. rate for a sustained period of time. The spread between Canadian and U.S. interest rates is negative for all maturities up to three years. The spread between Canadian and U.S. long-term rates has narrowed to about 80 basis points from about 160 basis points a year earlier. Despite a narrowing of spreads, the Canadian dollar has been stable, rising to over 73 U.S. cents in recent weeks.

Canada's inflation rate has eased further. Consumer price index inflation averaged 1.4 per cent over the first four months of 1996 — down from 2.1 per cent in 1995. If one excludes the costs of food and energy as well as the effects of indirect taxes, inflation averaged 1.5 per cent during this period. This is in the lower half of the target range of between 1 and 3 per cent. Over the past four years, Canada has had the second lowest inflation rate among the G-7 countries, and this performance is expected to continue.

The key to Canada's low inflation has been lower wage settlements and declining unit labour costs. Wage settlements have risen by less than 1 per cent since 1993. This has led to important reductions in unit labour costs and improved international competitiveness over the last two years. From 1991 to 1994, unit labour costs in Canada's manufacturing sector fell by 3.1 per cent, while unit labour costs increased by 5.8 per cent in overseas G-7 countries and fell by 1.1 per cent in the United States.

Increased competitiveness, the success of recent trade initiatives and the completion of multilateral trade negotiations have resulted in strong gains on the trade front. Given that exports now generate 37 per cent of Canada's GDP, the importance of trade cannot be overstated. Every \$1 billion in exports creates or sustains some 11,000 jobs.

In the last two years, Canada's trade performance has been remarkable. With a 15 per cent surge in exports to the U.S. and a 25 per cent rise in exports to Japan, the increasingly competitive Canadian economy generated hundreds of thousands of new jobs.

In 1995, Canada's merchandise trade surplus was \$28.4 billion, compared to \$ 9.5 billion in 1993. In the first quarter of 1996, the trade surplus averaged \$28 billion, down from the fourth quarter but similar to its 1995 average. Canada's impressive trade performance has led to a significant improvement in its current account deficit, which fell sharply in 1995 to 0.2 per cent of GDP in the fourth quarter — its lowest level relative to GDP in a decade. While it widened to 1 per cent of GDP in the first quarter of 1996, this is still a substantial improvement over its 1993 level of 4 per cent of GDP. Most forecasts expect further gains over the next several years.

The government has made considerable progress in putting Canada's public finances on a sound footing. Canada bettered the deficit target in 1994-95 and is well on the road to coming under its 1995-96 target (\$32.7 billion). Deficit targets for 1996-97 (\$24.3 billion) and 1997-98 (\$17 billion) are also on track. Seven of Canada's 10 provinces and two territories are expected to record balanced budgets — or even surpluses — in 1995-96.

Canada has taken more action towards getting its deficits and debt under control than other G-7 governments, and as a result the country's financial requirements will drop to 0.7 per cent of GDP in 1997-98. This is the lowest level in almost 30 years and the lowest among G-7 countries. Canada's total government deficit and program spending as a percentage of GDP will have recorded the largest decline among the G-7 countries over the period 1993-97.

The Canadian government's success in reducing the budget deficit and keeping inflation low has led to steady declines in short-term interest rates, which have come down about three percentage points in the past year and are now below U.S. rates for the first time in many years on a sustained basis.

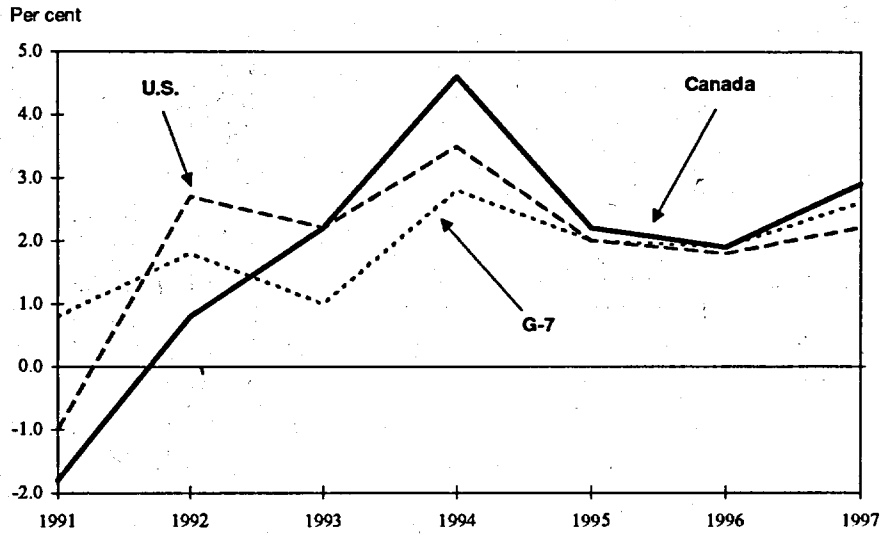
All indications point to strong growth through 1996 and beyond. Impressive progress has been made on the jobs and growth fronts, and the economic fundamentals are strong. Low inflation and major fiscal reform have contributed to a considerable easing of monetary conditions. Greatly improved competitiveness combined with trade liberalization initiatives and structural reforms have led to a remarkable trade performance and significant improvement in Canada's current account deficit. In light of these conditions, both government and private forecasts expect Canada's real GDP growth to accelerate in 1996 and 1997, and outperform most other G-7 countries.

COMPARATIVE ECONOMIC CHARTS

CHART 1

REAL GROSS DOMESTIC PRODUCT GROWTH, 1991-97

Real GDP growth in Canada exceeded the G-7 average in each year since 1993. In 1996, growth is expected to weaken somewhat in most G-7 countries, including Canada. With generally favourable underlying conditions (low interest rates and inflation rates), growth should strengthen in 1997. The IMF forecasts Canada's growth rate to be 2.9 per cent in 1997, compared with the G-7 average of 2.6 per cent.

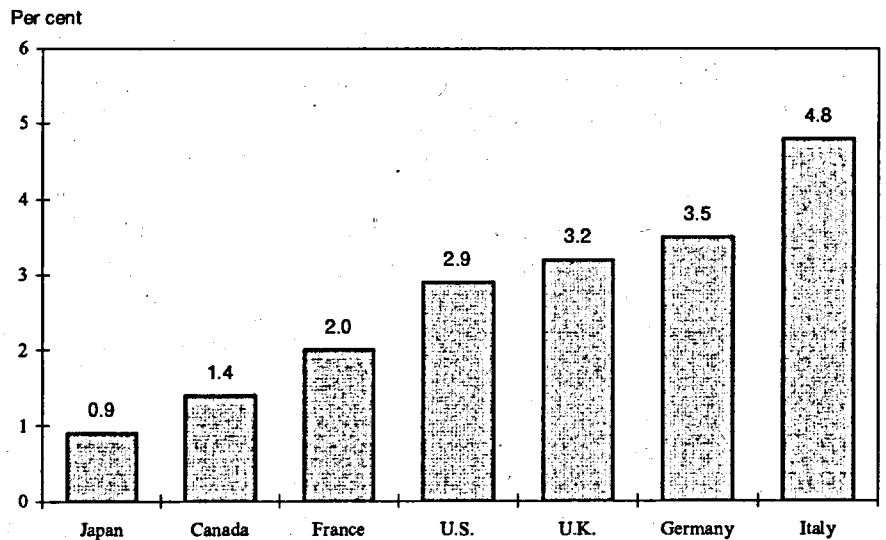


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1996.

CHART 2

CONSUMER PRICE INFLATION, AVERAGE RATE FOR 1992-95

Canada's inflation performance since 1992 has been excellent, reflecting solid productivity growth and the virtual absence of cost pressures. The IMF forecasts that Canada's inflation rate will remain below 2 per cent in both 1996 and 1997.

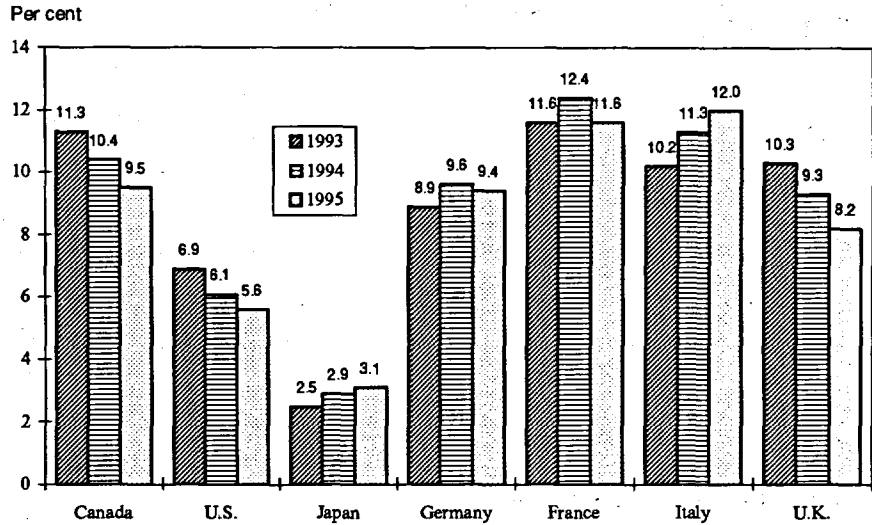


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1996.

CHART 3

UNEMPLOYMENT RATES 1993-95

Over the past three years, Canada, the United States and the United Kingdom have made clear progress in reducing their rates of unemployment: each has brought its rate down by about two percentage points. Further progress in Canada will depend on Canada's commitment to take measures that will increase the flexibility of labour markets, help individuals upgrade their skills, and make reforms that unleash the innovative potential of the private sector.

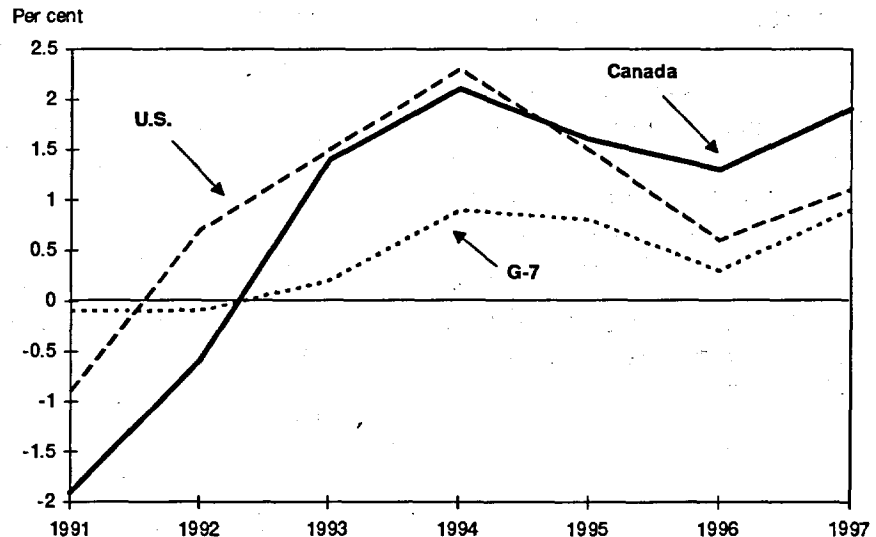


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1996.

CHART 4

GROWTH IN EMPLOYMENT 1991-97

Employment in Canada declined during 1991 and 1992, but began to grow again in 1993. Since then it has been significantly higher than the G-7 average. In both 1996 and 1997, the IMF predicts that Canada's employment growth will be the highest in the G-7.

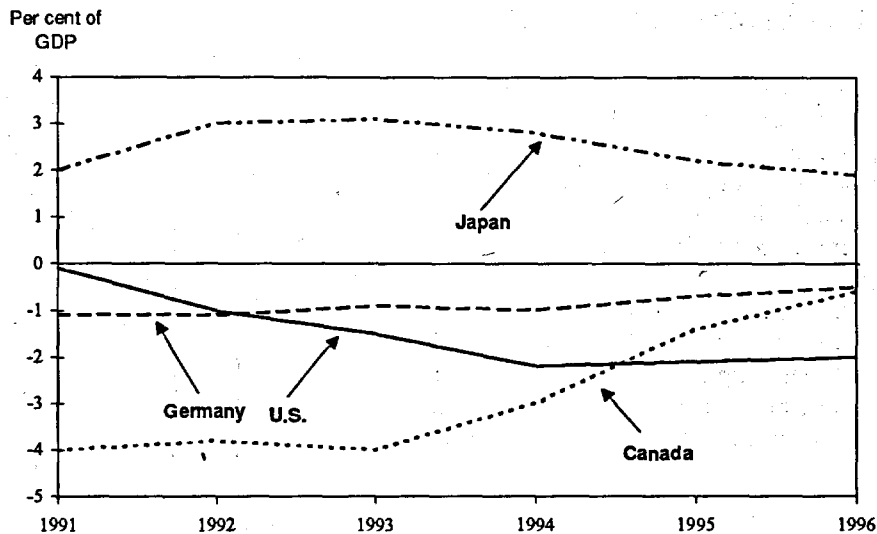


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1996.

CHART 5

CURRENT ACCOUNT BALANCES AS A SHARE OF GDP 1991-96

Over the past three years, Canada's current account deficit as a percentage of GDP has narrowed significantly from 4 per cent of GDP in 1993 to 1.4 per cent in 1995. Underlying this improvement was a stronger performance on our trade account as restructuring and low inflation boosted our competitiveness in a broad range of sectors. The IMF predicts that Canada's current account deficit will narrow further to 0.6 per cent of GDP in 1996.

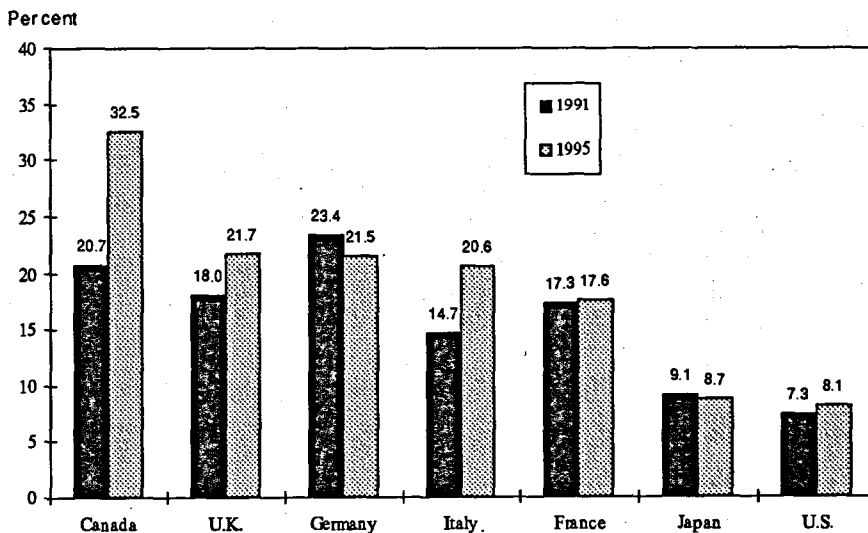


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1996.

CHART 6

MERCHANDISE EXPORTS AS A SHARE OF GDP, 1991 and 1995

Trade accounts for a significant portion of economic activity in Canada, and that proportion has been growing rapidly over the past four years. Further, two-way trade flows are equivalent to about 70 per cent of Canada's GDP, by far the largest share among G-7 economies. Trade is also very important for the European economies; therefore, maintaining an open and fair trading system is one of the G-7's priorities.

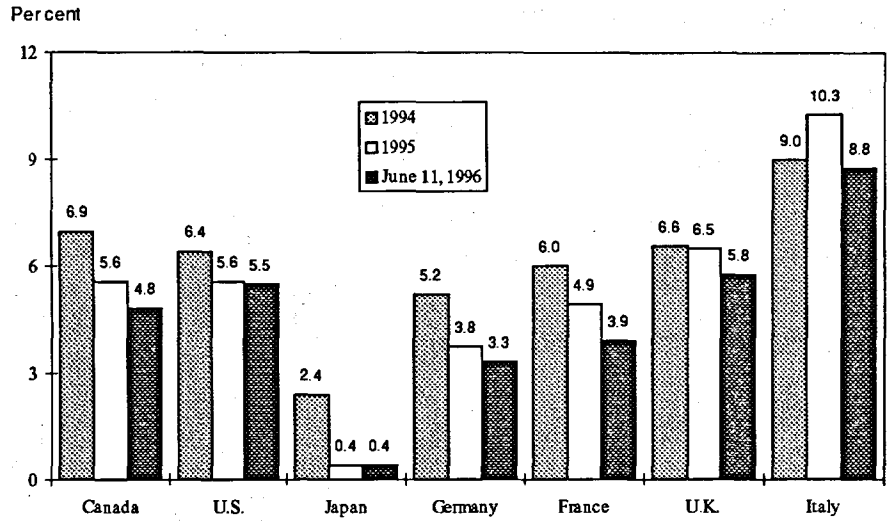


Source: OECD.

CHART 7

SHORT-TERM INTEREST RATES 1994 TO JUNE 1996

In 1995, short-term interest rates fell in all G-7 countries except Italy, where some tightening of monetary conditions was necessary to help contain inflationary pressures. Japan experienced the largest decline, reflecting the authorities' decision to ease conditions to help promote economic recovery. In Canada, it is significant that interest rates fell sharply in 1995, bringing short-term rates in line with U.S. rates. In early 1996, Canada's short-term rates slipped below those in the U.S. The current Canada-U.S. differential is also negative for interest rates up to three years.

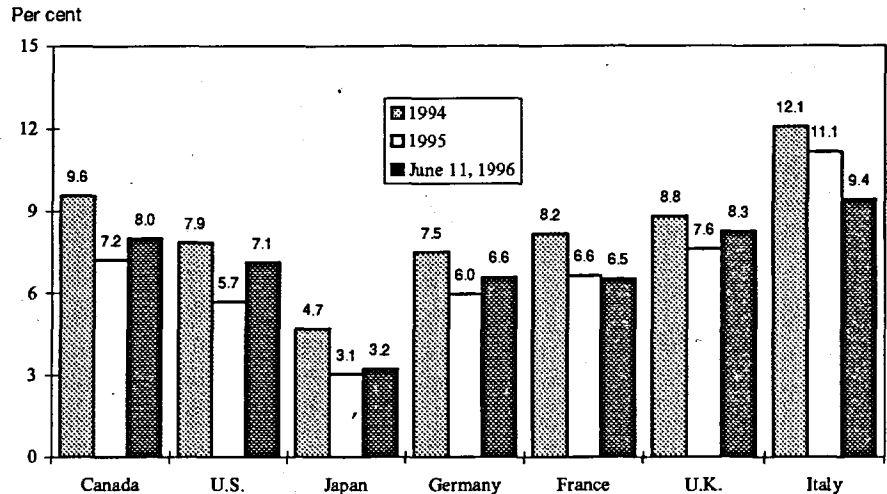


Note: End-of-period levels. Ninety-day Euro-rates.
Source: The WEFA Group.

CHART 8

LONG-TERM INTEREST RATES 1994 TO JUNE 1996

In 1995, long-term interest rates came down from the highs reached in 1994, when fears of growing inflation had taken hold. A vigorous effort to reduce government deficits and debt, and a credible commitment to price stability, have been important in bringing down interest rates throughout the G-7. Canada, in particular, has made tremendous progress in this regard, thus permitting a decline in long-term rates of nearly 240 basis points in 1995. Although long-term rates rose in early 1996, the spread with the United States continued to narrow.

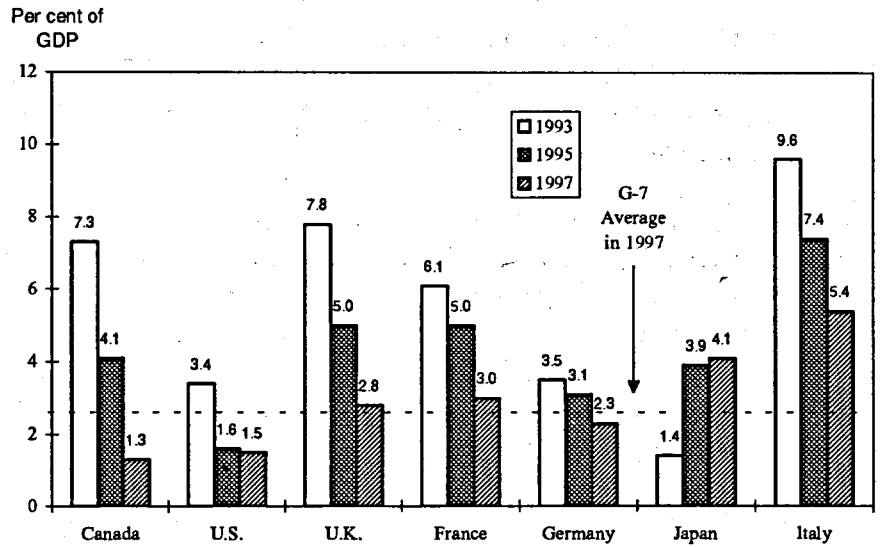


Note: End-of-period levels for 10-year government bond yields.
Source: The WEFA Group.

CHART 9

TOTAL GOVERNMENT DEFICIT 1993-97

Recently, general government deficits have been improving in all G-7 countries except Japan, where fiscal expansion has been used to support economic recovery. Canada's improvement stands out among the G-7. Vigilance at all levels of government is paying off and will allow Canada to have the lowest general government deficit in the G-7 by 1997.



Source: Department of Finance and *OECD Economic Outlook*, December 1995.

G-7 Employment Ministerial Conference

G-7 ministers responsible for employment, finance, industry and trade met in Lille, France, in April to discuss ways of creating jobs and reducing unemployment. The meeting fit well with Canada's own jobs and growth agenda.

The Lille Jobs Conference was a follow-up to the 1994 Detroit Jobs Conference and was an outcome of the 1994 Naples and the 1995 Halifax G-7 summits. In Halifax, G-7 leaders accepted French President Jacques Chirac's offer to host this ministerial conference before the Lyon Economic Summit in June. In their communiqué, G-7 leaders asked ministers "to review the progress made in job creation and consider how best to increase employment in all of our countries."

At the Detroit conference, ministers for employment, finance, industry and trade outlined policy approaches to sustain growth, create more and better jobs, and reduce unemployment. The policies formed the basis for commitments made by leaders at the Naples Summit and were reinforced subsequently in Halifax.

With this as background, the Lille conference focused on three themes: the macro-economic environment for jobs and growth; the role of technology, innovation and productivity in creating high-quality jobs; and labour market and social policy issues. Industry Minister John Manley and Human Resources Minister Douglas Young represented Canada.

After the conference, the French co-chairs, ministers Jacques Barrot and Jean Arthuis, released their conclusions, which generally reinforce the Canadian approach to jobs and growth.

The conclusions stressed that the challenge facing the participants of the Lille conference was "to encourage economic institutions and policies that ensure that all citizens can seize the opportunities to compete in the global economy and to master the technologies of the new century."

While noting that there was no single solution for the varied situations of the G-7 countries, the conclusions outline some key elements necessary to meet this challenge, including:

- creating the conditions for sustainable growth through appropriate fiscal and monetary policies,
- ensuring well-functioning markets,
- encouraging the emergence of the jobs of the future, and
- making sure that growth benefits everyone.

The Lille conference stressed the importance of healthy public finances and the pursuit of open international trading policies.

The conference noted that growth and employment have benefited from the introduction and diffusion of new technologies. Governments can play an important role in encouraging private-sector innovation and dissemination of new technologies. By fostering entrepreneurship, governments can play a crucial role in helping to create more quality jobs, particularly in small- and medium-sized firms. It is also important to modernize the regulatory framework in the markets for goods and services.

The co-chairs' conclusions highlighted the need to invest in people as well as in capital. The importance of a sound basic education and vocational training was underlined because they help people adapt to economic and technological change, prevent job loss, and ensure a rapid return to employment. Proposals for increased employment and greater prosperity included policies targeting long-term unemployment and lowering indirect labour costs where appropriate.

The Lille conclusions are consistent with Canadian policies. The federal government is on target in its efforts to reduce the deficit; it is reallocating money towards three priority areas pinpointed at Lille — youth, technology and trade; and it has policies to encourage innovation, the diffusion of technology, and the further development of an information and knowledge-based economy. As well, social programs are being reformed to improve incentives to work and investment in people while fulfilling their primary function of protecting individuals and families from the hardship caused by unemployment and inadequate earnings. In addition, Canada is moving to ensure that the Canadian health and social security systems are sustainable in the face of an ageing population and today's economic trends.

Canada and the World Trade Organization

Canada and its G-7 partners place a high priority on an efficient, dynamic and effective rules-based multilateral trade system. The World Trade Organization (WTO) and the pre-eminence of multilateral rules must serve as the framework for all regional initiatives. Canada is pleased that the WTO was launched with the full support of all members. Canada continues to monitor the strict implementation of Uruguay Round commitments and is working to expand WTO membership as quickly as possible, in accordance with WTO rules.

The WTO, based in Geneva, was set up on January 1, 1995, to replace the secretariat of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Its role is to help implement the WTO agreement, further its objectives, and administer the many agreements it contains.

The first step in the establishment of the WTO occurred when the Final Act Embodying the Results of the Uruguay Round on Multilateral Trade Negotiations was signed. More than 120 countries participated in the Uruguay Round. All GATT members will become WTO members when they formally accept the WTO agreement. Once non-member countries join, the WTO will cover practically all world trade.

Structure and Process

The WTO is guided by a ministerial conference open to representatives of all WTO members. The conference meets at least once every two years. In the interval, the General Council, which is also open to all WTO members, supervises the work of the different councils and committees. The council also sits as both the Dispute Settlement Body and the Trade Policy Review Body.

The Dispute Settlement Body strengthens and improves the former GATT dispute settlement mechanism. Rules set out a process for timely settlement according to a schedule that includes consultation, establishment of panels, and adoption of panel reports. An important feature of this mechanism is the Appellate Body, which can be asked to review issues of law and legal interpretations covered in panel reports.

The Trade Policy Review Body contributes to the role of the WTO as watchdog over international trade. It examines the trade actions and policies of individual members and keeps them informed of changes in each other's trade policies.

Three sectoral councils were established to oversee the functioning of the agreements: the Council for Trade in Goods, the Council for Trade in Services, and the Council for Trade-Related Aspects of Intellectual Property.

As an example of their work, the Council on Goods oversees the functioning of the GATT and 12 other agreements related to trade in goods, including agreements on anti-dumping, subsidies and countervailing measures, trade-related investment measures, agriculture and textiles.

The WTO secretariat is headed by Renato Ruggiero. Director General Ruggiero is a former Italian trade minister and private sector executive. While independent as an institution, the secretariat plays a key role in providing member countries with support and technical assistance.

Strengthening the Rules-Based System: Benefits for Canada

The WTO brings distinct benefits to Canada and other trading nations. It is designed to strengthen and improve the multilateral trading system by monitoring the trade regimes of its members and through its procedures for enhanced notification, consultation and dispute settlement. This will also help reduce the use of unilateral trade actions in response to perceived unfair trade actions.

The dispute settlement process aims to prevent a single member from blocking adoption of panel reports or, on appeal, of the Appellate Body. The key to this is a rule which ensures a report is adopted unless all members agree not to adopt it.

The WTO contributes to a further strengthening of the rule of law governing world trade and reduces the ability of the most powerful economies to interfere with the markets of smaller economies. This is important for Canada, which depends heavily on trade.

The Final Act of the Uruguay Round and the WTO agreement provide that negotiations must be conducted under the umbrella of the WTO on issues such as financial services, basic telecommunications, maritime transport and government procurement.

In July 1995, an interim agreement was reached which liberalized trade in financial services, improving Canada's access to a number of financial markets. The United States chose not to participate fully by not making most-favoured-nation commitments for new financial services or activities. Under the most-favoured-nation principle, concessions granted by one country to another have to be granted to all. Canada looks forward to re-engaging in negotiations before the current agreement expires in 1997.

Negotiators on basic telecommunications services broke off discussions at the end of April, agreeing to freeze current offers and to delay conclusion of negotiations until February 15, 1997. Negotiations continue on maritime transport and government procurement.

Membership in the WTO is likely to be broadened to include other countries that can meet WTO standards. This would include such important countries as Russia and China.

Singapore Ministerial Conference

Canada is working to ensure the success of the first ministerial conference of the WTO, in December 1996 in Singapore. Canada's objectives are to ensure full implementation of WTO agreements, the successful completion of negotiations in the services sectors, and to prepare the ground for further trade liberalization and rules-making, including in the area of trade and environment. The liberalization of trade and sound environmental protection are mutually supportive goals. It is important that WTO rules and international environmental protection concerns be complementary. The Singapore ministerial conference will provide an opportunity to make progress in that direction.

Canadian Co-operation with Economies in Transition

In 1989, Canada provided Poland and Hungary with \$11 million to assist them on the historic process of political and economic reform. Since then, Canada has committed more than \$500 million to economies in transition, extending its support to 26 countries.

This co-operation program is intended to support the transition to market economies, to increase Canadian trade and investment links with the region, and to promote democratic development. The nature of programming depends on the stage of reform the partner country has reached. The program is flexible in that it can respond to rapidly changing regional conditions, as well as to Canadian government priorities and interests.

The program is based on a partnership that includes the Canadian private sector, business and trade associations, all levels of government, non-governmental organizations, educational institutions, and ethnic communities (10 per cent of the Canadian population trace their roots to Central and Eastern Europe). It emphasizes direct links between Canadian organizations or businesses and their recipient country counterparts. Commitment and quality on the part of local partners are essential for the success of projects. Federal funds act as a catalyst to leverage significant project contributions from both Canadian and local partners, resulting in a program substantially larger than government funding alone could sustain.

Bilateral Technical Assistance

Canada's bilateral technical co-operation program focuses on 11 countries: eight in Central and Eastern Europe (Poland, Hungary, Czech Republic, Slovakia, Romania, Estonia, Latvia and Lithuania), and Russia, Ukraine and Kazakhstan. The program provides policy advice, capacity building and human resource development to assist partner countries overcome bottlenecks in the reform process and to promote Canadian interests in the region. Between 1989 and 1996, this program disbursed some \$272 million in support of 1,269 projects, 394 of which are current.

Non-program countries are eligible for responsive technical co-operation projects and assistance under Canada's regional, multilateral, humanitarian and Renaissance Eastern Europe programs.

Renaissance Eastern Europe

Renaissance Eastern Europe is the commercial component of Canada's technical assistance to countries in transition. It is responsive and cost-sharing, and helps Canadian firms develop joint ventures as well as trade and investment opportunities in the region. The program supports venture-specific front-end studies, enterprise-specific training and bilateral business councils. Since 1990, it has committed \$19.3 million to more than 435 projects,

principally in Russia, the Czech Republic, Poland, Ukraine, Hungary and Romania. Major sectors include construction, technology, business, machinery, oil and gas.

Nuclear Safety

At the 1992 Munich Summit, Canada announced the Canadian Nuclear Safety Initiative, a \$30-million program of bilateral and multilateral aid to improve the safety of Soviet-designed nuclear power stations. The initiative focuses on reactor safety, regulatory co-operation, and utilities management. Major commitments include a contribution to the Nuclear Safety Account at the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD), and a nuclear safety and engineering program with the Russian Ministry of Atomic Energy.

Canada has also launched two major nuclear safety initiatives specifically for Ukraine. The first is the \$15-million Ukraine Nuclear Dismantlement Package. At the 1994 Naples Summit, Canada pledged \$34 million to the Action Plan for Chernobyl to enhance nuclear safety levels and find long-term energy solutions for Ukraine.

Multilateral Program

Canadian multilateral assistance co-finances activities and supports Canadian participation in the initiatives of key multilateral agencies and international financial institutions. These include the G-7, G-10, G-24, the EBRD, the World Bank, as well as the Organization for Economic Co-operation and Development. More than \$16 million has been committed to Canadian technical co-operation trust funds at the International and European banks for reconstruction and development to support Canadian participation in bank activities and to position Canadian firms for downstream contracts.

Humanitarian Assistance

Canada has provided humanitarian assistance to the former Yugoslavia, Russia, Ukraine, the Baltic states and the Trans-Caucasus region. As of April 1996, Canada had committed more than \$137 million in assistance to countries in transition. Since 1991, Canada has contributed almost \$90 million to the former Yugoslavia in humanitarian assistance and post-conflict reconstruction. Humanitarian assistance is delivered primarily through international relief agencies such as the Red Cross and the United Nations, as well as through Canadian organizations and NGOs.

Trade Financing

Through the Export Development Corporation (EDC) and the Canadian Wheat Board (CWB), Canada has extended lines of credit and other types of trade financing to the countries of Central and Eastern Europe and the former Soviet

Union to purchase goods and services. Canada has guaranteed balance-of-payments loans as part of an initiative by the G-24, the intergovernmental group on international monetary affairs.

Russia

- CWB \$1.5-billion US line of credit.
- EDC \$150-million line of credit to buy food other than wheat.
- EDC \$100-million line of credit to buy Canadian goods and services.
- EDC \$30-million line of credit to buy medical, health and educational equipment and services for children and young people.

Ukraine

- EDC \$70-million line of credit.
- Loan guarantees for \$14 million in balance-of-payments support.

Kazakhstan

- EDC \$20-million in trade financing.

Baltic states

- EDC \$10-million lines of credit to Estonia, Latvia and Lithuania.
- EDC short-term insurance available.

Poland

- EDC short-term insurance available.

Hungary

- EDC \$15.3-million US line of credit.
- Additional EDC medium- to long-term financing available, case by case.
- Loan guarantees for balance-of-payments loan of \$13.5 million.

Czech Republic

- Three EDC lines of credit totalling \$40 million.
- Additional EDC medium- to long-term financing available, case by case.
- EDC short-term insurance available.

Slovakia

- EDC \$10-million line of credit.
- Additional EDC medium- to long-term financing available, case by case.
- EDC short-term insurance available.

Romania

- EDC \$4.8-million US line of credit.
- EDC credits of \$334 million for a Cernavoda project.
- Additional EDC medium- to long-term financing available, case by case.
- EDC short-term insurance available.
- Loan guarantees for balance-of-payments loan of \$24 million.

Bulgaria

- Loan guarantees for \$10-million balance-of-payments support.
- EDC short-term insurance available.

Slovenia

- EDC medium- to long-term financing available, case by case.
- EDC short-term insurance available.

G-7 and the Information Society

The global information society is a work in progress in all countries through the ongoing development and expansion of broadcasting, cable, telecommunications, satellite and other communications technologies. The full economic and social potential of the information society will be realized only when the products and services resulting from technological development are available to, and used by individuals, businesses and governments the world over.

This information revolution will create both the challenge and the means for countries to manage and expand their economies and fully integrate into the world economy. Canada has much expertise to offer and much at stake in the information society, given that more than half of all commercial activity in Canada is related to providing information and services.

At the February 1995 conference in Brussels, ministers of G-7 countries agreed upon core principles, and re-emphasized the need for all countries, including developing countries and countries in transition, to be integrated into the global information society. In Brussels, Canada led the drive to focus on developing and providing content and services for the information society, thus creating at the same time jobs and consumer demand that will encourage industry to invest in the information infrastructure. The core principles guarantee that all citizens will share the benefits of the information society; they will be assured of having the means to experience their own culture while being provided with access to the best of the world's cultural content.

In May 1996, South Africa hosted the Information Society and Development (ISAD) Conference. Some 10 developed countries (including the G-7) and 30 developing countries attended. The objectives of the conference were to launch a dialogue between the developed and developing worlds and within the developing world on the emerging global information society; to begin the process of defining a shared vision for the information society; and to work towards common principles and collaborative actions.

The ISAD Conference followed the Brussels format, with ministerial sessions complemented by workshops in which the private sector and, for the first time, members of the general public participated. In addition, an exhibition enabled various countries to share the expertise, experience, and innovations — in terms of both technology and content — that can support the social, economic, and cultural needs of the developing world.

In South Africa, the Canadian delegation and private sector participants demonstrated their commitment to partnership with the developing world, and their belief in the importance of cultural and linguistic diversity to growth and development. It is critical that developing countries, as nations and as full

partners in the global information society, have the means — in their own way, at their own pace, and in their own language — to communicate with each other.

The Canadian approach to the information society — equal investment and consideration for content and infrastructure — is reflected in the Conference conclusions. Canada played a key mediation role in achieving a consensus among the 40 countries involved.

The ISAD participants identified key policy issues and resolved to continue the dialogue and to take appropriate action based on the core principles and policy issues. Egypt has offered to host a meeting in late 1996 to continue this dialogue, focusing particularly on potential joint projects.

The Environment

Over the past 25 years, environmental issues have become top priorities on the international agenda. Climate change, ozone depletion, transboundary air pollution, deforestation, desertification, declining fish stocks, persistent organic pollutants and other global environmental problems have forced the international community to respond.

The 1972 Stockholm Conference on the Human Environment placed environmental concerns firmly on the international agenda for the first time. As a result of the conference, the United Nations Environment Program was established to co-ordinate and promote action on environmental issues within the UN system.

In April 1987, the Report of the World Commission on Environment and Development (the Brundtland Commission) introduced the term "sustainable development" — the concept that the environment and economic growth are not only compatible but interdependent.

The Earth Summit

The 1992 UN Conference on Environment and Development — known as The Earth Summit — held in Rio de Janeiro, Brazil, focused on a global environmental agenda for the 21st century (Agenda 21) and ways to foster a global understanding of the interdependence between the environment and development. Members adopted Agenda 21, the Rio Declaration and the Statement of Principles on Forests. Some 150 governments signed conventions on conserving biological diversity and on climate change. Negotiations took place on a desertification convention and on the recently adopted Convention on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks. Subsequent G-7 summits have pressed members to fulfil goals established in Rio de Janeiro.

Addressing Environmental Concerns in the G-7

G-7 summits have played a major role in addressing environmental concerns. The 1988 Toronto Summit led to an official endorsement of the principle of sustainable development. In Paris the next year, leaders called for action on climate change, integration of economic and environmental policies, sustainable forestry practices and ocean management. It was also noted that financial and technological assistance was needed to help developing countries take responsible action on the environmental front.

In Houston in 1990, leaders urged that negotiations on climate change and forestry be completed and that a strategy on dealing with land-based sources of marine pollution be developed. They underlined the need to conserve and protect living marine resources and to preserve biodiversity. The summit also

endorsed efforts of the Organization of Economic Co-operation and Development to link the environment and the economy, to explore market-oriented approaches, and to establish environmental indicators.

The role of market economies and democratic systems in mobilizing adequate resources and ensuring accountability was discussed at the 1991 London Summit. Protection of living marine resources received particular attention.

In Munich in 1992, leaders urged other countries to join in establishing the UN Commission on Sustainable Development, the body tasked with implementing Agenda 21. At the Tokyo Summit in 1993, the concluding communiqué called for an internationally agreed arrangement on forests. The 1994 Naples Summit confirmed the need for greater international co-operation in the areas of technology, energy efficiency and pollution cleanup. Multilateral development banks were urged to be more ecologically sensitive, and to ensure greater local participation in their programs. This concern reflects the social dimension of sustainable development.

In spring 1995, Canada hosted a meeting of G-7 environment ministers. The group discussed how international institutions can better promote environmental issues and how governments can "green" their operations and decision making. The ministers also reviewed progress on climate change, conservation of biodiversity and the management of toxic chemicals. G-7 leaders discussed the results of this meeting at the Halifax Summit.

Halifax Initiatives

The Halifax communiqué outlined the role of the International Monetary Fund, the World Bank and other institutions established as a result of the 1944 Bretton Woods Conference in supporting sustainable development initiatives, and the need for relevant institutions to make these initiatives central to their policies and programs. Participants noted that environmental protection can enhance economic efficiency and growth, and help create long-term employment. Also, further co-operation was called for on issues relating to climate change, biological diversity, forests, fish stocks and oceans. Leaders asked that the mandate of the two main UN institutions dealing with environmental issues — the United Nations Environment Program and the Commission on Sustainable Development — be more clearly delineated.

In May 1996, G-7 environment ministers met in Cabourg, France. Discussions focused on health and the environment, sustainable development, international institutional arrangements for the environment, and trade and the environment. They agreed that there was a need to recapture the sense of urgency regarding environmental problems and called for G-7 leaders to commit themselves personally to attend next year's Special Session of the UN on the five-year review of the Rio conference and the adoption of Agenda 21. This meeting will be an ideal occasion to give renewed impetus to action on the environment

and recreate a sense of urgency. Environment ministers also called for international institutional reorganization, in particular the clarification of roles between the UN development and environment institutions. Ministers also noted that the World Trade Organization should give practical expression to the objectives of sustainable development. The WTO ministerial conference to be held in Singapore in December 1996 will provide an important opportunity to do so.

Nuclear Safety and Security

As an energy source that does not create greenhouse gases or contribute to global warming, nuclear power is and will continue to be an important energy provider the world over.

In Canada, 22 nuclear power plants meet close to 20 per cent of the nation's electricity needs; in Ontario, nuclear power provides 60 per cent of the province's requirements. The importance of nuclear power to the Canadian economy has ensured that safety is a top priority in this country. The Atomic Energy Control Board monitors and regulates the nuclear industry in Canada and has played a major part in maintaining Canada's superior nuclear safety record.

Nuclear power is also important to most other G-7 countries as well in many countries of Central and Eastern Europe and in the countries of the former Soviet Union.

The disaster at Unit 4 of the Chernobyl Nuclear Power Plant on April 26, 1986, created widespread concern about the safety of nuclear power. The Chernobyl accident raised serious questions about reactor design, operational procedures and the lack of effective regulatory agencies in Central and Eastern Europe and in the countries of the former Soviet Union; and it pointed to the need for co-ordinated international action.

G-7 Nuclear Safety Assistance

At the 1992 G-7 Summit in Munich, leaders pledged financial and technical assistance to improve the safety of nuclear power plants in the countries of concern. The G-7 Nuclear Safety Working Group was struck to co-ordinate actions to meet this goal. G-7 and other donor countries have now committed more than \$1.5 billion in assistance for nuclear safety improvements in Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Lithuania, Russia, the Slovak Republic and Ukraine. Canada has contributed \$30 million.

In addition, donors to the Nuclear Safety Account managed by the European Bank for Reconstruction and Development have contributed more than \$220 million to projects in Bulgaria, Lithuania and Russia. A further \$180 million has been donated to replenish the account in anticipation of a project, currently being developed by the bank and Ukraine, encompassing short-term improvements at the Chernobyl units still in operation and preparations for closing and decommissioning them all.

The Moscow Summit

The Summit on Nuclear Safety and Security held in Moscow in April 1996 was an important step towards improved international co-operation in nuclear safety. It was also important for its recognition that every country must put safety first when using nuclear power. In endorsing the Summit Declaration, Russia agreed to accept international standards for nuclear safety. During the summit discussions, Russian President Boris Yeltsin specifically committed Russia to join the International Convention on Nuclear Safety, to adhere to the Vienna Convention on Nuclear Liability, and to adhere to the 1993 amendment of the London Convention banning the dumping of radioactive waste in the sea.

The International Convention on Nuclear Safety, already ratified by Canada, is particularly important to the promotion of a nuclear safety culture. It codifies fundamental safety principles for the regulation, management and operation of nuclear installations. A principal obligation of the convention is for states to report on their safety measures and to review their national reports at a meeting of all signatories. This provides an opportunity for all countries to improve nuclear safety measures and, through peer support and guidance, to introduce corrective action.

G-7-Ukraine Memorandum of Understanding

Under Canadian chairmanship, a G-7-Ukraine memorandum of understanding (MOU) was signed in Ottawa in December 1995 on the closure of the remaining nuclear reactors at Chernobyl by the year 2000. The G-7 and Ukraine are now working together on a number of projects to reform the Ukrainian energy sector and to mobilize financing for the completion of nuclear power plants, for the rehabilitation of conventional energy plants, and for decommissioning work at the Chernobyl site. At the Moscow Summit, this MOU was endorsed by Ukrainian President Kuchma and summit leaders.

Mixed-Oxide Fuel

The safe management and disposition of fissile material from dismantled nuclear weapons are paramount to Canadian non-proliferation and disarmament goals. Both the United States and Russia have expressed interest in burning excess weapons-grade plutonium that has been converted into a mixed-oxide (MOX) fuel in the reactors of a trusted third country such as Canada. The MOX fuel, containing less than 2 per cent plutonium, would be fabricated outside Canada and then burned in Candu reactors for the generation of electricity. The feasibility of this option is currently being studied with the U.S. and Russia.

At the Moscow Summit, Prime Minister Jean Chrétien announced Canada's support for the idea of burning MOX fuel in Candu reactors. This proposal, among others, was discussed by summit leaders.

Nuclear Non-Proliferation and Disarmament

The proliferation of weapons of mass destruction constitutes a serious threat to international peace and security. Stemming the spread of nuclear weapons is one of the most important challenges facing the world. This challenge was addressed at the Moscow Nuclear Safety and Security Summit in April where participants reaffirmed the fundamental importance of strengthening the Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT), concluding the Comprehensive Test Ban Treaty (CTBT), and elaborating the Fissile Material Cut-Off Convention.

Nuclear Non-Proliferation Treaty

Canada believes that the international community must work towards having all countries ratify the NPT. Ratified by all but seven countries, this treaty is the main international instrument for curbing the spread of nuclear arms. At the NPT Review and Extension Conference in May 1995, participating states agreed to extend the treaty indefinitely. The countries which have not yet ratified the treaty include Brazil, Cuba, India, Israel and Pakistan.

The Moscow Nuclear Summit reaffirmed the fundamental importance of the NPT, including the decision on principles and objectives for nuclear non-proliferation and disarmament adopted at the 1995 New York Review and Extension Conference. It was agreed to increase co-operation to promote universal adherence to the NPT and to further strengthen the International Atomic Energy Agency (IAEA) safeguards system.

The NPT represents a compromise between nuclear weapons states (NWS), which pledged to "pursue in good faith" negotiations towards nuclear disarmament, and the non-NWS, which pledged not to acquire nuclear weapons. While the NWS, particularly the United States and Russia, have made considerable progress in this project (i.e., the two strategic arms reduction treaties — START I and START II), expectations are for greater reductions in nuclear arsenals. Among the challenges flowing from the May 1995 NPT review and extension conference are:

- continuing to encourage the remaining countries to sign and ratify the treaty;
- finalizing negotiations on the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty, under which all nuclear test explosions would be banned;
- starting negotiations soon on a convention to end the production of fissile materials for explosive purposes (known as the Cut-Off Convention);
- the establishment of nuclear weapons-free zones;
- further steps to assure that non-nuclear weapons states do not adopt the use of nuclear weapons;

- strengthening the IAEA's safeguards system to better verify the civilian nature of nuclear programs in member states;
- implementing the decisions made during the first set of strategic arms reduction talks (START I), and ratifying and implementing START II;
- ensuring the continued implementation of the framework agreement between the United States and North Korea and of the Korean Peninsula Energy Development Organization, to ensure the peaceful nature of the North Korean nuclear program;
- ensuring ongoing international co-operation to combat nuclear smuggling on the basis of the Program for Preventing and Combatting Illicit Trafficking in Nuclear Material endorsed at the Moscow Nuclear Safety and Security Summit.

Canada's two main priorities on the nuclear non-proliferation agenda are the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty and the Cut-Off Convention.

Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty

Canada's long-standing position calls for an end to all nuclear tests and the speedy implementation of the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty. Negotiations on the treaty are close to completion, with signing expected this fall. A separate statement reaffirming this commitment to conclude and sign the CTBT by September 1996 was issued at the Moscow Nuclear Summit. In that statement, it was also again agreed that the CTBT must prohibit any nuclear test explosion or any other nuclear explosion.

The treaty's scope is one of the most critical issues affecting negotiations. Four of the five nuclear weapons states — Russia, France, United States, United Kingdom — have announced their support for the "zero yield option," which would ban all nuclear explosions, including so-called "peaceful nuclear explosions." To date, China has insisted on the right of countries to carry out such nuclear explosions for peaceful purposes, although this view is opposed by Canada and almost all countries in the negotiations.

Cut-Off Convention

Canada has been a constant advocate of a convention to halt the production of fissile material for explosive purposes and took on the task of identifying a mandate that would allow negotiations to start. In the spring of 1995, a mandate was finally agreed to. While all states committed themselves at the 1995 NPT Review and Extension Conference to an immediate start to negotiations, they have yet to begin. The establishment of a negotiating committee has been held up primarily over whether the treaty will cover stockpiles of fissile material.

With attention focused on the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty negotiations this year, there is little likelihood of significant movement on the Cut-Off Convention in the short term. Canada, along with many of its international partners, remains committed to beginning negotiations immediately, starting with ad hoc experts' discussions prior to formal negotiations.

The Moscow Nuclear Summit Communiqué repeated this commitment to the immediate commencement and early conclusion of negotiations on a non-discriminatory and universally applicable convention banning the production of fissile material for nuclear weapons or other nuclear explosive devices.

Canada and the Former Yugoslavia

Canada participates fully in international efforts to ensure a lasting peace in the conflict in the former Yugoslavia and to provide relief to victims of the conflict. Until the drawdown of United Nations forces in Croatia and the transfer of authority to the North Atlantic Treaty Organization in Bosnia and Herzegovina, Canada contributed the fifth-largest contingent to the UN peace forces in the former Yugoslavia, with some 2,100 military personnel in Croatia and in Bosnia and Herzegovina.

With the signing of a peace agreement for Bosnia and Herzegovina, and an agreement on the peaceful reintegration of Serb-controlled territory in Croatia, Canada is focusing its efforts on promoting security, as well as rehabilitation and reconstruction, in the former Yugoslavia.

Canada's Implementation Force Contribution

Since January 1996, Canada has had more than 1,000 troops in Bosnia and Herzegovina as part of the NATO-led peace implementation force, IFOR. The force's 12-month mandate is to implement the military aspects of the peace agreement initialled in Dayton, Ohio, on November 21, 1995, and formally signed on December 14, 1995, in Paris.

Canada's IFOR contribution consists primarily of a brigade headquarters which provides command and control for a multinational brigade consisting of units from the United Kingdom and the Czech Republic. Canadian troops also provide communications, reconnaissance, logistical and infantry support. In addition, Canadian personnel are working as UN military observers, and others serve aboard NATO aircraft, which since October 1992 have been monitoring the UN ban on military flights over Bosnia and Herzegovina.

Implementing Peace

Canada is working to ensure that international efforts in the post-conflict period continue to address not only the military but also the political and social aspects of the conflict. Canada participated in the London Peace Implementation Conference, held in December 1995, which established the Peace Implementation Council (PIC) to manage these efforts, and attended the Mid-Term Review Conference in Florence in June 1996. Canada is a member of the PIC steering board, composed of representatives of G-7 countries, Russia, the Presidency of the European Union, the European Commission and the Organization of the Islamic Conference. The steering board provides guidance to the High Representative, Carl Bildt, to assist him in monitoring, co-ordinating and facilitating the implementation of all civilian aspects of the peace agreement. In December 1995, Canada named a special co-ordinator for reconstruction in the former Yugoslavia to co-ordinate the civilian aspects of Canada's contribution to the peace implementation process.

Humanitarian Assistance

Canada's total contribution in humanitarian assistance for the victims of the conflict in the former Yugoslavia since the autumn of 1991 amounts to more than \$65 million. These funds have been used to purchase and deliver food, medical supplies and clothing, to provide shelter, to assist refugees and displaced persons, and to support victims of sexual violence. Close to 30,000 people have immigrated to Canada from the former Yugoslavia since 1992.

Foreign Affairs Minister Lloyd Axworthy opened the Canadian embassy in Sarajevo in April 1996 to co-ordinate Canada's relations with Bosnia and Herzegovina, including our reconstruction assistance. Minister Axworthy and Minister for International Co-operation Pierre Pettigrew announced the same day that Canada would contribute up to \$40 million in reconstruction assistance this year; so far, more than \$20 million has been disbursed.

Reconstruction Efforts

Canadian reconstruction efforts aim at promoting security, social rehabilitation and democratic development — including ethnic tolerance, free media and human rights. Programs focus on community-based initiatives. Canada is playing a lead technical advisory role in the organization of elections under the auspices of the Organization for Security and Co-operation in Europe.

War Crimes

Canada has consistently led and supported efforts to investigate and prosecute war crimes in the former Yugoslavia. In May 1993, the UN Security Council established an International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia to prosecute those responsible for violations of international humanitarian law. This followed a Canadian-sponsored international meeting of experts in Vancouver on the means of prosecuting war crimes cases.

In September 1993, Canadian Justice Jules Deschênes was one of 11 judges elected to the tribunal by the UN General Assembly. The UN Secretary-General appointed Canadian Justice Louise Arbour as chief prosecutor for the tribunal in March 1996; she will assume her duties in October 1996. Canada has so far contributed \$1.3 million to the tribunal's trust fund.

Terrorism

Canada has long taken a strong stand, consistent with international standards of human rights, in the fight against terrorism. It has developed policies and laws based on the premise that terrorism must be prevented, that all perpetrators of terrorist acts must be brought to swift justice, and that there must be no sanctuary or support for terrorists.

Canada is convinced that combatting terrorism requires international co-operation and co-ordination. Canada has worked with its G-7 partners for almost two decades in countering terrorism, and has signed all 11 — and is in the process of ratifying the last two — of the international conventions to target specific aspects of terrorism. These conventions involve countering such crimes as hijacking, theft of nuclear material and hostage taking.

At the Halifax Summit, Canada agreed to host a ministerial meeting on terrorism. This meeting was held in Ottawa in December 1995 with participants from France, Germany, Italy, Japan, Russia, the United Kingdom, the United States and from the Presidency of the European Union.

Guidelines for Action

Ministers approved the Ottawa Declaration, which contained the following guidelines for action against international terrorism:

- joining existing international treaties on terrorism by the year 2000;
- promoting mutual legal assistance and extradition;
- strengthening the sharing of intelligence and information on terrorism;
- pursuing measures to prevent terrorist use of nuclear, chemical and biological materials;
- urging all states to refuse to make substantive concessions to hostage takers and to ensure that those responsible are brought to justice;
- inhibiting the movement of terrorists and enhancing measures to prevent the falsification of documents;
- strengthening protection of aviation, maritime and other transportation systems against terrorism;
- countering terrorist attacks against public facilities and infrastructures;
- depriving terrorists of funds; and
- increasing counter-terrorism training and assistance.

In line with the Ottawa Declaration, Canada is undertaking a number of domestic actions. These include the full use of recently enacted immigration procedures directed specifically against terrorists; the ongoing assessment of

improvements to travel and immigration documentation; the examination of measures to ensure that no funding is provided to terrorists; the establishment of new avenues of information sharing; and international legal co-operation.

Canada participated in international meetings in the Philippines (February 1996), Washington (February 1996), and Lima (April 1996) to pursue the objectives set by the Ottawa ministerial meeting. Terrorism experts met again in May 1996 to prepare for the Lyon Summit. Experts will review the progress made since the Ottawa meeting, and will discuss further measures to counter terrorism internationally.

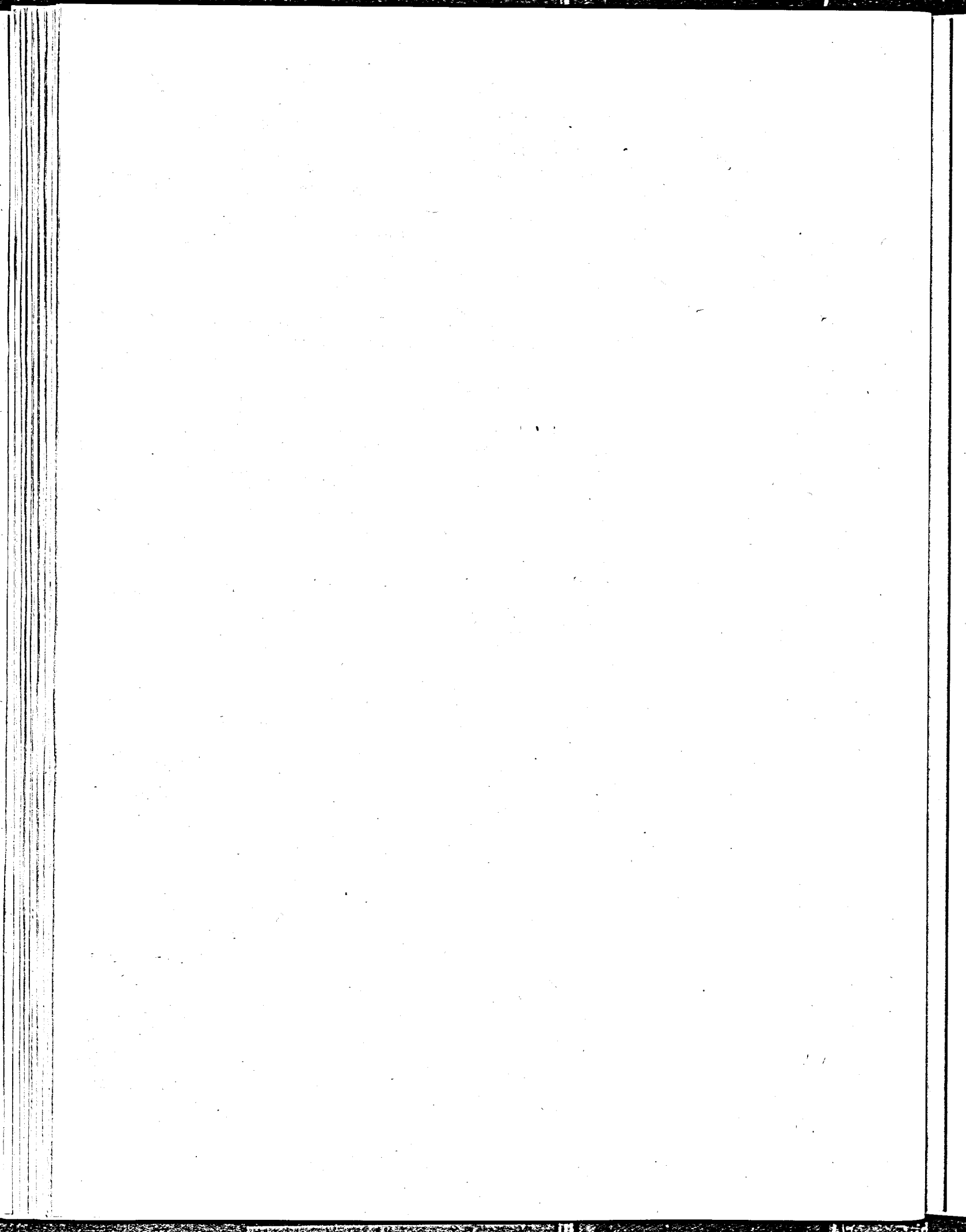
Transnational Organized Crime

At the Halifax Summit, leaders reaffirmed their concern over the growing influence of criminal organizations and the threat they pose to states and societies around the world. A senior experts group on transnational organized crime was established where each state would send representatives from its police, legal, immigration, customs, and intelligence agencies. Leaders presented the experts with a threefold mandate: 1) to examine the level and quality of co-operation among countries; 2) to review existing bilateral and multilateral arrangements and to identify gaps; and 3) to propose recommendations for addressing those areas in which improvements were necessary or would be useful.

As chair of the Halifax Summit, Canada was responsible for launching the experts group, and began by conducting a series of bilateral consultations and hosting the first two meetings of the group. These consultations and meetings set the group's co-operative tone and practical focus. The group has also met twice in Paris, hosted by the new French chair. These four meetings were complemented by extensive consultations among experts before and after meetings so that the meetings would be as productive as possible. Canada also hosted a conference on counter-terrorism in December 1995 at which ministers issued a joint declaration in intelligence-sharing and other forms of co-operation.

Experts analyzed the formal and informal means available to deal with the challenge of transnational organized crime. They considered a wide range of ideas for improving co-operation and co-ordination. They concluded that, while co-operation was generally quite effective and led to results, a number of areas existed in which improvements would be both useful and welcome. Their report will be presented at the Lyon Summit for leaders to review.

Fact Sheets



CANADA

Capital: Ottawa

GEODATA

Area

9,970,000 km²

Population

30 million

Population growth

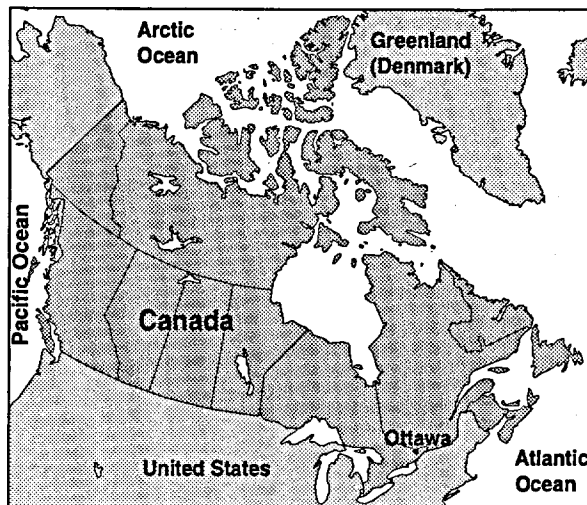
1.2% (1994)

Official languages

English, French

Major religions

Roman Catholic (46%), United Church (16%), Anglican (10%)



POLITICAL DATA

Type of government

Constitutional monarchy

Head of government

Prime Minister Jean Chrétien

Minister of Foreign Affairs

Lloyd Axworthy

Minister for International Trade

Arthur Eggleton

Democratic institutions

Federal state, bicameral parliament

UN Human Development Index

Canada ranks 1st among 174 countries

ECONOMIC DATA

GDP

\$780 billion (1995)

GDP growth rate

2.2% (1995)

GDP per capita

\$21,963 (1995)

Inflation rate

2.1% (1995)

Unemployment rate

9.5% (1995)

Major exports

\$264.20 billion (1995), including transportation equipment, capital equipment, pulp and paper, fuels, wood, minerals and aluminum

Major imports

\$225.69 billion (1995), including transportation equipment, capital equipment, electronics and plastics

June 1996

FRANCE

Capital: Paris

GEODATA

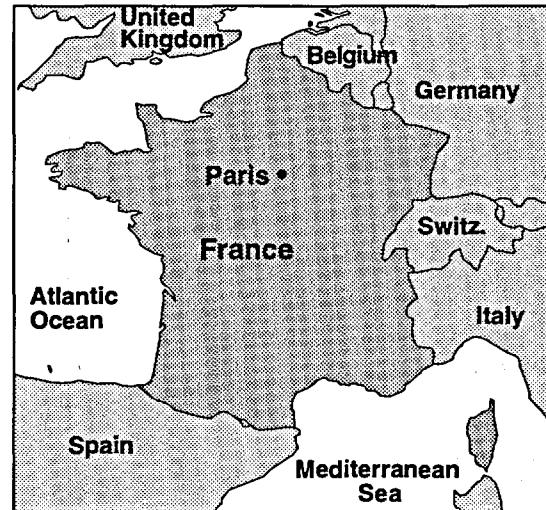
Area
550,000 km²

Population
58 million (1995)

Population growth
0.5% (1995)

Major language
French

Major religions
Roman Catholic (90%), Protestant (2%), Judaic (1%),
Muslim (1%)



POLITICAL DATA

Type of government
Republic

Leaders
President Jacques Chirac
Prime Minister Alain Juppé

Foreign Affairs Minister
Hervé de Charette

Minister-Delegate for Finance and Foreign Trade
Yves Galland

Democratic institutions
Bicameral parliament (Senate, National Assembly)

UN Human Development Index
France ranks 8th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Benoît Bouchard
The Canadian Embassy
35, avenue Montaigne
75008 Paris, France

Tel. (011-33-1) 44 43 29 00
Fax (011-33-1) 44 43 29 99

ECONOMIC DATA

GDP
\$1.16 trillion US (1995 PPP)

GDP growth rate
2.4% (1995)

GDP per capita
\$20,955 US (1995 PPP)

Inflation rate
1.8% (1995)

Unemployment rate
11.6% (1995)

Major exports
Machinery and transportation equipment, chemical products and other manufactured goods

Major imports
Machinery and transportation equipment, chemical and energy products

Major exports to Canada
\$3.12 billion (1995), including electronic equipment and avionics

Major imports from Canada
\$1.95 billion (1994), including forestry products and avionics

June 1996

GERMANY

Capital: Berlin

GEODATA

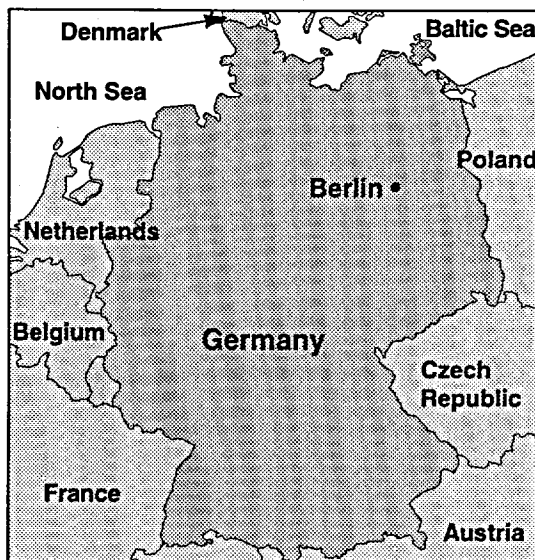
Area
357,000 km²

Population
81 million (1994)

Population growth
0.4% (1994)

Major language
German

Major religions
Protestant (42%), Roman Catholic (35%)



POLITICAL DATA

Type of government
Republic

Leaders
President Roman Herzog
Chancellor Helmut Kohl

Foreign Affairs Minister
Klaus Kinkel

Minister for International Trade
Guenter Rexrodt

Democratic institutions
Federal state, bicameral parliament

UN Human Development Index
Germany ranks 15th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Paul Heinbecker
The Canadian Embassy
Friedrich-Wilhelm-Strasse 18
53113 Bonn, Germany

Tel. (011-49-228) 968-0
Fax (011-49-228) 968-3904

ECONOMIC DATA

GDP
\$1.66 trillion US (1995 PPP)

GDP growth rate
1.9% (1995)

GDP per capita
\$21,358 US (1995 PPP)

Inflation rate
1.8% (1995)

Unemployment rate
9.4% (1995)

Major exports
Machinery, iron and steel products, motor vehicles, chemicals, agricultural equipment, coal and coke

Major imports
Manufactured goods, foodstuff, textiles, petroleum products, iron, steel and non-ferrous metals, machinery, chemicals and timber

Major exports to Canada
\$4.8 billion (1995), including machinery, vehicles, electrical machinery, optical and precision equipment, and organic chemicals

Major imports from Canada
\$3.29 billion (1995), including wood pulp and wooden articles, machinery and boilers, electrical machinery, aircraft, spacecraft and parts

June 1996

ITALY

Capital: Rome

GEODATA

Area
301,000 km²

Population
57.6 million (1995)

Population growth
0.2% (1995)

Major language
Italian

Major religion
Roman Catholic (99%)



POLITICAL DATA

Type of government
Republic

Leaders
President Oscar Luigi Scalfaro
Prime Minister Romano Prodi

Foreign Affairs Minister
Lamberto Dini

Minister of Foreign Trade
Augusto Fantozzi

Democratic institutions
Bicameral parliament

UN Human Development Index
Italy ranks 20th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador de Montigny Marchand
The Canadian Embassy
Via G.B. de Rossi 27
00161 Rome, Italy

Tel. (011-39-6) 44598.1
Fax (011-39-6) 44598.750

ECONOMIC DATA

GDP
\$1.12 trillion US (1995 PPP)

GDP growth rate
3.2% (1995 estimate)

GDP per capita
\$20,552 US (1995 PPP)

Inflation rate
5.4% (1995)

Unemployment rate
12.0% (1995)

Major exports
Textiles, weaving apparel, metals, production machinery, transportation equipment and chemicals

Major imports
Grain, wood, petroleum, coal, chemicals, raw oils, meat, paper, rolled iron and steel, copper, mechanical and electrical equipment, and cotton

Major exports to Canada
\$3.27 billion (1995), including machinery, boilers and engines, electrical machinery and equipment, rolling stock and vehicles, raw hides and skins, and optical and precision equipment

Major imports from Canada
\$1.83 billion (1995), including wood pulp and fibre, wood and wooden articles, copper sheets and articles, cereals and wheat

JAPAN

Capital: Tokyo

GEODATA

Area

377,000 km²

Population

125.04 million (1994)

Population growth

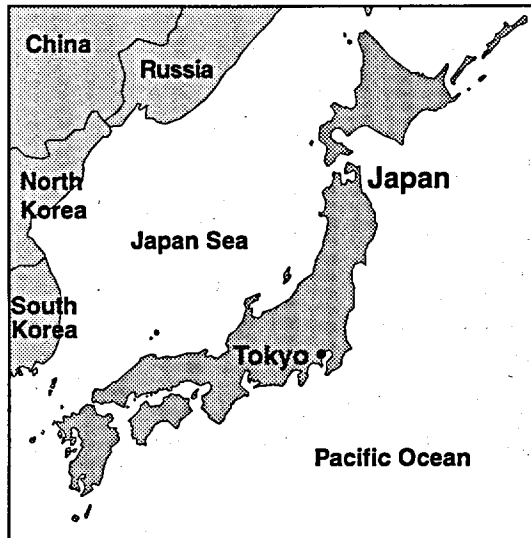
0.4% (1994)

Major language

Japanese

Major religions

Buddhist, Shinto, Christian



POLITICAL DATA

Type of government

Constitutional monarchy

Leader

Prime Minister Ryutaro Hashimoto

Foreign Affairs Minister

Yukihiko Ikeda

Minister of International Trade and Industry

Shumpei Tsukahara

Democratic institutions

Bicameral parliament (diet)

UN Human Development Index

Japan ranks 3rd among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Donald W. Campbell

The Canadian Embassy

3-38 Akasaka 7-chome

Minato-ku,

Tokyo, Japan 107

Tel. (011-81-3) 3408-2101

Fax (011-81-3) 3479-5320

ECONOMIC DATA

GDP

\$2.65 trillion US (1995 PPP)

GDP growth rate

0.9% (1995)

GDP per capita

\$22,164 US (1995 PPP)

Inflation rate

-0.1% (1995)

Unemployment rate

3.1% (1995)

Major exports

Machinery, metals, chemical products, textile fibres and products, motor vehicles, ships, consumer electronics and optical instruments

Major imports

Mineral fuels, foodstuff, raw materials, machinery, and metal ore and scrap

Major exports to Canada

\$12.01 billion (1995), including motor vehicles and parts, computers, chemicals, electronics and photographic equipment

Major imports from Canada

\$12.1 billion (1995), including lumber, plywood, coal, pulp and paper, fish, seafood and oil seeds

UNITED KINGDOM

Capital: London

GEODATA

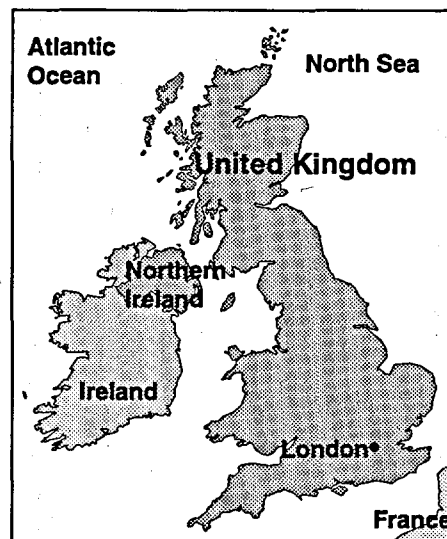
Area
241,000 km²

Population
58.19 million (1994)

Population growth
0.3% (1994)

Major languages
English, Welsh, Gaelic

Major religions
Anglican (57%), Protestant (15%), Roman Catholic (13%)



POLITICAL DATA

Type of Government
Constitutional monarchy

Leader
Prime Minister John Major

Minister of Foreign Affairs and Commonwealth Affairs
Malcom Rifkind

Minister for International Trade
Ian Lang

Democratic institutions
Bicameral parliament

UN Human Development Index
The United Kingdom ranks 18th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

High Commissioner Royce Frith
The Canadian High Commission
1 Grosvenor Square
London, W1X 0AB, United Kingdom

Tel. (011-44-171) 258-6600
Fax (011-44-171) 258-6384

ECONOMIC DATA

GDP
\$1.08 trillion US (1995 PPP)

GDP growth rate
2.4% (1995)

GDP per capita
\$19,142 US (1995 PPP)

Inflation rate
2.8% (1995)

Unemployment rate
8.2% (1995)

Major exports
Petroleum, machinery, motor vehicles, chemicals, metals, non-metallic minerals, manufactured goods, textiles and beverages

Major imports
Manufactured goods, foodstuff and beverages, petroleum products, chemicals, machinery, metals and crude materials

Major exports to Canada
\$5.47 billion (1995), including petroleum and petroleum products, machinery and equipment, iron and steel, foodstuff and beverages

Major imports from Canada
\$3.87 billion (1995), including wood and paper products, metals and minerals, machinery and parts, and food products

UNITED STATES

Capital: Washington

GEODATA

Area

9,160,000 km²

Population

263 million (1995)

Population growth

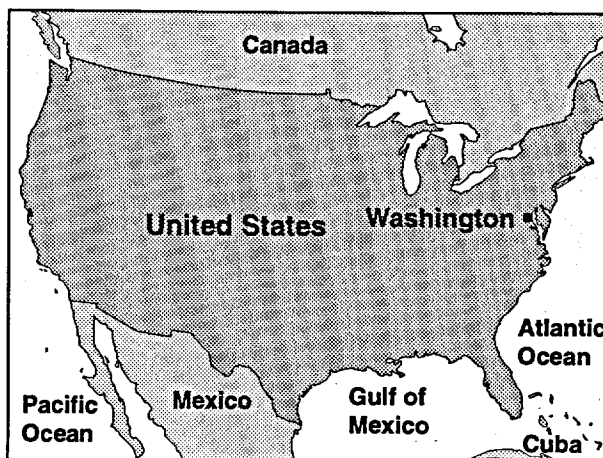
1% (1995)

Major language:

English

Major religions

Protestant (61%), Roman Catholic (25%), Judaic (2%)



POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Leader

President William J. Clinton

Secretary of State

Warren Christopher

U.S. Trade Representative

Charlene Barshefsky (acting)

Democratic institutions

Federal state, bicameral congress

UN Human Development Index

United States ranks 2nd among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Raymond A. J. Chrétien

The Canadian Embassy

501 Pennsylvania Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20001, U.S.A.

Tel. (202) 682-1740

Fax (202) 682-7726

ECONOMIC DATA

GDP

\$7.25 trillion US (1995)

GDP growth rate

2.0% (1995)

GDP per capita

\$27,806 US (1995)

Inflation rate

2.8% (1995)

Unemployment rate

5.6% (1995)

Major exports

Machinery, motor vehicles, aircraft, grain, chemicals, textiles, agricultural goods and military supplies

Major imports

Petroleum and petroleum products, non-ferrous base metals, fertilizers, agricultural products, machinery, motor vehicles and various raw materials

Major exports to Canada

\$150.7 billion (1995), including motor vehicles and parts, computers, telecommunications equipment and plastic materials

Major imports from Canada

\$209.7 billion (1995), including motor vehicles and parts, softwood lumber, crude petroleum, natural gas and newsprint

EUROPEAN UNION

Capitals: Brussels, Strasbourg, Luxembourg

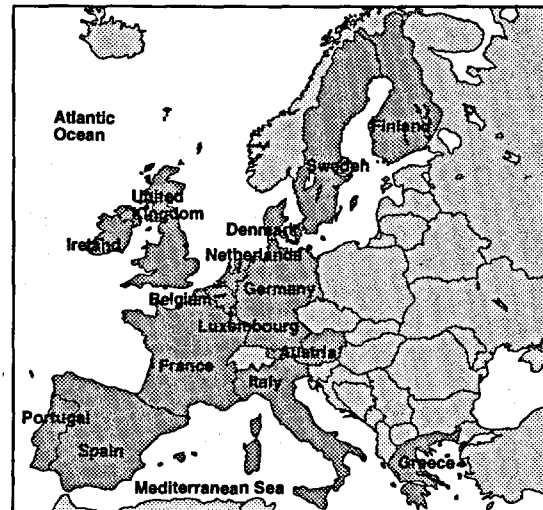
GEODATA

Area
3,461,000 km²

Population
370 million

Population growth
n/a

Major languages
Danish, Dutch, English, Finnish, French, German, Greek,
Italian, Portuguese, Spanish, Swedish



POLITICAL DATA

Type of organization
Association of sovereign member states: Belgium, Germany,
France, Italy, Luxembourg, Netherlands, Denmark, Ireland,
United Kingdom, Spain, Portugal, Austria, Sweden, Finland

European Commissioners

President
Jacques Santer

Multilateral Trade and Relations with Developed Countries
Sir Leon Brittan

Economic and Monetary Affairs
Yves-Thibault de Silguy

Democratic Institutions
Council of Ministers, European Commission,
European Parliament, European Court of Justice

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jacques Roy
The Mission of Canada to the European Union
Avenue de Tervuren 2,
1040 Brussels, Belgium

Tel. (011-32-2) 741-0660
Fax (011-32-2) 741-0629

ECONOMIC DATA

GDP
\$8.44 trillion US (1995 est.)

GDP growth rate
2.7% (1994-1995)

GDP per capita
\$22,840 US (1995 est.)

Inflation rate
3.1% (1995)

Unemployment rate
11.1% (1995)

Total exports
\$1.465 trillion US (1994)

Total imports
\$1.456 trillion US (1994)

Major exports to Canada
\$22.572 billion (1995), including machinery and equipment,
industrial products, consumer goods, energy products,
agricultural/fish products, automotive parts

Major imports from Canada
\$15.926 billion (1995), including forestry products, industrial
products, machinery and equipment, agricultural/fish products,
consumer goods, energy products, automotive parts

June 1996

RUSSIA

Capital: Moscow

GEODATA

Area
17,075,000 km²

Population
149 million (1995)

Population growth
-0.1% (1995)

Major languages
Russian, many others

Major religions
Russian Orthodox, Muslim



POLITICAL DATA

Type of government
Federal republic

Leaders
President Boris Yeltsin
Prime Minister Victor Chernomyrdin

Minister of Foreign Affairs
Yevgeny Primakov

Democratic institutions
Federal assembly

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Anne Leahy
The Canadian Embassy
23 Starokonyushenny Pereulok
Moscow, 121002 Russia

Phone (011-7-095) 956-6666
Fax (011-7-095) 241-4400

ECONOMIC DATA

GDP
\$775.4 billion US (1995 est.)

GDP growth rate
-2.5% (1995 est.)

GDP per capita
\$5,152 US (1995 est.)

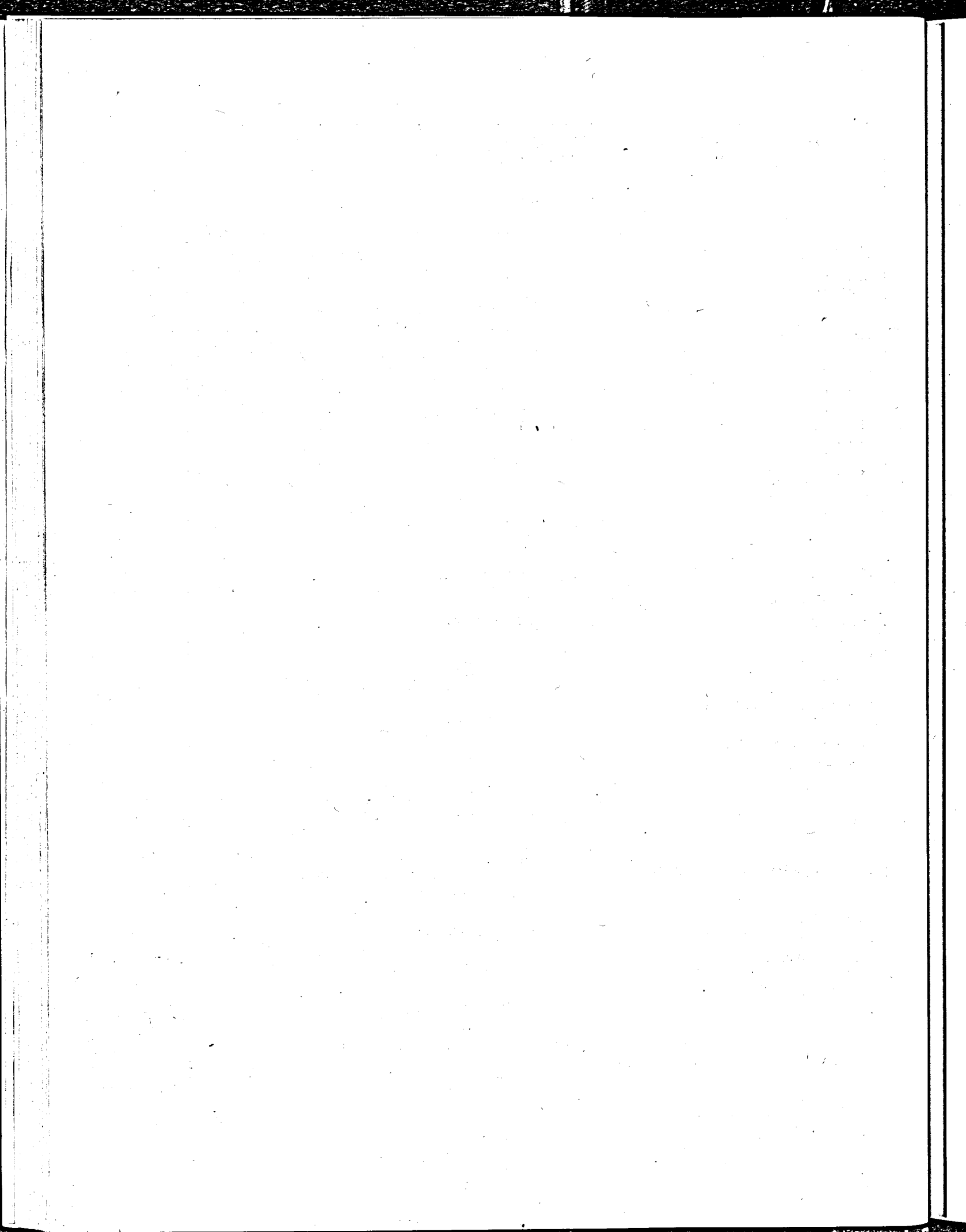
Main exports
Energy products, machinery and equipment, minerals and metals, food products, chemicals

Main imports
Machinery and equipment, food products, textiles, chemicals, mineral and metal products

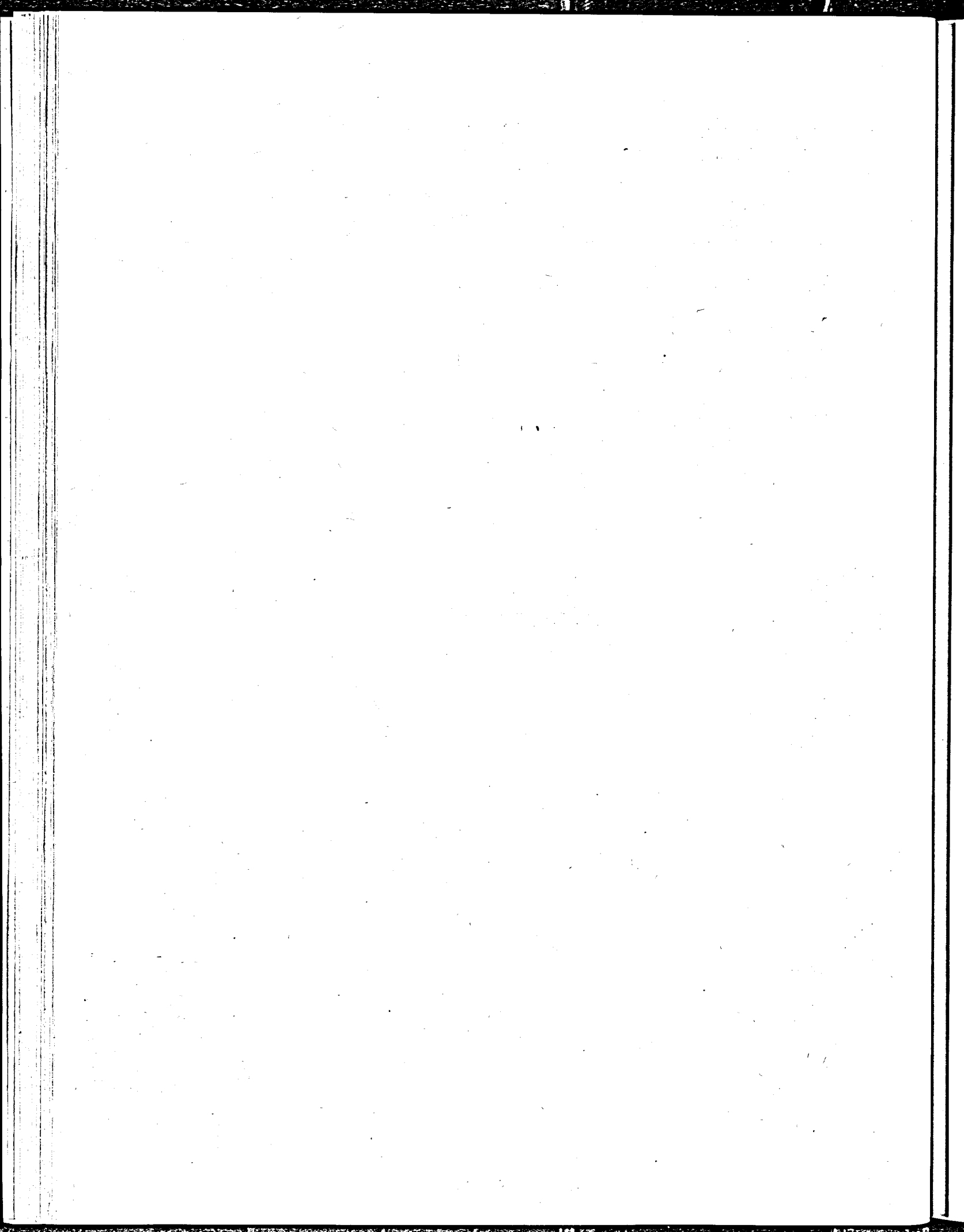
Main exports to Canada
\$498 million (1995), including metals, fish, mineral fuels, precious stones and metals, ore, inorganic chemicals

Main imports from Canada
\$207 million (1995), including machinery, electrical equipment, vehicles and accessories, meats, metals

June 1996



Biographies



Jean Chrétien

Prime Minister of Canada

Born in Shawinigan, Quebec, on Jan. 11, 1934, Jean Chrétien studied law at Laval University and was called to the bar in 1958. He joined a Shawinigan law firm, and was director of the Bar of Trois-Rivières in 1962-63.

Mr. Chrétien was first elected to the House of Commons in 1963. After being re-elected in 1965, he was appointed parliamentary secretary to Prime Minister Lester B. Pearson and, in 1966, parliamentary secretary to the Minister of Finance. In 1967 he became Minister of State attached to the Minister of Finance, and in 1968 he was appointed Minister of National Revenue.

Re-elected five times between 1968 and 1980, Mr. Chrétien held a number of cabinet portfolios, among them Indian Affairs and Northern Development; Industry, Trade and Commerce; Finance; Justice; and Energy, Mines and Resources. He was President of the Treasury Board from 1974 until 1976; and he was appointed Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs in June 1984.

Following the election of September 1984, the Liberals formed the official Opposition and Mr. Chrétien served as critic for external affairs. In 1986 he left politics and, from 1986 to 1990, he was a counsel with the law firm of Lang Michener Lawrence and Shaw. He was also a senior advisor with Gordon Capital Corporation.

In 1990, Mr. Chrétien returned to politics. On June 23, he was elected Leader of the Liberal Party of Canada. He was elected to the House of Commons in a byelection and sworn in as Leader of the Opposition in December.

Mr. Chrétien was re-elected to the House of Commons for the riding of Saint-Maurice on Oct. 25, 1993, when his party won a majority of seats in the House. He became the 20th Prime Minister of Canada on Nov. 4, 1993.

Mr. Chrétien married Aline Chaîné of Shawinigan in 1957. They have three children.

Lloyd Axworthy
Minister of Foreign Affairs

Lloyd Axworthy was born on Dec. 21, 1939, in Saskatchewan. He graduated from United College (now the University of Winnipeg) and from Princeton University, receiving a doctorate in 1972.

During the 1960s and '70s, he was a professor of political science at the University of Winnipeg and also served as director of the university's Institute of Urban Studies.

In June 1973, he was elected as Liberal member of the Manitoba legislative assembly, representing the Fort Rouge constituency, and was re-elected in October 1977.

First elected to Parliament in May 1979, Mr. Axworthy was re-elected in 1980 to the riding of Winnipeg-Fort Garry. Between 1980 and 1984, he served as Minister of Employment and Immigration, Minister Responsible for the Status of Women and Minister of Transport.

Between 1984 and 1992, he held a variety of positions including critic for regional and industrial expansion and the Canadian Wheat Board; deputy critic for external affairs; critic for trade; and chairman of both the Liberal Trade Task Force and the Liberal Caucus Economic Policy Committee.

Mr. Axworthy was appointed Minister of Foreign Affairs on Jan. 25, 1996. He previously served in cabinet as Minister of Human Resources Development and Minister of Western Economic Diversification. During that time he was also a member of the Social Development Policy and Economic Development Policy cabinet committees, and he remains a member of the latter body.

Mr. Axworthy is married to Denise Ommaney. They have three children.

Paul Martin
Minister of Finance

Born in Windsor, Ontario, Paul Martin studied law at the University of Toronto and was called to the Ontario bar in 1966.

The greater part of Mr. Martin's career has been spent in the private sector as a business executive, first with Power Corporation of Canada and later as chairman and chief executive officer of Canada Steamship Lines. He has been a corporate director of seven major Canadian companies.

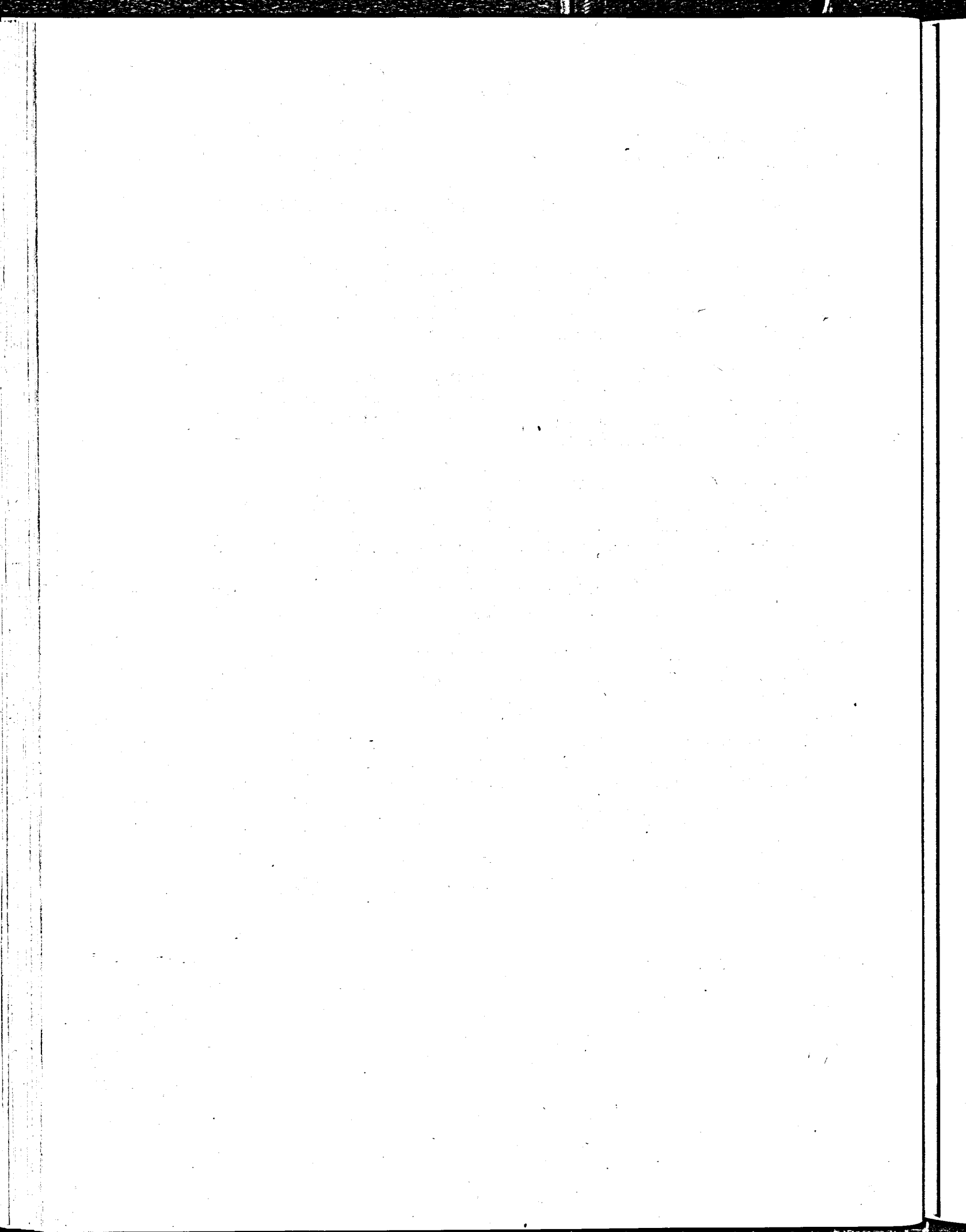
Mr. Martin's experience in the shipping industry was not confined to the boardroom. As a young man he worked as a merchant seaman on the Mackenzie River, in the High Arctic and on the Atlantic Ocean. He also worked in the Alberta oil fields.

Mr. Martin was first elected to the House of Commons in 1988, for the riding of LaSalle-Émard. In Opposition, Mr. Martin served as critic for a variety of economic and social portfolios. From 1991 to September 1993, he was associate finance critic and critic for the environment. Previously he had been critic for the Treasury Board and for urban development. His other responsibilities included chairing the Liberal Caucus Committee on Sustainable Development and heading the Liberal Task Force on Housing Issues.

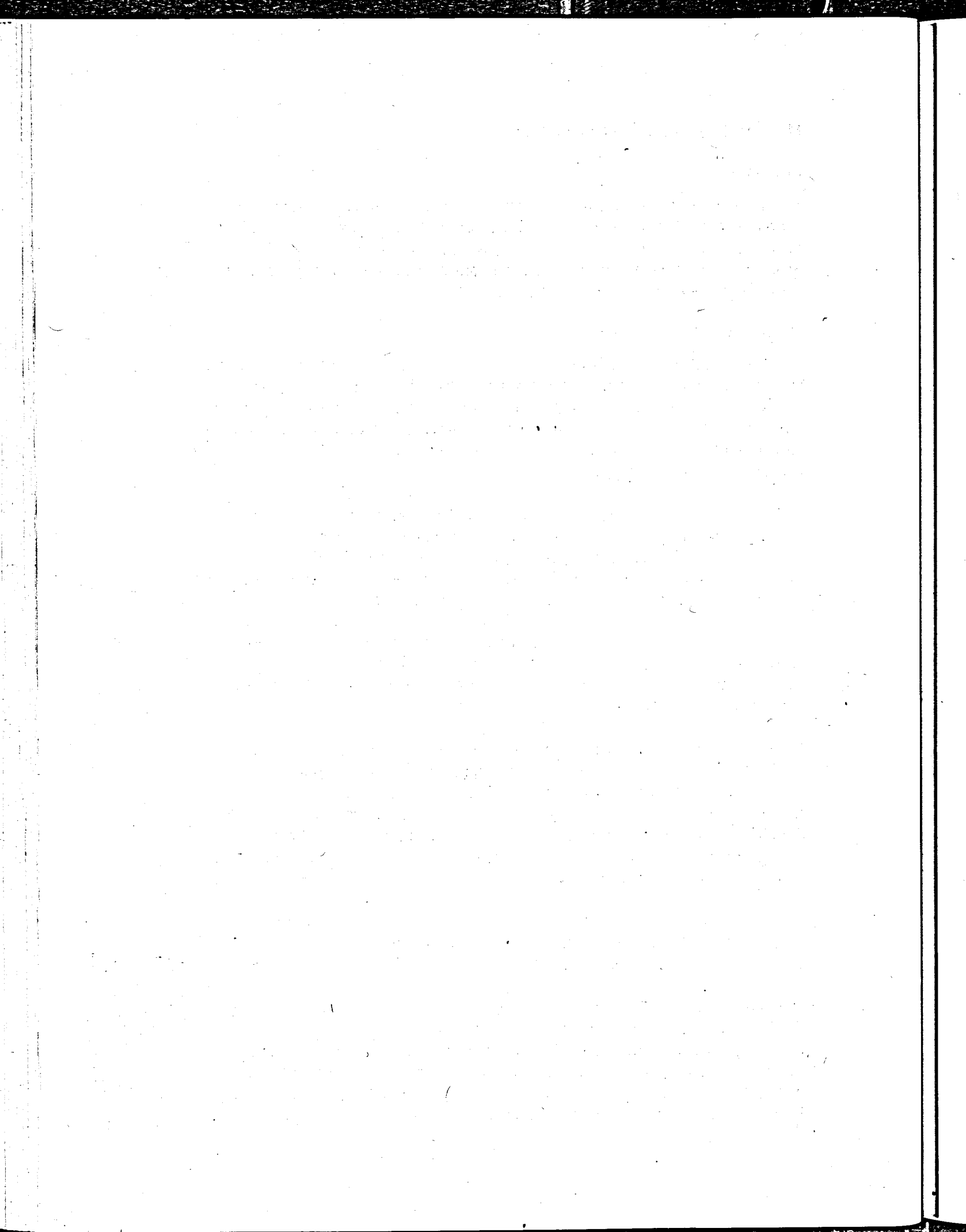
As co-chair of the National Platform Committee of the Liberal Party of Canada, Mr. Martin played a key role in drafting the Liberal platform for the 1993 federal election.

Mr. Martin has been active in a wide range of community and service organizations, including Concordia University, Amnesty International, the Centre for Research and Action on Race Relations and the Advisory Board of the Canadian Centre for Arms Control. He is also a founding director (emeritus) of the North-South Institute and the Canadian Council for Native Business.

Mr. Martin married Sheila Ann Cowan in 1965. They have three sons.



Appendix



Halifax Summit: Communiqué

Preamble

1. We, the Heads of State and Government of seven major industrialized nations and the President of the European Commission, have met in Halifax for our 21st annual Summit. We have gathered at a time of change and opportunity, and have reaffirmed our commitment to working together and with our partners throughout the world.

Growth and Employment

2. The central purpose of our economic policy is to improve the well being of our people, allowing them to lead full and productive lives. Creating good quality jobs and reducing unemployment, which remains unacceptably high in too many of our countries, is thus an urgent priority for all of us. We are committed to establishing an economic environment conducive to the accomplishment of this goal.

3. We remain encouraged by the continued strong growth in much of the world's economy. While there has been some slowing, in most of our countries the conditions for continued growth appear to be in place and inflation is well under control. We will pursue appropriate macroeconomic and structural policies to maintain the momentum of growth.

4. Yet problems remain. Internal and external imbalances, together with unhelpful fluctuations in financial and currency markets, could jeopardize achievement of sustained, non-inflationary growth as well as the continued expansion of international trade.

5. We remain committed to the medium-term economic strategy that we earlier agreed upon. Consistent with it, we are determined to make the best possible use of the current economic expansion by taking steps to promote durable job creation. This requires determined action to further reduce public deficits, to maintain a non-inflationary environment and to increase national savings for the funding of a high level of global investment. Each country has to keep its own house in order.

6. We endorse the conclusions reached by G-7 Finance Ministers in Washington and ask them to maintain close cooperation in economic surveillance and in exchange markets.

7. Good fiscal and monetary policies will not on their own deliver the full fruits of better economic performance. We must also remove obstacles to achieving the longer-term potential of our economies to grow and create secure, well-paying jobs. This will require measures to upgrade the skills of our labour force, and to promote, where appropriate, greater flexibility in labour markets and elimination of unnecessary regulations. At Naples we

committed ourselves to a range of reforms in the areas of training and education, labour market regulation and adjustment, technological innovation and enhanced competition. As we pursue these reforms, we welcome the initiation by the OECD of a detailed review of each member economy's structural and employment policies.

8. As a follow-up to our discussions, we agree to ask ministers to meet in France before our next Summit to review the progress made in job creation and consider how best to increase employment in all of our countries.

9. We are also committed to ensuring protection for our aging populations and those in need in our societies. To this end, some of our countries must take measures to ensure the sustainability of our public pension programs and systems of social support. Similar attention is required in some of our countries to ensuring the availability of private sector pension funds.

10. We welcome the results of the G-7 Information Society conference held in Brussels in February, including the eight core policy principles agreed to by Ministers, and encourage implementation of the series of pilot projects designed to help promote innovation and the spread of new technologies. We also welcome the involvement of the private sector. We encourage a dialogue with developing countries and economies in transition in establishing the Global Information Society, and welcome the proposal that an information society conference be convened in South Africa in spring 1996.

Meeting the Challenges of the 21st Century

11. International institutions have been central to our pursuit of stability, prosperity and equity for the past 50 years. Last year, in Naples, we called for a review of the international institutions to ensure that they are equipped to deal effectively with the challenges of the future. Today, in Halifax, we are proposing some concrete steps toward this goal. All countries have a stake in effective, efficient institutions. We pledge our full energies to strengthening the institutions in partnership with their entire membership to enhance the security and prosperity of the world.

Strengthening the Global Economy

12. The world economy has changed beyond all recognition over the last fifty years. The process of globalization, driven by technological change, has led to increased economic interdependence: this applies to some policy areas seen previously as purely domestic, and to interactions between policy areas. The major challenge confronting us is to manage this increased interdependence while working with the grain of markets, and recognizing the growing number of important players. This is especially important in the pursuit of global macroeconomic and financial stability.

13. Close consultation and effective cooperation on macroeconomic policies among the G-7 are important elements in promoting sustained non-inflationary growth avoiding the emergence of large external and internal imbalances, and promoting greater exchange market stability. Our Ministers have adopted a number of changes to the structure of their consultations over time, in order to strengthen policy cooperation, including enhanced consultation with the IMF.

14. The growth and integration of global capital markets have created both enormous opportunities and new risks. We have a shared interest in ensuring the international community remains able to manage the risks inherent in the growth of private capital flows, the increased integration of domestic capital markets, and the accelerating pace of financial innovation.

15. The developments in Mexico earlier this year and their repercussions have sharpened our focus on these issues. We welcome the recent more positive turn of events in Mexico, as well as the positive developments in a number of emerging economies.

16. The prevention of crisis is the preferred course of action. This is best achieved through each country pursuing sound fiscal and monetary policies. But it also requires an improved early warning system, so that we can act more quickly to prevent or handle financial shocks. Such a system must include improved and effective surveillance of national economic policies and financial market developments, and fuller disclosure of this information to market participants. To this end, we urge the IMF to:

- establish benchmarks for the timely publication of key economic and financial data;
- establish a procedure for the regular public identification of countries which comply with these benchmarks;
- insist on full and timely reporting by member countries of standard sets of data, provide sharper policy advice to all governments, and deliver franker messages to countries that appear to be avoiding necessary actions.

17. If prevention fails, financial market distress requires that multilateral institutions and major economies be able to respond where appropriate in a quick and coordinated fashion. Financing mechanisms must operate on a scale and with the timeliness required to manage shocks effectively. In this context, we urge the IMF to:

- establish a new standing procedure — "Emergency Financing Mechanism" — which would provide faster access to Fund arrangements with strong conditionality and larger upfront disbursements in crisis situations.

18. To support this procedure, we ask:

- the G-10 and other countries with the capacity to support the system to develop financing arrangements with the objective of doubling as soon as possible the amount currently available under the GAB to respond to financial emergencies.

19. To ensure that the IMF has sufficient resources to meet its ongoing responsibilities, we urge continued discussions on a new IMF quota review.

20. Solid progress on the elements discussed above should significantly improve our ability to cope with future financial crises. Nevertheless, these improvements may not be sufficient in all cases. In line with this, and recognizing the complex legal and other issues posed in debt crisis situations by the wide variety of sources of international finance involved, we would encourage further review by G-10 Ministers and Governors of other procedures that might also usefully be considered for their orderly resolution.

21. We continue to support the inclusion of all IMF members in the SDR system. Moreover, we urge the IMF to initiate a broad review of the role and functions of the SDR in light of changes in the world financial system.

22. Closer international cooperation in the regulation and supervision of financial institutions and markets is essential to safeguard the financial system and prevent an erosion of prudential standards. We urge:

- a deepening of cooperation among regulators and supervisory agencies to ensure an effective and integrated approach, on a global basis, to developing and enhancing the safeguards, standards, transparency and systems necessary to monitor and contain risks;
- continued encouragement to countries to remove capital market restrictions, coupled with strengthened policy advice from international financial institutions on the appropriate supervisory structures;
- Finance ministers to commission studies and analysis from the international organizations responsible for banking and securities regulations and to report on the adequacy of current arrangements, together with proposals for improvement where necessary, at the next Summit.

23. We also recognize that international financial fraud is a growing problem. We are committed to improving communication between regulators and law enforcement agencies.

Promoting Sustainable Development

24. A higher quality of life for all people is the goal of sustainable development. Democracy, human rights, transparent and accountable governance, investment in people and environmental protection are the

foundations of sustainable development. The primary responsibility rests with each country but bilateral and multilateral international cooperation is essential to reinforce national efforts. We are committed to securing substantial flows of funds and to improving the quality of our assistance.

25. IDA plays an indispensable role in helping to reduce poverty and integrate the poorest countries into the global economy. We urge all donor countries to fulfil promptly their commitments to IDA-10 and to support a significant replenishment through IDA-11. We look forward to the recommendations of the Development Committee's Task Force on Multilateral Development Banks.

26. Multilateral institutions play a crucial role by providing intellectual leadership and policy advice, and by marshalling resources for countries committed to sustainable development. The United Nations and the Bretton Woods institutions should build on their respective strengths. The UN offers a unique forum for consensus building on global priorities, is an advocate for core values, and responds to development and humanitarian needs. The Bretton Woods institutions have a particular role in promoting macroeconomic stability, in supporting favourable environments for sustainable development and in mobilizing and transferring resources for development. We will work with the organizations and all their members to ensure relevant multilateral institutions:

- make sustainable development a central goal of their policies and programmes, including by intensifying and deepening the integration of environmental considerations into all aspects of their programmes;
- encourage countries to follow sound economic, environmental and social policies and to create the appropriate legal and structural framework for sustainable development;
- encourage countries to follow participatory development strategies and support governmental reforms that assure transparency and public accountability, a stable rule of law, and an active civil society;
- encourage the development of a healthy private sector, expand guarantees and co-financing arrangements to catalyze private flows, and increase credit for small and medium-sized enterprises;
- continue to provide resources for the infrastructure needed for sustainable development, where these are not available from the private sector.

27. We agree on the need to actively support the peace process in the Middle-East. Such support would include the establishment of a new institution and financing mechanism enhancing regional cooperation. We therefore urge the Task Force already at work to continue its deliberations with an aim to arriving at a suitable proposal in time for the Amman summit next October.

Reducing Poverty

28. An overriding priority is to improve the plight of the world's poor. Persistence of extreme poverty and marginalization of the poorest countries is simply not compatible with universal aspirations for prosperity and security. Sub-Saharan Africa faces especially severe challenges. We will work with others to encourage relevant multilateral institutions to:

- focus concessional resources on the poorest countries, especially those in Sub-Saharan Africa, which have a demonstrated capacity and commitment to use them effectively, and take trends in military and other unproductive spending into account in extending assistance;
- direct a substantially increased proportion of their resources to basic social programmes and other measures which attack the roots of poverty.

29. We welcome the Paris Club response to our encouragement last year to improve the treatment of the debt of the poorest countries and urge the full and constructive implementation of the Naples terms. We recognize that some of the poorest countries have substantial multilateral debt burdens. We will encourage:

- the Bretton Woods institutions to develop a comprehensive approach to assist countries with multilateral debt problems, through the flexible implementation of existing instruments and new mechanisms where necessary;
- better use of all existing World Bank and IMF resources and adoption of appropriate measures in the multilateral development banks to advance this objective and to continue concessional ESAF lending operations.

30. Open markets throughout the world are also crucial to accelerated economic growth in the developing countries. Multilateral institutions should work to assist the integration of the poorest countries into the world trading system. We encourage the WTO to monitor and review the Uruguay Round's impact on the least developed countries.

Safeguarding the Environment

31. We place top priority on both domestic and international action to safeguard the environment. Environmental protection triggers the development and deployment of innovative technologies, which enhance economic efficiency and growth and help create long term employment. In their policies, operations and procurement, G-7 governments must show leadership in improving the environment. This will require the appropriate mix of economic instruments, innovative accountability mechanisms, environmental impact assessment and voluntary measures. Efforts must focus on pollution prevention, the "polluter pays" principle, internalization of environmental costs, and the integration of environmental considerations into policy and decision making in all sectors.

32. We underline the importance of meeting the commitments we made at the 1992 Rio Earth Summit and subsequently, and the need to review and strengthen them, where appropriate. Climate change remains of major global importance. We will work with others to:

- fulfil our existing obligations under the Climate Change Convention, and our commitments to meet the agreed ambitious timetable and objectives to follow up the Berlin Conference of the Parties;
- implement the medium term work program adopted pursuant to the Convention on Biological Diversity;
- conclude successfully the work of the CSD intergovernmental panel on forests, and promote a successful UN Conference on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks and international consensus at the next CSD session on action to deal with the problems of the world's oceans.

33. We encourage a clearer delineation of the mandates of the CSD and UNEP. CSD should be the global forum for identifying and agreeing upon long term strategic goals for sustainable development. UNEP should act as an international environmental voice and catalyst; it should focus on monitoring, assessment, and the development of international environmental law.

Preventing and Responding to Crises

34. Disasters and other crises complicate the development challenge and have exposed gaps in our institutional machinery. To help prevent and mitigate emerging crises, including those with human rights and refugee dimensions, we will ask:

- the UN Secretary General to explore means to improve the analysis and utilization of disaster and conflict-related early warning information, particularly through the High Commissioners on Human Rights and Refugees;
- the Bretton Woods institutions and the U.N. to establish a new coordination procedure, supported as necessary by existing resources, to facilitate a smooth transition from the emergency to the rehabilitation phase of a crisis, and to cooperate more effectively with donor countries;
- the bodies involved in the provision of humanitarian assistance to cooperate more closely with the Department of Humanitarian Affairs in its assigned coordination role.

Reinforcing Coherence, Effectiveness and Efficiency of Institutions

35. To fulfil their missions effectively into the future, multilateral institutions must continue to undertake reforms and to improve coordination and reduce overlap. The international financial institutions have shown flexibility in

responding to the changing needs of the world economy; there nevertheless remain a number of areas where improvements are desirable to better prepare the institutions for the challenges ahead. We will encourage:

- the World Bank and the regional development banks to decentralize their operations wherever possible;
- the IMF and World Bank to concentrate on their respective core concerns (broadly, macroeconomic policy for the IMF and structural and sectoral policies for the World Bank);
- revision of the Ministerial committees of the IMF and World Bank to promote more effective decision-making;
- the World Bank Group to integrate more effectively the activities of the International Finance Corporation and the Multilateral Investment Guarantee Agency into its country assistance strategies;
- the multilateral development banks to coordinate their respective country programmes more effectively with bilateral and other multilateral donors.

36. So as to allow the United Nations better to meet the objectives in its Charter, we will encourage broadening and deepening the reform process already underway, and will work with others to:

- complete the Agenda for Development, which should set out a fresh approach to international cooperation and define the particular contribution expected of UN bodies;
- develop a more effective internal policy coordination role for the Economic and Social Council (ECOSOC); encourage deeper cooperation between UN and specialized agencies both at headquarters and in the field; consolidate and streamline organizations in the economic and social fields, such as humanitarian relief and development assistance; and encourage the adoption of modern management techniques, with a more transparent and accountable Secretariat;
- update and focus mandates to avoid duplication; eliminate overlaps with new organizations, eg. UNCTAD with WTO, and consider the roles of certain institutions in light of evolving challenges, eg. Regional Economic Commissions and UNIDO.

We call upon Member States to meet their financial obligations and urge early agreement on reform of the system of assessment.

37. To increase overall coherence, cooperation and cost effectiveness we will work with others to encourage:

- rationalization of data collection, analysis, priority setting, and reporting activities, and greater complementarity in the provision of assistance at the country level;

- improved coordination among international organizations, bilateral donors and NGOs;
- all institutions to formulate and implement plans to effect significant reductions in operating costs over the next few years.

Follow-up

38. These are our initial proposals to prepare multilateral institutions for the challenges of the next century. We intend to promote them actively, working together with the wider international community in all appropriate organizations. In particular, in the UN, we commit ourselves to working with other members to advance these goals. We will use the 50th anniversary celebrations in October 1995 to build consensus on these priorities with others. We will take stock at our meeting next year in France.

Creating Opportunities Through Open Markets

39. We recognize that new investment and increased trade are vital to achieving our growth and employment objectives. In a global market, opportunities for domestic and foreign producers and suppliers of goods and services depend as much on domestic policies as on external barriers. In order to improve market access, we intend to work for the reduction of remaining internal and external barriers.

40. We will implement the Uruguay Round Agreements fully, and reaffirm our commitment to resist protectionism in all its forms. We will build on the Agreements to create new opportunities for growth, employment and global cooperation. We will work together and with our trading partners to consolidate the WTO as an effective institution, and are committed to ensuring a well-functioning and respected dispute settlement mechanism. We endorse closer cooperation between the WTO and other international economic institutions. We recognize the importance of enhancing the transparency of the WTO.

41. We support accession to the WTO in accordance with the rules that apply to all of its members and on the basis of meaningful market access commitments. We are committed to ensuring that our participation in regional trade initiatives continues to be a positive force for the multilateral system.

42. The momentum of trade liberalization must be maintained. We are committed to the successful completion of current negotiations in services sectors and, in particular, significant liberalization in financial and telecommunications services. We will proceed with follow-up work foreseen in the Uruguay Round Final Act. We encourage work in areas such as technical standards, intellectual property and government procurement; an immediate priority is the negotiation in the OECD of a high standard multilateral agreement on investment. We will begin discussions on investment with our

partners in the WTO. We recognize that initiatives such as regulatory reform have a particularly important contribution to make to trade liberalization and economic growth by removing administrative and structural impediments to global competition.

43. Consistent with the goal of continued trade liberalization, we will pursue work on:

- trade and environment to ensure that rules and policies in these different areas are compatible;
- the scope for multilateral action in the fields of trade and competition policy;
- trade, employment and labour standards.

44. We will work together with our partners in the WTO and other appropriate fora to create the basis for an ambitious first WTO Ministerial Meeting in Singapore in 1996.

Economies in Transition

45. We recognize the progress of many countries in transition toward democratic, market-based societies. Early and determined macroeconomic stabilization has proven the most effective strategy to allow an early return to growth. To consolidate these gains, the process of far reaching structural reform must be pursued vigorously. We will continue our support for economic reform in the economies in transition, and their integration into the global trade and financial systems. We recognize their need for improved market access.

46. We welcome the good start Ukraine has made on its bold program of economic reform. The recent Stand-By Arrangement with the IMF provided the basis for substantial financial support by the international financial institutions and bilateral donors. We encourage Ukraine to continue its reform efforts in close cooperation with the international financial institutions. Assuming the continuation of strong economic reform, an additional \$2 billion in commitments could be available from the international financial institutions by the end of 1996.

47. We are encouraged by Russia's renewed commitments to financial stabilization and economic reform. Continued political reform is also necessary. We believe that a stable political, regulatory and legal environment, and the development of a modern financial sector, together with the full implementation of the policy measures outlined in the recently-signed IMF Stand-By Arrangement, will promote Russian economic recovery. We welcome the June 3 Paris Club debt rescheduling agreement and recognize the

relevance of a comprehensive multilateral treatment of Russia's external public debt. We also note Russia's interest in working in close cooperation with the Paris Club.

Nuclear Safety

48. Each country is responsible for the safety of its nuclear facilities. We welcome progress to date in improving levels of nuclear safety in the countries of central and eastern Europe and the Newly Independent States. We congratulate President Kuchma of Ukraine on his decision to close the Chernobyl nuclear power plant by the year 2000. We reaffirm the commitments of support made last year at Naples under the G-7 Action Plan for Ukraine's Energy Sector. We are pleased to note the replenishment of the EBRD Nuclear Safety Account and the commitment of bilateral resources for short-term safety upgrades and preliminary decommissioning work for the closure of Chernobyl. We invite other donors to join with the G-7 countries in contributing funds for this purpose.

49. In order to assist the closure of Chernobyl, we will continue our efforts to mobilize international support for appropriate energy production, energy efficiency and nuclear safety projects. Any assistance for replacement power for Chernobyl will be based on sound cost-effective and environmental criteria. The World Bank and EBRD should continue their cooperation with Ukraine in devising a realistic long-term energy strategy. They should increase their financial contribution in support of appropriate energy sector reform and energy conservation measures, and mobilize private sector support for energy investments.

Next Summit

50. We have accepted the invitation of the President of France to meet in Lyon from June 27th to 29th, 1996.

Halifax, June 16, 1995

Halifax Summit: Chairman's Statement

1. In this 50th anniversary of the end of the Second World War and the birth of the United Nations, we discussed in a spirit of cooperation political issues of global importance. Noting with satisfaction what has been achieved through reconciliation and cooperation, we confirmed our desire to work together ever more closely in finding solutions.

Commitment to Multilateral Engagement

2. We reaffirm our commitment to the UN, whose Charter lays down the fundamental principles for an international order based on peace and security, sustainable development, and respect for human rights. We support measures to strengthen the UN, which is called upon to play an ever more important role in the post Cold War period, and will work with other Member States to build, through concrete reforms of the institutions, a more effective and efficient organization to meet the challenges of the next half-century. We call upon Member States to meet their financial obligations and urge early agreement on reform of the system of assessment.

3. The United Nations must be able to act more quickly and effectively to address threats to international peace and security. We, for our part, are determined to coordinate more closely our individual efforts to assist in the prevention, management and resolution of conflicts. A high priority should be placed on the early warning of crises, political mediation and, in accordance with realistic mandates, the rapid deployment of UN civilian and military personnel, including peacekeepers, to areas of conflict. We encourage further efforts to improve operational planning and procedures for peacekeeping missions as well as to modernize command and control equipment, logistical arrangements and facilities. We also stress the need for measures to ensure the security of UN personnel, including the early entry into force of the recently-adopted UN Convention for the Safety of United Nations and Associated Personnel. We welcome the growing role of regional organizations and arrangements in building stability and security, in the prevention and management of conflicts, and we attach special importance to reinforcing cooperation between such organizations and the United Nations.

Arms Control and Disarmament

4. We welcome the indefinite extension of the Nuclear Non-Proliferation Treaty and the commitment of States party to the universalisation of the Treaty as well as their decisions to strengthen the review process and adopt a set of principles and objectives for non-proliferation and disarmament. The entry into force of START I is a major landmark in the process of nuclear arms control, which was greatly helped by the decision of Ukraine to accede to the NPT. We now look forward to the early ratification of START II. We support the safe and secure dismantlement of the nuclear weapons eliminated under START I and we welcome the work of the United States and Russia on

measures to ensure that the fissile material from these weapons is rendered unusable for weapons purposes. The disposal of weapons-grade plutonium deserves particular attention and we encourage its further study.

5. We are encouraged by the growing international recognition of the need to complete without delay universal, comprehensive and verifiable treaties to ban nuclear weapons tests and to cut off the production of fissile material for nuclear weapons and other nuclear explosive devices. Recognizing the continuing dangers posed worldwide by criminal diversion and illicit trafficking of nuclear materials, and drawing on the decisions taken in Naples and the practical work undertaken by our experts since then, we resolve to work together to strengthen systems of control, accounting and physical security for nuclear materials; to expand our cooperation in the area of customs, law enforcement and intelligence and to strengthen through venues such as the IAEA and INTERPOL the international community's ability to combat nuclear theft and smuggling. We emphasize the importance of bringing the Chemical Weapons Convention into force at the earliest possible date, and call for rapid progress in developing verification systems for the Biological and Toxin Weapons Convention.

6. The excessive transfer of conventional arms, in particular to areas of conflict, is one of our main preoccupations. We are appalled by the continuing injuries to civilians caused by anti-personnel landmines. We urge States to become party to the 1980 Conventional Weapons Convention and to participate in its review conference this fall in an effort to strengthen multilateral controls over anti-personnel landmines. We urge all countries to support full implementation of the UN Register of Conventional Arms, and note that Article 26 of the UN Charter calls for "the least diversion for armaments of the world's human and economic resources". Regional organizations can help promote transparency and confidence-building measures that reduce excessive stockpiling of conventional weapons. We shall work with others for effective and responsible export controls on arms and sensitive dual-use goods and technologies.

Promoting New Approaches

7. New approaches are needed in the UN and elsewhere to deal with emerging global challenges such as environmental degradation, unsustainable population growth, mass displacement of victims of conflict and involuntary migration across borders. Initiatives such as the UN Secretary General's Agenda for Development that highlight the linkages between economic, social and political issues could make an important contribution to international stability. We commit ourselves to working with other Member States to build on it. We also recognize the importance of non-governmental organizations in the UN's work on economic and social development, including human rights and humanitarian assistance, and believe that greater coordination of their efforts with those of the UN and other organizations would benefit the world

community. We reiterate our firm belief in the necessity for the international community to promote efficient means to respond promptly to humanitarian emergencies, and support the work of the WEU in this area.

8. Respect for the rights of the individual is at the heart of a durable, secure and prosperous international order. We will work to promote good governance and democratic accountability, which are the surest guarantees of respect for universal human rights and fundamental freedoms. We condemn all forms of discrimination and intolerance, including aggressive nationalism and the mistreatment of persons belonging to minorities. We call upon all States to protect the rights set out in the Universal Declaration of Human Rights, and to ratify and comply fully with international Covenants and other multilateral human rights instruments. We reaffirm our support for the UN High Commissioner for Human Rights and his coordinating role on human rights throughout the UN system. We call for the strengthening of international mechanisms of accountability for human rights violations, and on governments to cooperate fully with courts, tribunals and investigative commissions, including on the effective pursuit of individual cases within the bounds of international and domestic law.

9. We restate our resolve to defeat all forms of terrorism. Following recent outrages, we agree to share more intensively our experiences of, and lessons learned from, major terrorist incidents, and to strengthen our cooperation in all areas of counter-terrorism, including research and technology. We call upon all States that assist terrorists to renounce terrorism and to deny financial support, the use of their territory or any other means of support to terrorist organizations. We attach particular importance to measures to impede the ability of terrorist organizations to raise funds, and urge other governments to strenuously enforce laws against terrorist activity and join existing treaties and conventions against terrorism. In pursuit of these shared aims, we charge our terrorism experts group to report to a ministerial level meeting on specific, cooperative measures to deter, prevent, and investigate terrorists acts. These sessions should be held prior to our next meeting.

10. Transnational criminal organizations are a growing threat to the security of our nations. They undermine the integrity of financial systems, breed corruption, and weaken emerging democracies and developing countries around the world. To counter their criminal activities effectively, we will work to reinforce existing institutions, strengthen our cooperation, exchange of information, and assistance to other nations. Sanctuaries provided by some countries to transnational criminal organizations and their agents create a major difficulty in the implementation of justice. We all agree to cooperate more closely together, and with others, to ensure that they cannot escape justice by crossing borders. We encourage all governments to adhere to and implement relevant international conventions and the recommendations of the Financial Action Task Force. We recognize that ultimate success requires all Governments to provide for effective measures to prevent the laundering of

proceeds from drug trafficking and other serious crimes. To implement our commitments in the fight against transnational organized crime, we have established a group of senior experts with a temporary mandate to look at existing arrangements for cooperation both bilateral and multilateral, to identify significant gaps and options for improved coordination and to propose practical action to fill such gaps. The group will report back to the Summit in 1996.

Europe

11. After five decades of division, we now have the historic opportunity to establish in all of Europe democracy, market economy, stability, peace and prosperity. We strongly support the contribution of the European Union to stability and cooperation through its Europe Agreements with Central European countries and the Baltic States as well as through Partnership Agreements with Russia, Ukraine and other newly independent States. We encourage States to take full advantage of the opportunities afforded by the Pact on Stability in Europe and NATO's Partnership For Peace program for enhancing security and stability in the whole of Europe. We encourage other multilateral fora and arrangements to assist in the integration of Europe. We are pleased with the steps taken at the Budapest Summit last year to strengthen the capabilities of the OSCE, and we will contribute to the OSCE study into a security model for Europe for the 21st century.

12. We are deeply concerned by the continuing escalation of hostilities in Bosnia, especially in the area of Sarajevo. We appeal to all parties to establish an immediate moratorium on military operations in order to allow political negotiations, without which no lasting solution is possible, to resume as quickly as possible on the basis of the Contact Group proposals which we urge the Bosnian Serbs to accept.

13. We condemn the taking of UN hostages by the Bosnian Serbs, their deplorable shelling of civilian populations and their obstruction of UNPROFOR's freedom of movement. We demand the immediate and unconditional release of the remaining hostages, and hold the Bosnian Serb leadership accountable for their safety. We call on the Bosnian government and all other parties to renew the Cessation of Hostilities Agreement, and to ensure the free passage of humanitarian assistance.

14. We welcome the decision of the UN Security Council to strengthen UNPROFOR and to provide it with a rapid reaction capacity to enhance its security and its ability to protect civilians, facilitate the delivery of humanitarian assistance and promote conditions for a lasting peace. The Rapid Reaction Force will be under UN command, as stipulated in the Security Council resolution, and operate in accordance with UNPROFOR's existing mandate.

15. We call for renewed impetus to be given urgently to the peace process and, in this connection, we welcome the appointment of Carl Bildt as EU negotiator, and offer our strong support to him and to UN negotiator Thorvald Stoltenberg in their efforts to achieve a durable settlement.

16. We call for early mutual recognition between the republics in the former Yugoslavia within their existing internationally recognized borders; recognition between Bosnia and the Federal Republic of Yugoslavia would be an important first step, and we urge President Milosevic to take it. The Bosnian-Croat Federation is a way to advance reconciliation, and we continue to support steps to help stabilize the situation in the former Yugoslav Republic of Macedonia.

17. We remain concerned about the risk of further fighting in Croatia. Both the Croatian government and the Croatian Serbs must exercise restraint. We urge the parties to honour the March 29, 1994 ceasefire and to cooperate with the United Nations in implementing UNCRO's new mandate. We call for further development of the Economic Agreement between the two sides and the opening of political talks to achieve a settlement respecting the internationally recognized borders of Croatia while establishing autonomy for the Serb population on the basis of the principles underlying the Zagreb-4 Plan for Croatia.

Middle East and Africa

18. The Israel-Jordan Peace Treaty is an important building block for peace throughout the region. It is imperative that the momentum for peace be maintained. We encourage the conclusion of peace treaties between Israel and Lebanon and Syria. We pledge our firm support for the Israeli-Palestinian Declaration of Principles. We urge Israel and the Palestinian Authority to conclude, as agreed between them, the arrangements for elections in the Palestinian Autonomous Territory and the redeployment of Israeli Defence Forces. We also recognize the importance of the economic basis for peace, notably the need for regional integration. We reiterate our call to the League of Arab States to end its boycott of Israel.

19. We call upon the Government of Iran to participate constructively in regional and world affairs, and to desist from supporting radical groups that seek to destroy the Middle East Peace Process and destabilize the region. We also call on the Iranian Government to reject terrorism and, in particular, to withdraw its support from the continuing threats to the life of Mr. Salman Rushdie and others associated with his work. We call on all States to avoid any collaboration with Iran which might contribute to the acquisition of a nuclear weapons capability.

20. We reiterate our resolve to enforce full implementation of each and every relevant UN Security Council resolution concerning Iraq and Libya until they are complied with, and recall that such implementation would entail the

reassessment of sanctions. We urge Iraq to reconsider its rejection of UN Security Council Resolution 986 which would permit the sale of oil and purchase of humanitarian goods.

21. We support the positive steps of the Algerian Government towards economic reform, and believe that peace and stability provide the only durable foundation for success. We call for an end to the violence in Algeria, and urge all parties that accept non-violent and democratic principles to pursue political reconciliation through peaceful dialogue and a genuine electoral process.

22. We applaud the peaceful and democratic transition of power in South Africa, the successful holding of elections elsewhere in Southern Africa, and the Angolan peace process. These developments provide good grounds for optimism about Africa's longer term prospects. We will continue to support efforts by African leaders to prevent conflict and enhance the welfare of their populations through democratization, structural reform, and economic liberalization.

23. We condemn extremists in Burundi and Rwanda and support measures to hold them accountable for their actions, including through the International Tribunal for Rwanda. We call for greater international support for humanitarian assistance for the Rwanda/Burundi region. We support the convening of a UN and OAU-sponsored Conference on Stability and Security in the Lakes Region.

Asia-Pacific

24. We welcome the emerging dialogue and cooperation in and with the Asia-Pacific region in various forms including the ASEAN Regional Forum. We welcome China's growing participation in international and regional fora dealing with political, economic and security issues. Each of us will pursue our respective dialogues with China in the interests of a more stable and prosperous world. We look forward to a smooth transfer of government in Hong Kong in 1997, with the object of maintaining its economic prosperity and social stability.

25. We call on North Korea to observe the agreements reached at the NPT Review and Extension Conference. We believe the Agreed Framework between the United States and North Korea offers a real prospect for resolving the North Korea nuclear problem, and we are encouraged by recent developments in this regard. We call on North Korea to fulfil its commitment to the regime of IAEA safeguards and to uphold the terms of the Agreed Framework. The support of the international community can be demonstrated *inter alia* through participation in the Korean Peninsula Energy Development Organization (KEDO). We also believe that progress in the South-North dialogue will contribute to peace and security on the Korean Peninsula.

26. We are concerned about the potential for conflict in Kashmir and urge all parties to pursue a peaceful settlement. To help lower tension and build confidence on the subcontinent, as well as to strengthen the framework of global security, we urge India and Pakistan to support international arms control norms, accede to the NPT and refrain from taking further steps towards ballistic missile deployment or any other measures that might precipitate a regional arms race.

27. We call on the Government of Myanmar to release Aung San Suu Kyi and other political prisoners, without conditions, and to engage in a dialogue of reconciliation aimed at the full and early realization of democracy and national unity.

28. The South China Sea has become increasingly an area of territorial dispute. We call upon all parties to resolve their differences in a peaceful manner respecting international norms.

Americas

29. We encourage implementation by the States of the Americas of the Miami Summit Plan of Action to strengthen democratic institutions, eliminate the threat of terrorism, eradicate poverty and discrimination, conserve their natural environment, and negotiate the Free Trade Area of the Americas. We support the Government of Mexico's bold steps towards political reform and dialogue. We commend the efforts of the Guarantor Group of the Rio Protocol to help Peru and Ecuador achieve a permanent peace between them. We support international cooperation in Haiti's economic and democratic development, and look forward to free and open legislative elections scheduled for June 25.

Halifax, June 17, 1995

Notes

Notes

Sommet de Lyon

du 27 au 29 juin 1996

Cahier d'information



LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20083218 9

DOCS

CA1 EA 96L97 EXF

The Lyon Summit June 27-29, 1996 :

background information

43277437

Sommet de Lyon

du 27 au 29 juin 1996

Cahier d'information



Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada

Foreign Affairs and
International Trade Canada

*Imprimé sur du
papier recyclé*



*Printed on
recycled paper*



Imprimé au Canada
Printed in Canada

Table des matières

Renseignements généraux

- Le Canada et les sommets du G-7 3
- De Halifax à Lyon 8
- La mondialisation 11
- Un partenariat mondial du développement 13
- Réforme des institutions financières internationales :
 progrès depuis Halifax 15
- Le renforcement des Nations unies 18
- Le contexte économique mondial 20
- La conjoncture économique et financière au Canada 23
- Graphiques comparatifs sur l'économie 27
- La Conférence ministérielle du G-7 sur l'emploi 32
- Le Canada et l'Organisation mondiale du commerce 34
- La coopération du Canada avec les économies en transition 37
- Le G-7 et la société de l'information 41
- L'environnement 43
- La sûreté et la sécurité nucléaires 46
- La non-prolifération et le désarmement nucléaires 49
- Le Canada et l'ex-Yougoslavie 52
- Le terrorisme 54
- Le crime transnational organisé 56

Fiches documentaires

- Canada 59
- France 60
- Allemagne 61
- Italie 62
- Japon 63
- Royaume-Uni 64
- États-Unis 65
- Union Européenne 66
- Russie 67

Biographies

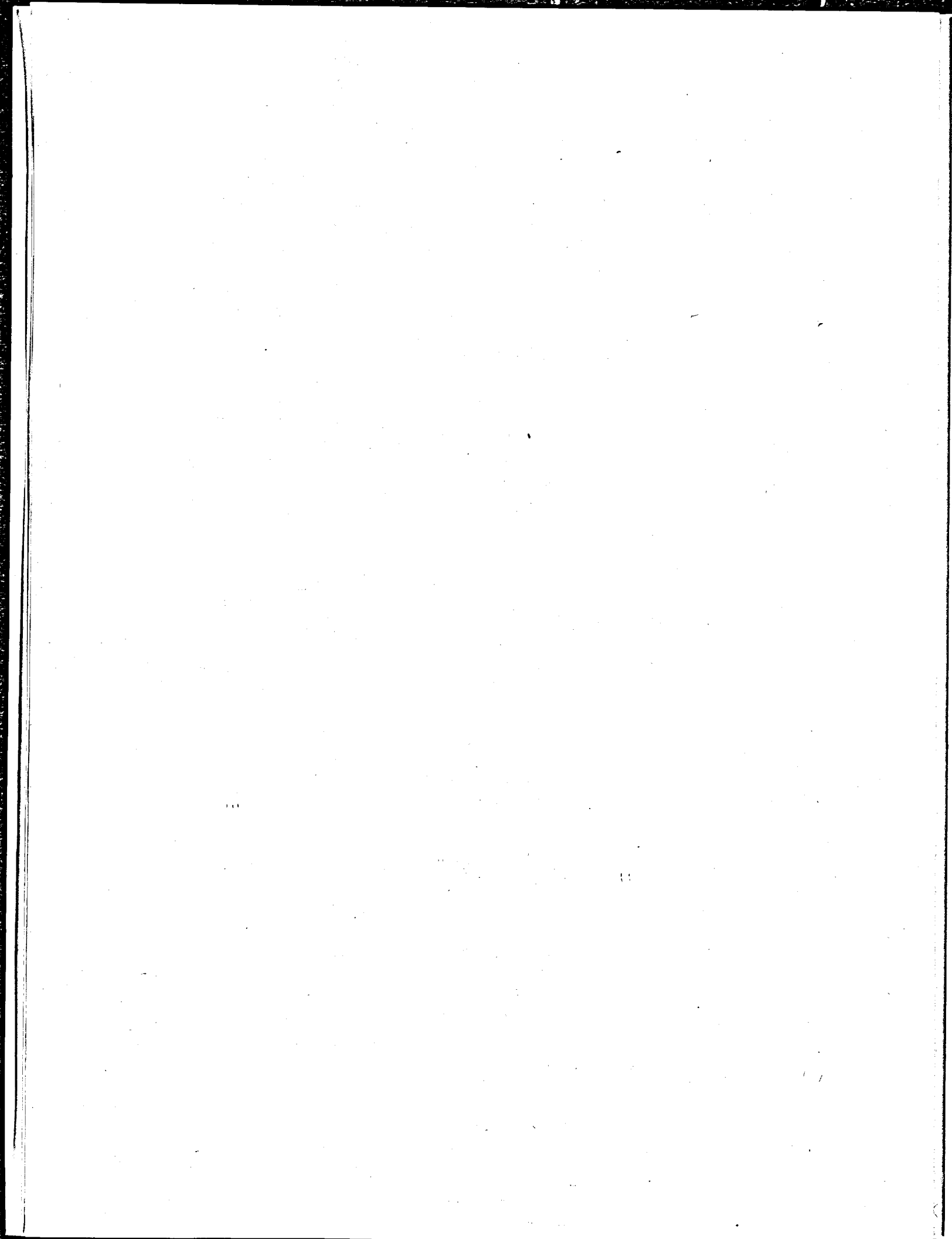
- Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien 71
- Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy 72
- Le ministre des Finances, M. Paul Martin 73

Annexes

- Sommet de Halifax : Communiqué 77
- Sommet de Halifax : Déclaration du président 90

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific words or phrases can be discerned.]

Renseignements généraux



Le Canada et les sommets du G-7

Le sommet annuel du G-7 est l'élément le plus visible d'un processus global et permanent de consultation et de coopération entre les sept plus grands pays industrialisés. Les discussions qui y ont lieu correspondent aux travaux faits dans d'autres forums internationaux, tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque mondiale, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC), et aux consultations tenues par le Groupe des Ministres des Finances du G-7.

Le but premier d'un sommet est de donner aux leaders l'occasion de procéder à un échange d'idées et d'expériences qui leur permet de mieux comprendre et gérer les dossiers économiques et politiques urgents. Si le sommet lui-même n'apporte pas toujours de solutions à des problèmes particuliers, il peut amener les leaders qui y participent à enclencher dans leur pays et dans les institutions internationales appropriées des dynamiques susceptibles de les régler.

Historique des sommets

Le premier sommet s'est tenu à Rambouillet, en 1975, à l'initiative du président de la France, M. Valéry Giscard d'Estaing. Conçu à l'origine comme un forum informel de discussion économique qui ne devait pas se répéter, il réunissait les leaders de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon et de l'Italie. Le succès de cette réunion a incité le président des États-Unis, M. Gerald Ford, à se faire l'hôte d'un second sommet, tenu à Porto Rico l'année suivante. Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, s'est alors joint aux autres leaders qui, depuis, se rencontrent tous les ans. La Communauté européenne (maintenant l'Union européenne) a reçu le statut d'observateur au Sommet de Londres en 1977; son représentant aux sommets est le président de la Commission européenne.

Les premiers sommets ont porté sur les façons d'encourager la reprise économique. Les participants y sont convenus de mesures d'appui à l'expansion économique qui réduiraient les taux élevés de chômage sans ajouter aux pressions inflationnistes. Ils ont aussi reconnu que des changements structurels devaient être apportés aux économies nationales pour faire face à la montée des prix du pétrole et aux nouvelles réalités économiques.

Au début des années 80, la lutte contre l'inflation devint la priorité. Les leaders sont alors convenus de la nécessité de restreindre les emprunts publics et de limiter la croissance de la masse monétaire. Ils ont ensuite cherché à harmoniser leurs politiques afin d'élargir, de renforcer et de soutenir la reprise

qui a suivi la récession de 1981-1982. Depuis, une des principales priorités a été de promouvoir la stabilité et la prospérité économiques grâce à de faibles taux d'inflation et d'intérêt et à de saines finances publiques.

Au Sommet de Tokyo en 1986, les leaders ont souligné la nécessité d'améliorer la coopération macroéconomique en surveillant de près le produit national brut, l'inflation et les taux d'intérêt et de change de chaque pays. C'est pourquoi les ministres canadien et italien des Finances furent invités à se joindre à leurs homologues des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon pour former le Groupe des Sept Ministres des Finances. Depuis, les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les hauts fonctionnaires des pays du G-7 se réunissent régulièrement pour discuter du rendement et des politiques économiques de leur pays et renforcer leur coopération économique et monétaire sur le plan international.

Après le ralentissement des économies occidentales au début des années 90, les leaders du G-7 ont mis l'accent sur les politiques susceptibles de tonifier et de soutenir la relance mondiale. À Munich, en 1992, ils sont convenus de la nécessité de rendre leurs marchés du travail plus flexibles et mieux adaptés aux transformations économiques afin de lutter contre le chômage élevé. L'année suivante, à Tokyo, ils ont mis au point une stratégie mondiale de croissance pour créer de l'emploi. Sur cette lancée, les États-Unis ont accueilli à Détroit au printemps de 1994 la Conférence du G-7 sur l'emploi, où les ministres des pays du G-7 ont eu l'occasion de procéder à un échange de vues et d'expériences sur la réduction du chômage et la création d'emplois. D'autres discussions se sont déroulées sur ce sujet à la réunion ministérielle de l'OCDE à Paris, en 1994.

Au Sommet de Naples, en 1994, l'emploi et la croissance, les relations avec la Russie, la réforme en Ukraine et le commerce international ont été les principales questions économiques à l'ordre du jour. Les discussions politiques ont principalement porté sur la Bosnie, la Corée du Nord et le maintien de la paix. Il y fut notamment convenu de convoquer à Bruxelles une réunion ministérielle sur les nouvelles technologies et l'autoroute de l'information et d'appuyer l'adoption de mesures pour soulager la dette des pays les plus pauvres. On convint également de fournir à l'Ukraine une aide au plan d'action sur la sûreté nucléaire pouvant aller jusqu'à 200 millions \$ US, et plus de 4 milliards \$ US pour de nouvelles initiatives de réforme, en plus d'appuyer la tenue par le Canada d'une conférence sur le Partenariat pour la transformation économique de l'Ukraine.

Le Sommet de Halifax, en 1995, était centré sur les institutions internationales; un ambitieux programme de renouveau et de réforme visant à les rendre aptes à relever les défis du XXI^e siècle y a été mis sur pied. Les leaders du G-7 voulaient s'assurer que ces institutions, pour la plupart créées il y a environ 50 ans, avaient les ressources et la flexibilité voulues face à une économie mondiale en évolution. Le Communiqué de Halifax a mis de l'avant un

programme de réformes que le FMI, la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement sont en train de mettre en oeuvre. Le programme consistait à renforcer l'économie mondiale, promouvoir le développement durable, réduire la pauvreté, protéger l'environnement, prévenir les crises et y réagir, et à renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience des institutions multilatérales.

Si d'habitude les questions macroéconomiques et commerciales occupaient l'avant-scène des sommets, d'autres enjeux mondiaux y ont pris une place importante au fil des ans. Les déclarations sur des problèmes comme le terrorisme, le trafic de la drogue, le blanchiment de l'argent, les violations des droits de la personne, l'environnement, la sûreté et la prolifération nucléaires ont servi à attirer l'attention de la communauté internationale et ont conduit à des actions concrètes.

Parmi les nouveaux points qui se sont ajoutés à l'ordre du jour ces dernières années figurent au premier plan les relations avec les nouvelles démocraties de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique.

Participation de la Russie

C'est en 1989 que le président Mikhaïl Gorbatchev écrivit aux leaders du sommet pour leur faire part de son intention d'intégrer l'Union soviétique dans le système économique international. Au Sommet de Houston, en 1990, les leaders ont demandé au FMI, à la Banque mondiale, à l'OCDE et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de procéder à une étude fouillée de l'économie soviétique et de recommander des réformes systémiques et un plan d'aide occidental.

L'année suivante, les leaders du G-7 ont rencontré le président Gorbatchev immédiatement après le Sommet de Londres afin de passer en revue ses plans de réforme. Ils sont convenus qu'il fallait fournir une aide supplémentaire à l'Union soviétique pour qu'avancent les réformes économiques et politiques.

En 1992, le président Boris Eltsine a rencontré les leaders du G-7 après le Sommet de Munich pour examiner la situation dans son pays de même qu'un programme global d'aide à la Russie. Avant le Sommet de Tokyo, en 1993, les leaders ont annoncé un programme de soutien de 43 milliards \$ US, comportant le rééchelonnement de la dette, le soutien par le FMI des mesures de stabilisation, des prêts de la Banque mondiale pour financer des projets et des importations ainsi que des fonds pour un programme de privatisation.

À Naples, en 1994, le président Eltsine s'est joint aux leaders la dernière journée du Sommet pour discuter d'enjeux politiques communs. Au Sommet de Halifax, en 1995, la participation de la Russie aux discussions politiques s'est accentuée, alors que le G-7 a maintenu son intérêt habituel pour les questions économiques et financières.

Le Canada se réjouit du rôle qu'a joué la Russie dans les dossiers politiques mondiaux. Le Canada et ses partenaires du G-7 appuient sa participation au système commercial et économique international et ils s'emploient à réaliser son intégration à un rythme qui correspond aux réformes en cours.

Réforme des sommets

Ces dernières années, les sommets du G-7 ont semblé prendre une ampleur sans rapport avec les résultats obtenus et plus d'une voix s'est élevée pour demander si ces rencontres menaient réellement aux décisions et à l'action.

Les sommets sont d'abord et avant tout des réunions privées de leaders élus qui doivent trouver un équilibre entre leurs intérêts nationaux et la solution collective aux problèmes économiques et politiques de l'heure exigée par la communauté internationale. C'est ainsi que ces leaders conviennent que certains problèmes — surtout ceux d'envergure mondiale — nécessitent une action commune pour renforcer l'action individuelle d'un pays.

La plupart des recommandations ayant trait à la réforme des sommets tendent à les simplifier et à favoriser davantage les discussions privées entre les leaders. Le Canada n'a cessé de préconiser une rencontre plus pragmatique et moins protocolaire, qui réserve plus de temps aux entretiens informels. Le Sommet de Halifax était lui, axé sur des résultats et son approche pragmatique a contribué à redorer le blason de ce genre de rencontres.

Place du Canada aux sommets

Le fait d'avoir été invité à faire partie du G-7 eut, pour le Canada, une grande importance. Cela consacrait sa politique étrangère sur le plan mondial, sa position de grande nation commerçante, son rôle dans les institutions financières internationales et son statut de pays riche en ressources.

Le Canada s'est joint aux pays du sommet en 1976, à une époque d'instabilité et de changement. Les chocs pétroliers, la fragilité des marchés financiers et l'incertitude économique soulignaient la nécessité d'un dialogue élargi entre les principaux pays industriels de même que de politiques mieux harmonisées.

La mondialisation des finances, du commerce et de l'information a conféré encore plus d'importance à la coopération entre les pays du G-7. La prospérité et la sécurité du Canada sont directement liées à sa capacité d'influencer la direction des affaires internationales. La participation du Canada aux sommets du G-7 continuera donc d'être essentielle.

La contribution la plus grande des sommets du G-7 se situe peut-être au niveau de l'établissement d'un cadre commun de politiques économiques. Ces réunions prouvent au monde entier que les leaders des sept grands pays industrialisés peuvent discuter et convenir d'approches collectives à la

croissance économique et à la création d'emplois. Ce faisant, ils donnent confiance aux entreprises, aux gouvernements et aux consommateurs partout dans le monde.

Les sommets font aussi avancer les dossiers politiques que le Canada a à coeur. Par exemple, l'appui du G-7 aux réformes dans les pays en transition a servi la cause de la sécurité mondiale et a assuré un meilleur partage du fardeau entre contributeurs. La restructuration des institutions et la transformation économique dans ces pays créent à leur tour des débouchés pour les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Le Canada a également pu utiliser les sommets pour soulever des questions qui ont des répercussions sur la scène nationale. C'est ainsi qu'au Sommet de Tokyo, en 1986, il a amené les leaders à faire part, pour la première fois, de leurs préoccupations au sujet des pratiques de subventionnement et les mesures protectionnistes qui faussent le commerce agricole. Par voie de conséquence, l'agriculture a été l'un des principaux points à l'ordre du jour des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round entreprises en septembre 1986. À Londres, en 1991, le Canada a aussi joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'une déclaration très ferme exhortant les nations à protéger leurs ressources biologiques marines et à se conformer aux régimes établis par les organisations régionales de pêche.

Pays sans passé colonialiste, partisan déclaré du multilatéralisme et important pays donateur, le Canada a pu jouer un rôle d'intermédiaire entre les grandes puissances industrielles et les pays moins développés. Son engagement en faveur d'un système d'échanges commerciaux internationaux fondé sur des règles ainsi qu'une présence active de longue date sur la scène internationale en font un membre tout désigné pour siéger aux sommets. En outre, le Canada y apporte une perspective unique en raison de son appartenance aux principales organisations mondiales, comme l'ONU, l'OMC, l'APEC, le Commonwealth, la Francophonie et l'Organisation des États américains.

En tant qu'hôte du Sommet de Halifax en 1995, le Canada a pu encadrer les discussions du G-7 sur des sujets importants et asseoir sa crédibilité à titre de membre des nations les plus industrialisées et de partenaire multilatéral de poids. Cela lui a aussi donné l'occasion de mettre en valeur aux yeux du monde et le Canada et la côte de l'Atlantique.

Le Canada a aujourd'hui sa place au sein du G-7 en raison de la richesse créée par ses 30 millions d'habitants et de sa présence active de longue date sur la scène internationale. Son appartenance au G-7 lui permet d'influencer le cours des événements internationaux dans un sens qui favorise les objectifs et les intérêts du Canada. Tous les Canadiens profitent du renforcement des liens entre les pays du G-7, car cela aide à établir des approches communes aux grands dossiers mondiaux qui nous concernent tous.

De Halifax à Lyon

Le Sommet de Halifax est passé à l'histoire comme une assemblée marquée au coin du pragmatisme et axée sur les résultats, qui a su accroître la crédibilité du processus même de ces rencontres. En 1995, les leaders du G-7 s'y sont engagés d'un commun accord à améliorer le bien-être de leurs commettants par des mesures favorisant l'emploi et la croissance, à veiller à ce que les institutions internationales soient ainsi dotées qu'elles puissent relever les défis de la mondialisation et à réduire les obstacles au commerce et à l'investissement, ainsi qu'à favoriser la réforme au sein des économies en transition et à accroître la sûreté nucléaire.

Au lendemain du Sommet de Halifax, le Canada a amorcé un suivi sans précédent de ses initiatives. Grâce à des consultations poussées, les pays et les organisations internationales clés ont presque tous été informés des résultats de cette rencontre et invités à en appuyer les initiatives.

Halifax a vu naître un programme ambitieux et global de réforme des institutions financières internationales (IFI). Ce programme visait notamment à accroître la cohésion entre les IFI et à rendre leur action plus efficace et efficiente, à prévenir les crises financières et à y réagir, à favoriser le développement durable et la réduction de la pauvreté, à concentrer les ressources concessionnelles sur les plus pauvres et à tenir compte des considérations environnementales dans l'élaboration des programmes et des projets. Le Canada et ses partenaires du G-7 se sont employés à mettre en oeuvre les mesures arrêtées à cette fin au dernier sommet. À Lyon, les leaders passeront en revue les progrès considérables accomplis depuis un an, et ils exposeront les mesures de réforme qui ont été amorcées au sein des Nations unies et des institutions financières internationales.

À Halifax, les leaders ont prôné la réforme et le renouveau des institutions de l'ONU, et une action plus cohérente de la part des institutions multilatérales vouées au commerce et au développement. La réalisation des initiatives qui y ont été amorcées mise sur les consultations au sein des sièges sociaux et des groupes de travail de haut niveau des Nations unies. En dépit du scepticisme de certains pays à l'endroit de l'ambitieux programme de réforme des Nations unies arrêté à Halifax, un récent inventaire révèle que des progrès considérables ont été réalisés en une seule année. On constate entre autres une meilleure coopération sur le terrain entre les organismes de l'ONU ainsi qu'entre les représentants de l'ONU et des IFI, la création de groupes de travail thématiques chargés de coordonner les travaux et de réduire le double emploi, et l'élaboration de nouveaux mandats et énoncés de mission. La réforme et le renouveau de l'ONU seront encore un enjeu important à Lyon.

À Halifax, l'une des questions clés a été la croissance et la création d'emplois. Depuis un an, la reprise économique s'est confirmée dans l'ensemble du G-7 et les taux record de chômage enregistrés lors de la dernière récession sont en baisse. Les efforts déployés par les pays du G-7 pour réduire leurs déficits favorisent la diminution des taux d'intérêt dans le monde, l'accroissement des investissements et la multiplication des possibilités de créer des emplois, et cela, dans un climat de croissance non inflationniste. En avril dernier, les ministres du G-7 se sont réunis à Lille, en France, pour discuter des moyens de créer des emplois et de réduire le chômage. Les conclusions de cette réunion seront présentées aux leaders à Lyon.

Pour créer des emplois et susciter une croissance durable sur les plans mondial et national, il faut nécessairement accroître le commerce et l'investissement. En novembre 1995, le Canada a convoqué une réunion informelle des ministres du Commerce afin de faire le consensus sur l'ordre du jour de la première rencontre ministérielle que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit tenir en décembre prochain à Singapour. Le rôle central de l'OMC et les plans de cette rencontre ministérielle seront scrutés à Lyon.

Il a été reconnu à Halifax que le développement durable repose notamment sur la saine gestion des affaires publiques, le respect des droits de la personne, l'investissement dans les ressources humaines et la protection de l'environnement. Le Canada appuie une approche associative aux termes de laquelle les pays en développement sont au premier titre responsables, sur les plans politique et économique, de gérer leur propre développement. Quant aux pays développés, leur rôle est de canaliser leur appui vers les secteurs essentiels et d'améliorer la qualité de leur aide, tandis que les institutions multilatérales doivent assurer la coordination des activités de développement. À Lyon, les leaders discuteront de ce nouveau partenariat mondial.

Les douze derniers mois ont été marqués de progrès considérables au chapitre du programme du G-7 en matière de sûreté nucléaire. Sous la présidence du Canada, un protocole d'entente sur la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl d'ici à l'an 2000 a été signé par le G-7 et l'Ukraine, donnant ainsi suite aux engagements pris au Sommet de Naples en 1994 et à Halifax. Les projets du G-7 pour améliorer les procédures de planification et d'exploitation liées à la sûreté nucléaire se sont poursuivis en Russie, en Lituanie et en Bulgarie. Le Sommet sur la sûreté et la sécurité nucléaires, tenu en avril 1996 à Moscou, est une étape importante dans l'instauration d'une meilleure coopération internationale en matière de sûreté nucléaire. Le président Eltsine a promis que la Russie adhérerait à la Convention internationale sur la sûreté nucléaire, à la Convention de Vienne sur la responsabilité en matière de dommages nucléaires et à la modification apportée en 1993 à la Convention de Londres pour bannir l'immersion des déchets à faible radioactivité. Un programme de lutte contre le trafic illicite des matières nucléaires a également été approuvé. À Lyon, les leaders feront le point sur les progrès réalisés et discuteront de façons d'accroître la sûreté nucléaire.

L'environnement reste une des grandes priorités du G-7. À Halifax, les leaders ont examiné dans quelle mesure on a donné suite aux engagements clés pris à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement tenue en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil. En mai 1996, les ministres de l'Environnement du G-7 se sont réunis à Cabourg, en France, pour discuter de questions liées à la santé et au commerce ainsi que d'arrangements institutionnels de nature à protéger l'environnement et à favoriser le développement durable. On s'attend qu'à Lyon les leaders réitérent les engagements pris à Rio et discutent des façons d'améliorer l'efficacité des institutions internationales.

La coopération internationale dans la lutte contre le crime organisé et le terrorisme s'est intensifiée depuis un an. En octobre et novembre 1995, le Canada a été l'hôte de réunions du Groupe d'experts de haut niveau sur le crime organisé transnational et il a participé aux réunions tenues ultérieurement par la France. Les recommandations du Groupe seront discutées à Lyon. Le Canada a également été l'hôte en décembre 1995 d'une conférence sur la lutte au terrorisme à l'issue de laquelle les ministres ont publié une déclaration conjointe préconisant diverses formes de coopération, dont un meilleur partage de l'information sur le terrorisme.

Comme par les années passées, les leaders et leurs ministres des Affaires étrangères feront le point sur les dossiers politiques chauds, et particulièrement sur la situation dans l'ex-Yougoslavie, au Moyen-Orient, en Russie, au Rwanda, au Burundi, au Nigéria, au Soudan, au Libéria, en Iran, en Iraq et en Libye. Le président de la Russie se joindra aux leaders du G-7 pour des discussions politiques et pour des entretiens sur les enjeux mondiaux qui suscitent des préoccupations communes.

À Lyon, les leaders examineront les avantages et les défis du phénomène de la mondialisation et porteront une attention toute particulière à la question du développement. Ils insisteront sur la nécessité de la coopération internationale pour maximiser les avantages de ce phénomène.

La mondialisation

Le Sommet de Lyon a pour grand thème la mondialisation et ses répercussions sur les pays industrialisés et en développement. Le terme « mondialisation » désigne l'intégration croissante des pays dans le système commercial et financier international. Nombre de données nouvelles importantes sous-tendent ce processus : la réduction des obstacles au commerce, et spécialement des tarifs, grâce aux initiatives de libéralisation, comme la création de l'Organisation mondiale du commerce, et aux accords commerciaux régionaux tel l'Accord de libre-échange nord-américain; l'émergence d'économies très dynamiques qui représentent à la fois des concurrents et des clients potentiels pour les économies industrielles établies; la croissance de la richesse économique; la déréglementation des marchés financiers dans un grand nombre de pays, de nouveaux véhicules d'investissement et des innovations technologiques — qui tous se sont traduits par une croissance substantielle des marchés de capitaux.

S'ils créent de nouvelles possibilités, ces facteurs peuvent aussi susciter de nouvelles pressions sur le plan de la compétitivité. Les coûts de l'inefficacité et de l'inflexibilité sont aujourd'hui beaucoup plus grands qu'ils ne l'étaient. La mondialisation offre de multiples occasions d'améliorer le niveau de vie à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement; mais elle exige aussi des ajustements qui peuvent être difficiles à court terme. Pour pouvoir profiter des perspectives meilleures de progrès et d'amélioration des conditions de vie, les pays doivent être capables de s'adapter rapidement et d'innover continuellement dans un contexte de changement constant. La tâche n'est pas facile, mais les avantages l'emportent sur les coûts.

Les pays qui veulent saisir les occasions offertes par la mondialisation doivent unir leurs efforts pour élaborer les stratégies nécessaires. Ces stratégies doivent viser à maximiser le développement économique durable tout en maintenant la cohésion sociale et en renforçant le système de règles multilatérales nécessaires à une économie mondialisée.

La caractéristique frappante de la mondialisation réside dans la myriade des nouvelles relations qui se tissent du fait de la mobilité du capital, de la main-d'oeuvre, des connaissances et de la technologie. Cette situation présente un défi aux économies industrielles. Certains craignent que la mondialisation ne provoque des perturbations, des pertes d'emplois et des baisses de salaires. C'est d'ailleurs ce qui a été à l'origine d'appels au protectionnisme dans des pays comme les États-Unis, la France et l'Allemagne. Il ne fait pas de doute que les pays industrialisés devront opérer certains ajustements dans les années à venir. Les gouvernements doivent aider les gens à s'adapter. Toutefois, la mondialisation offre à coup sûr des occasions de croissance économique, de création d'emplois et de qualité de vie meilleure.

Beaucoup de pays en développement sont impatients d'accéder au nouveau marché planétaire, mais, pour y arriver, ils doivent moderniser leur infrastructure et revoir leurs lois financières, bancaires et commerciales. Par ailleurs, à l'instar des pays développés, ils doivent trouver des façons d'aider leurs populations à s'adapter — grâce, par exemple, à des programmes appropriés de formation des travailleurs, à des politiques fiscales qui favorisent la création d'emplois et la préservation des ressources, à la limitation de la population et à des filets de sécurité sociale viables.

La mondialisation a suscité une interdépendance accrue entre pays industrialisés et pays en développement. De plus en plus, les pays en développement représentent des marchés importants de biens et de services. On estime en fait que, pour chaque point de pourcentage de croissance dans les pays en développement, la croissance augmente de 0,2 p. 100 dans les pays industrialisés; et, quand le taux de croissance gagne 1 p. 100 dans les pays industrialisés, il s'accroît de 0,7 p. 100 dans les pays en développement. En d'autres termes, la possibilité d'avantages mutuels est grande — dans la mesure où les deux parties arrivent à rendre leurs régimes commerciaux plus efficaces et plus efficients.

Globalement, l'intégration de la communauté internationale est un phénomène positif. Plus nous sommes exposés à des opinions différentes, plus il devient difficile pour les gouvernements autoritaires de réprimer la liberté de pensée et la démocratie. À cet égard comme à bien d'autres, la mondialisation est pleine de promesses pour notre qualité de vie.

Un partenariat mondial du développement

Le développement sera l'un des dossiers prioritaires à Lyon. Les leaders du G-7 restent conscients de la nécessité d'instaurer le développement durable pour réduire la pauvreté et rendre le monde plus sûr, plus équitable et plus prospère. C'est dans cet esprit qu'ils examineront comment donner au développement un caractère plus durable et équitable.

Le Canada appuie l'approche associative qu'ont avalisée à l'égard du développement les participants à la réunion ministérielle tenue en mai 1996 par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette approche se fonde sur la prémisse esquissée au Sommet de Halifax selon laquelle les pays en développement sont responsables au premier chef de leur propre développement, alors que les pays industrialisés doivent améliorer la qualité de leur aide et intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale.

Ce partenariat suppose des responsabilités communes aux pays en développement et aux pays industrialisés ainsi qu'aux institutions multilatérales. Il s'agit surtout d'instaurer le développement durable en réduisant la pauvreté et l'injustice sociale, en faisant la promotion du respect des droits de la personne et d'une société civile forte, en protégeant l'environnement et en améliorant les services de santé et d'éducation.

Dans le cadre des préparatifs du Sommet de Lyon, le Canada a cherché à concrétiser cette approche en encourageant les pays en développement à arrêter des politiques et un cadre institutionnel propices au développement, en soutenant les mesures destinées à intégrer les pays les plus pauvres dans l'économie mondiale, en réduisant le fardeau de ceux de ces pays qui ont les dettes les plus lourdes et en favorisant l'essor du secteur privé, les apports de capitaux étrangers, la libéralisation du commerce et la stabilité économique.

Le Canada et ses partenaires du G-7 croient que les pays en développement peuvent participer davantage à l'économie mondiale et faire la preuve de leur engagement à l'égard des priorités de développement par une responsabilité accrue dans la conduite des affaires politiques, économiques et sociales. À cette fin, ils devront privilégier le financement de programmes de développement social et économique et éviter les dépenses improductives, y compris les dépenses militaires excessives. Comme les apports de capitaux privés revêtent dans certains pays en développement plus d'importance que l'aide au développement traditionnelle, ces pays devraient encourager la participation du secteur privé par des politiques propres à susciter des conditions favorables au commerce et à l'investissement. Les pays en développement plus prospères ont aussi un rôle à jouer; on les encourage

actuellement à contribuer à ce partenariat en assumant une part plus grande des efforts de développement et en aidant les pays plus pauvres à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale.

Pour appuyer les efforts des pays en développement, les pays industrialisés peuvent améliorer l'efficacité de leur aide, favoriser le développement du secteur privé et les aider à devenir partenaires à part entière dans le système commercial mondial. Le Canada estime que l'aide au développement est plus productive si elle est canalisée vers les pays les plus pauvres qui ont montré qu'ils pouvaient l'utiliser efficacement, et vers les secteurs prioritaires comme la santé, l'enseignement primaire et l'infrastructure de base. Pour mieux intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale, les pays industrialisés peuvent les inciter à s'employer davantage à jouer pleinement leur rôle dans le système commercial multilatéral, leur donner un meilleur accès aux marchés, accélérer le processus de réduction et d'élimination des tarifs et leur offrir une assistance technique aux chapitres de la diversification des exportations et de l'investissement.

On exhorte les institutions multilatérales à poursuivre le processus de réforme amorcé au Sommet de Halifax et, grâce à une coopération et à une coordination accrues, à améliorer l'efficacité de leurs efforts de développement. Il leur est en outre demandé d'aider les pays en développement à appliquer de saines politiques économiques et de contribuer à y réduire la pauvreté et les dépenses improductives en établissant avec eux des priorités en ce qui concerne leurs dépenses de développement. Le Canada et ses partenaires du G-7 veulent aussi s'assurer que les ressources de ces institutions sont reconstituées à des niveaux permettant de réaliser intégralement les objectifs convenus lors du Sommet de Halifax et de sommets précédents du G-7.

Le fardeau de la dette des pays les plus pauvres est un élément important dans l'équation du développement. Pour certains des plus endettés, des mesures extraordinaires de secours d'urgence sont requises afin d'alléger ce fardeau insoutenable. On examine à l'heure actuelle en ce sens une initiative du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, y compris une amélioration des conditions de Naples sur la dette publique bilatérale appliquées par le Club de Paris. Il a été demandé à la Banque mondiale et au FMI de mettre rapidement au point leur projet d'initiative de réduction du fardeau de la dette des pays les plus pauvres et d'envisager de la financer principalement à même les ressources des institutions multilatérales. Dans le cas des pays les plus pauvres, le Canada a radié toute dette d'aide bilatérale au développement non remboursée et, depuis 1987, toute aide publique au développement prend la forme de subventions. Le Canada a constamment encouragé les autres donateurs à faire de même. Au Club de Paris, il est l'un de ceux qui militent en faveur de conditions plus généreuses de réduction de la dette d'aide publique bilatérale des pays les plus pauvres.

Réforme des institutions financières internationales : progrès depuis Halifax

Au sommet tenu à Halifax en 1995, les leaders du G-7 ont lancé un ambitieux programme pour renouveler et réformer les principales institutions financières internationales (IFI) de manière qu'elles puissent faire face aux défis de taille que poseront au XXI^e siècle la mondialisation et la nécessité de gérer l'expansion rapide du commerce et des mouvements de capitaux, de soutenir les efforts de développement des pays plus pauvres et d'améliorer l'efficacité des institutions elles-mêmes.

Le Sommet de Halifax a été une étape décisive dans ce processus de renouveau...Il a donné naissance à un programme progressiste de réformes que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) ont entrepris de mettre en oeuvre.

Les progrès accomplis depuis Halifax sont considérables. À titre de président du Sommet, le Canada a mis en place des mécanismes pour donner suite aux initiatives de Halifax; les leaders passeront en revue ces réalisations au Sommet de Lyon.

Fonds monétaire international

Au sommet de Halifax, le G-7 a avalisé des propositions destinées à améliorer la capacité du FMI de faire face aux crises financières. Il y a notamment été convenu qu'il fallait améliorer les systèmes d'alerte et de réaction rapides et augmenter les ressources financières nécessaires dans de telles occasions.

Depuis, le FMI a accru sa surveillance grâce à une analyse plus rigoureuse et franche des politiques économiques de ses membres. Il a aussi adopté un nouveau mécanisme de financement d'urgence qui permet un accès plus rapide aux arrangements du Fonds.

En outre, l'amélioration des normes relatives aux données permet de renseigner les marchés sur les progrès financiers et économiques des pays membres. En vertu des nouvelles normes, les pays qui empruntent sur les marchés financiers doivent publier des données plus à jour et de meilleure qualité. Le Canada souscrit déjà à ces nouvelles normes. Une norme générale moins contraignante sera établie plus tard cette année à l'intention de tous les pays membres. Enfin, de l'information sur les pratiques statistiques des membres sera publiée électroniquement à compter de cet été.

Les discussions ont également progressé sur le renforcement des ressources financières dont dispose le Fonds pour faire face aux situations d'urgence, aux termes des Accords généraux d'emprunt. Un accord de principe a été conclu pour doubler ces ressources qui viendront des pays du G-10 et d'un certain nombre d'autres pays qui ont la capacité de soutenir le système monétaire

international. Le Canada a joué un rôle central dans l'élaboration de cet accord puisqu'il a coprésidé le groupe chargé de ce travail. Il est prévu qu'un accord final sera en place avant les réunions d'automne du FMI et de la Banque mondiale. Les nouveaux accords d'emprunt ne remplaceront pas une augmentation des ressources du FMI dans le cadre de la onzième révision des quotes-parts. Le Sommet de Lyon pourra donner un élan additionnel à cette initiative.

Banque mondiale

La Banque mondiale a aussi fait des progrès remarquables dans la mise en application des mesures ambitieuses réclamées à Halifax. Ces mesures comprenaient une meilleure intégration des activités courantes de la Banque et de celles de ses organismes subsidiaires, comme la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), une coordination plus efficace des programmes propres à certains pays entre les banques multilatérales et les donateurs bilatéraux et les autres donateurs multilatéraux, des changements aux comités ministériels du FMI et de la Banque mondiale afin de promouvoir un processus décisionnel plus efficace et, lorsque la chose est possible, la décentralisation sur le terrain des opérations tant de la Banque mondiale que des banques régionales de développement.

Nombre des changements en cours s'inspirent des recommandations de Halifax. À titre d'exemple, dans le but de favoriser un processus décisionnel plus efficace, le Comité du développement privilégie maintenant moins les discours préparés à l'avance et davantage les échanges de vues francs au niveau ministériel. Des mesures ont également été prises pour mieux intégrer les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Association internationale de développement, de la SFI et de l'AMGI. La Banque prend aussi des mesures pour accroître la coopération et la coordination avec les banques régionales et décentralise davantage ses opérations.

Groupe de travail sur les banques multilatérales de développement (BMD)

Le rapport diffusé en mars dernier par le groupe de travail sur les BMD constitue un autre apport précieux à la réforme des IFI. Ce groupe de 18 membres a été créé en octobre 1994 afin d'examiner si les BMD ont les outils nécessaires pour réagir adéquatement aux changements dans le contexte mondial, et de déterminer comment améliorer la coopération et la coordination entre les BMD. Dans son rapport, le groupe note que les BMD ont déjà entrepris un certain nombre de réformes significatives, mais il formule aussi trois recommandations clés afin d'améliorer davantage la situation :

- Les BMD devraient se donner une méthode commune pour déterminer et maximiser l'effet de leurs opérations sur le développement.

- La coopération et la coordination devraient être améliorées grâce au partage de l'information.
- Les BMD devraient, chaque fois que la chose est possible, se concerter pour recueillir les données sur les divers pays et analyser la situation économique de chacun.

Le groupe recommande aussi que le développement du secteur privé soit mieux intégré dans le travail des BMD, car le marché a un rôle clé à jouer pour ce qui est non seulement d'appuyer la croissance économique, mais aussi d'améliorer les niveaux de vie et de créer des emplois.

Soutenir le progrès

Les progrès encourageants accomplis dans le renouveau des IFI depuis le Sommet de Halifax sont attribuables en bonne partie à l'initiative et à la détermination dont les IFI elles-mêmes ont fait preuve. Le suivi concerté qui sera fait à Lyon appuiera ces progrès, mais le succès dépendra à terme des efforts aussi bien des IFI et du G-7 que de l'ensemble de la communauté internationale. Tous doivent être conscients de l'intérêt qu'ils ont à s'assurer que les institutions financières internationales ont la capacité voulue pour relever les nombreux défis que pose une économie de plus en plus mondialisée.

Le renforcement des Nations unies

Le Canada croit qu'il est essentiel de persévérer si on veut revitaliser l'Organisation des Nations unies (ONU) et assurer sa pertinence et son efficacité au-delà de l'an 2000. Le Sommet de Halifax, tenu en 1995, a mis de l'avant un ambitieux programme de réforme destiné à préparer les institutions internationales à entrer dans le XXI^e siècle. Le Sommet de Lyon sera l'occasion de poursuivre les initiatives adoptées à Halifax et mises en oeuvre depuis un an. Le Canada travaille avec d'autres membres de l'ONU à la mise en oeuvre des propositions destinées à améliorer son efficacité.

Si les événements récents ont affaibli l'image des Nations unies, on s'attend encore qu'elle joue un rôle prépondérant dans le monde. De plus en plus, elle est appelée à intervenir de façon déterminante et sur plusieurs fronts contre les menaces à la sécurité, menaces nouvelles et plus complexes, comme les conflits intraétatiques, les migrations massives, le crime, la dégradation de l'environnement et le sous-développement.

Nécessité de poursuivre la réforme

Cinquante ans après sa fondation, l'ONU a besoin d'être réformée vu ses difficultés financières d'une part, et la donne tout à fait nouvelle de l'environnement international, d'autre part. Le Secrétaire général est résolu à revitaliser l'organisme et a entrepris à cette fin une revue générale qui va des questions administratives et financières aux politiques de fond.

Au Sommet de Halifax, les leaders ont demandé la réforme et le renouvellement des organismes de l'ONU et l'harmonisation des institutions multilatérales s'occupant de commerce et de développement. Les initiatives prises à Halifax se poursuivent au moyen de consultations entre les sièges des organismes onusiens et les groupes de travail de haut niveau de l'ONU.

Des progrès substantiels ont été faits dans l'instauration d'une plus grande harmonisation interne et d'une direction plus ferme dans l'ensemble du système onusien. Le budget adopté pour l'exercice biennal 1996-1997 est inférieur aux dépenses finales approuvées pour l'exercice 1994-1995 et représente une croissance nominale négative. Le Bureau des services de contrôle interne a trouvé des zones de chevauchement et de double emploi et a pu dégager ainsi des économies substantielles. Les réformes adoptées par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement réduiront le nombre des organes internes de l'ONU et amélioreront la coopération de l'organisme avec l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne l'intégration des pays en développement dans le système du commerce mondial.

Il reste toutefois beaucoup de progrès à faire pour éliminer le double emploi, améliorer l'efficacité du Secrétariat et assurer la complémentarité avec d'autres institutions, comme le groupe de Bretton Woods. La réforme vise également à assainir les finances de l'Organisation. La situation actuelle serait grandement améliorée si les membres versaient leur quote-part dans les délais et en entier. Le Canada encourage fortement tous les membres à le faire.

Promotion de la paix et de la sécurité

Puissance intermédiaire très engagée dans la promotion de la paix et de la sécurité, le Canada voit depuis longtemps l'ONU comme la pierre angulaire de sa politique étrangère. Il a participé à presque toutes ses opérations de maintien de la paix depuis 1956. À l'heure actuelle, 2 000 Canadiens maintiennent la paix ou participent à un autre titre à des missions de maintien de la paix dans le monde.

Le Canada croit que l'ONU constitue encore l'instrument le plus efficace pour faire régner la paix et la sécurité dans le monde. C'est pourquoi il appuie le rapport du Secrétaire général, *Agenda pour la paix*. Ce rapport reflète la réalité complexe de l'après-guerre froide et recommande les instruments — maintien, rétablissement et consolidation de la paix, mesures de police, diplomatie préventive — et les ressources nécessaires pour prévenir, gérer et régler les conflits.

Le Canada a présenté à l'ONU une étude sur les façons d'améliorer sa capacité de réagir rapidement aux crises. Le Groupe des amis de la capacité de réaction rapide, coprésidé par le Canada et les Pays-Bas, est chargé de mettre en oeuvre les recommandations de l'étude canadienne. Le Canada a également mis un expert à la disposition de l'ONU afin d'aider le Secrétariat à élaborer un programme de forces de réserve. Il parraine aussi un programme ayant pour but d'améliorer le soutien logistique des opérations de maintien de la paix.

À l'aube du XXI^e siècle, les nations en sont venues à comprendre que le développement social ne peut être dissocié du progrès économique et que le réalisme commande de rechercher le bien-être des gens parallèlement à la croissance économique. L'ONU a un rôle particulier à jouer dans l'intégration des facteurs sociaux et économiques, comme elle le fait déjà pour le développement et la paix.

Le contexte économique mondial

L'emploi et la croissance demeurent en tête de liste des objectifs du G-7 en matière de politiques économiques. Le Canada et ses partenaires du G-7 comptent parvenir à un niveau élevé d'emploi et à une croissance non inflationniste soutenue par des politiques macroéconomiques et structurelles complémentaires. À cette fin, ils ont adopté pour le moyen terme une stratégie d'assainissement budgétaire et d'inflation faible et stable, ainsi que des réformes structurelles propres à accroître l'efficacité de leurs économies et à permettre à leurs sociétés de mieux s'adapter au contexte intérieur et planétaire en pleine effervescence. Leurs efforts pour réduire leurs déficits et maintenir l'inflation à la baisse contribuent à faire diminuer les taux d'intérêts dans le monde, stimulant du même coup la création d'emplois et la croissance.

Ces derniers mois, la performance économique des membres du G-7 est demeurée variable. Ainsi, après avoir ralenti durant le second semestre de 1995, la croissance s'est raffermie aux États-Unis à compter du début de l'année. Le Canada a connu un ralentissement semblable, mais la situation actuelle permet d'espérer une reprise en 1996. Par contre, la vigueur de la plupart des grandes économies de l'Europe continentale a fléchi sensiblement, ce qui a eu pour effet d'accroître le taux de chômage. L'économie japonaise montre des signes de reprise, au sortir de la récession qui a commencé au début de 1992. Celle de la Grande-Bretagne, pour sa part, progresse depuis plusieurs trimestres à un rythme assez régulier, équivalant grosso modo à la croissance de sa capacité de production.

Aux États-Unis, comme l'économie fonctionne actuellement à un rythme à peu près égal au potentiel de production, la principale incertitude tient au fait qu'on ne sait pas trop si la croissance y est relativement équilibrée, et donc durable. À cet égard, certains signes montrent que l'économie américaine continuera de croître sensiblement au même rythme que la capacité de production, situation peu susceptible d'accélérer l'inflation dont le taux est faible actuellement. Dans les pays de l'Europe continentale, le principal problème est un taux de chômage élevé et, dans certains cas, en progression, ce qui témoigne de ralentissements cycliques doublés de graves problèmes structurels. Au Japon, l'économie semble enfin réagir positivement aux taux d'intérêt qui ont atteint des plateaux record, à plusieurs programmes de stimulants économiques, aux mesures de renforcement du secteur bancaire et à la dépréciation du yen qui avait atteint un sommet au début de 1995.

Le taux d'inflation demeure très faible dans la plupart des grands pays industriels. L'excellente performance des principaux pays de l'Europe continentale et du Japon à ce chapitre reflète dans une certaine mesure un ralentissement persistant de l'activité économique. Par contre, l'inflation reste faible aux États-Unis même si l'économie fonctionne presque à capacité; le taux de chômage en particulier se maintient depuis un certain temps à des niveaux que l'on associe généralement aux poussées inflationnistes ou à des

niveaux moindres. Au Canada, le taux d'inflation est tombé à la limite inférieure de la fourchette cible de 1 à 3 p. 100, et l'on s'attend qu'il s'y maintienne.

En ce qui a trait au solde du compte courant, le déficit des États-Unis est resté inchangé pour l'essentiel en 1995. L'effet de la croissance économique plus vigoureuse — qui entraînerait normalement un accroissement du déficit du compte courant de ce pays — y a été neutralisé par des gains qui résultent de la dépréciation du dollar américain face au yen et au mark. (Même si globalement le dollar a apprécié au cours des trois derniers trimestres de 1995, sa valeur moyenne a été inférieure à ce qu'elle était en 1994. De plus, l'effet des fluctuations des taux de change sur le flux des échanges commerciaux se fait habituellement sentir à retardement.) Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), le déficit du compte courant des États-Unis équivaudra à 2 p. 100 du PIB de ce pays en 1996, proportion virtuellement la même qu'en 1994-1995. Fait encourageant, la diminution de l'excédent du compte courant du Japon durant la dernière année devrait se poursuivre pendant quelque temps encore en dépit de la forte appréciation récente de la devise américaine par rapport au yen. Une autre donnée importante est la nette amélioration enregistrée au niveau du déficit du compte courant du Canada, qui est passé de 3 p. 100 du PIB en 1994 à 1,7 p. 100 en 1995; le FMI s'attend même à le voir reculer à 0,6 p. 100 en 1996.

L'un des faits saillants de l'année sur les marchés financiers a été la remontée spectaculaire du dollar américain, depuis les planchers record qu'il avait atteints en regard du yen et du mark au début de 1995. Ce redressement est attribuable aux facteurs économiques fondamentaux et à un changement d'orientations. Le rendement des obligations est inférieur au niveau d'il y a un an dans la plupart des pays du G-7 en dépit de la hausse récente provoquée par la vigueur des données économiques, notamment de celle de l'emploi, aux États-Unis. L'assainissement budgétaire et le faible taux d'inflation ont contribué à faire diminuer les taux d'intérêt à long terme. Il devrait en résulter une stimulation de la croissance et de l'emploi dans les pays du G-7.

En Europe, l'ambitieux échéancier d'implantation de l'Union monétaire européenne (UME) rend d'autant plus impérieux les objectifs d'assainissement budgétaire. Comme la croissance économique y a été moins rapide que prévu, la plupart des membres de l'Union européenne ne satisfont pas encore aux exigences financières liées à l'UME. Ils devront réduire sensiblement leurs déficits budgétaires pour que l'UME devienne une réalité d'ici à 1999, délai fixé dans le Traité de Maastricht.

Dans les pays de l'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique, la conjoncture économique présente les signes d'une amélioration qui permet de croire que le passage à l'économie de marché commence à porter fruit. La production mesurée y a diminué depuis le début des réformes, mais souvent les chiffres officiels ne reflètent pas avec exactitude la forte croissance de l'activité du secteur privé. De plus, la croissance a repris dans la plupart des pays de

l'Europe centrale et orientale, le PIB augmentant pour la première fois en cinq ans en 1995; en fait, dans plusieurs pays de l'Europe orientale, elle a atteint un niveau comparable à celui des économies dynamiques d'Asie. La situation dans bon nombre des républiques de l'ex-Union soviétique est aussi encourageante : même si, dans la plupart de ces pays, la production n'a pas encore commencé à augmenter, la situation semble vouloir se stabiliser en raison notamment du succès des mesures anti-inflationnistes.

Comme depuis plusieurs années déjà, la croissance moyenne dans les pays en développement a été passablement forte en 1995, quoique la situation ait beaucoup varié d'une région à l'autre. Aiguillonnée par des taux d'investissement élevés et l'augmentation de productivité qui va de pair, l'Asie a continué d'afficher une croissance vigoureuse. En revanche, même si elle s'est affermie dans nombre de pays d'Afrique, grâce entre autres aux bienfaits de récentes réformes économiques, la croissance sur ce continent reste trop faible pour entraîner une amélioration rapide du niveau de vie, d'où l'urgence de nouveaux progrès.

Une fois traversée la période de turbulence provoquée l'an dernier par la crise du peso mexicain, les marchés financiers des pays en développement se sont stabilisés. Les sorties de capitaux qui avaient fait chuter le cours des actions et exercé des pressions sur les taux de change dans plusieurs pays latino-américains ont pris fin; dans certains cas, la tendance s'est même renversée. Une amélioration de la conjoncture économique est à prévoir.

La conjoncture économique et financière au Canada

Les gouvernements du Canada et des provinces sont résolus à créer un climat économique dans lequel le secteur privé peut prospérer et créer des emplois de qualité. Depuis novembre 1993, leur action a porté sur la mise en place de conditions qui favorisent l'emploi et la croissance. Elle donne d'ailleurs des résultats, puisque l'inflation est maintenant descendue bien au-dessous des 2 p. 100, les taux d'intérêt sont trois points plus bas que l'an dernier et le gouvernement a atteint ses objectifs de réduction du déficit et les a même améliorés.

Par voie de conséquence, environ 625 000 nouveaux emplois ont été créés depuis deux ans et demi et le taux de chômage est passé de 11,1 p. 100 à 9,4 p. 100. Dans les six derniers mois seulement, environ 160 000 emplois ont été créés. En 1995, le Canada a affiché le taux de croissance de l'emploi le plus élevé parmi les pays du G-7 et si les prévisions du Fonds monétaire international se réalisent, cette tendance persistera au cours des deux prochaines années.

Ces gains sont attribuables à la détermination du gouvernement de libéraliser le commerce, d'éliminer les obstacles aux marchés par des réformes structurelles, d'améliorer l'efficacité économique, de stabiliser l'inflation à un bas niveau et de mettre en oeuvre des programmes efficaces de réduction des dépenses à tous les paliers de gouvernement. Dans le dernier budget, des fonds ont été réaffectés pour faire des investissements dans trois domaines prioritaires — la jeunesse, la technologie et le commerce. Ces domaines sont primordiaux si le Canada veut exploiter les avantages de la mondialisation et créer des emplois et de la croissance dans l'avenir.

La performance économique du Canada le place au premier rang des pays du G-7 avec la plus forte création d'emplois durant la période de 1995 à 1997, le deuxième rang pour ce qui est des taux d'inflation au cours des quatre dernières années, des gains spectaculaires au chapitre de la compétitivité internationale qui ont sensiblement amélioré la position du commerce et du compte courant et instauré chez les investisseurs une plus grande confiance. Cette confiance se reflète dans le niveau élevé des investissements commerciaux et dans la réduction de la prime de risque ajoutée aux taux d'intérêt à long terme canadiens. En 1997, le Canada devrait avoir le déficit gouvernemental global le plus bas du G-7 par rapport au Produit intérieur brut (PIB).

Malgré un ralentissement de la croissance en 1995, l'économie canadienne reste fondamentalement saine. Sur une base annuelle moyenne, la croissance réelle du PIB canadien est passée de 4,1 p. 100 en 1994 — la meilleure performance du G-7 — à 2,3 p. 100 en 1995. Deux raisons principales expliquent cette baisse. D'abord, le ralentissement de l'économie américaine dans la première moitié de 1995 a nui à la croissance des exportations

canadiennes. Puis, par suite du relèvement des taux américains, les taux d'intérêt à court terme ont augmenté au Canada à la fin de 1994 et au début de 1995, ce qui a réduit les dépenses intérieures.

La croissance réelle du PIB a progressé à un rythme annuel de 1,2 p. 100 dans le premier trimestre de 1996, une faible hausse par rapport à la croissance de 0,9 p. 100 du trimestre précédent. La croissance de la demande finale intérieure a fait un bond dans le premier trimestre vu l'accroissement des dépenses de consommation. Toutes les composantes de la demande intérieure, exception faite de la construction non résidentielle et des achats gouvernementaux de biens et de services, ont progressé. Le commerce extérieur, qui a été le principal moteur de la croissance depuis la récession, affichait un léger recul en raison de facteurs temporaires comme la correction des stocks aux États-Unis et la grève dans les usines américaines de la General Motors, qui a ralenti le commerce automobile.

Les conditions propices à une reprise de l'activité économique en 1996 et par la suite sont cependant réunies. De fait, selon les prévisions des secteurs privé et public, la croissance réelle du PIB canadien devrait s'accélérer en 1996 et 1997, et dépasser celle de la plupart des autres pays du G-7. D'une part, l'économie américaine s'est raffermie. De plus, comme les pressions inflationnistes s'atténuent, que l'économie tourne encore en-deçà de son potentiel à long terme et que des progrès importants ont été réalisés dans la réduction des déficits financiers, le Canada a substantiellement assoupli les conditions monétaires. Depuis novembre 1995, la Banque du Canada a abaissé cinq fois la fourchette cible des prêts à vue. Par suite de ces actions, le taux des bons du trésor de 90 jours a perdu environ 360 points de base par rapport à son sommet de mars 1995 et les taux à long terme ont été réduits d'environ 90 points de base.

Pour la première fois depuis 1983, le taux canadien des bons du trésor de trois mois se maintient de façon soutenue en deçà du taux américain comparable. L'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains est négatif pour toutes les échéances jusqu'à trois ans. L'écart entre les taux canadien et américain à long terme s'est rétréci à environ 80 points de base, comparativement à environ 160 points de base l'année précédente. Malgré un rétrécissement des écarts, le dollar canadien est resté stable et a dépassé 73 cents US au cours des dernières semaines.

Le taux d'inflation canadien a de nouveau baissé. Le taux d'inflation de l'Indice des prix à la consommation a été en moyenne de 1,4 p. 100 au cours des quatre premiers mois de 1996 — comparativement à 2,1 p. 100 en 1995. Exception faite des aliments, de l'énergie et des effets des impôts indirects, le taux d'inflation a été de 1,5 p. 100 durant cette période, ce qui le place dans la partie inférieure de la fourchette cible, qui va de 1 à 3 p. 100. Au cours des quatre dernières années, le Canada a été au deuxième rang des taux d'inflation du G-7 et il est prévu que sa performance se maintiendra.

Les principaux facteurs qui expliquent le faible taux d'inflation canadien ont été des règlements salariaux plus modestes et la diminution des coûts unitaires de la main-d'oeuvre. Les règlements salariaux ont augmenté de moins de 1 p. 100 depuis 1993. Cela a entraîné d'importantes réductions des coûts unitaires de la main-d'oeuvre et une plus grande compétitivité internationale au cours des deux dernières années. De 1991 à 1994, les coûts unitaires de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier ont baissé de 3,1 p. 100 au Canada alors qu'ils montaient de 5,8 p. 100 dans les pays du G-7 outre-mer et qu'ils reculaient de 1,1 p. 100 aux États-Unis.

Le Canada a connu une forte progression sur le plan commercial en raison d'une amélioration de sa compétitivité, du succès de ses récentes initiatives commerciales et de la conclusion des négociations commerciales multilatérales. Comme les exportations génèrent maintenant 37 p. 100 du PIB du Canada, on ne saurait exagérer l'importance du commerce. Chaque milliard de dollars en exportations crée ou assure environ 11 000 emplois.

La performance commerciale du Canada a été remarquable au cours des deux dernières années. Grâce à un bond des exportations aux États-Unis et au Japon de l'ordre de 15 et 25 p. 100, l'économie canadienne, de plus en plus compétitive, a créé des centaines de milliers d'emplois.

En 1995, le surplus de la balance canadienne du commerce de marchandises s'élevait à 28,4 milliards \$, comparativement à 9,5 milliards en 1993. Dans le premier trimestre de 1996, la moyenne de l'excédent commercial a été de 28 milliards \$, — plus faible qu'au quatrième trimestre, mais semblable à la moyenne de 1995. L'impressionnante performance commerciale du Canada a entraîné un substantiel redressement de son déficit du compte courant, qui a baissé de façon marquée en 1995, soit 0,2 p. 100 du PIB au quatrième trimestre — son niveau le plus bas par rapport au PIB depuis une décennie. S'il est remonté à 1 p. 100 du PIB dans le premier trimestre de 1996, c'est quand même une amélioration sensible par rapport au niveau de 4 p. 100 du PIB où il était en 1993. Selon la plupart des prévisions, la situation continuera de s'améliorer au cours des prochaines années.

Le gouvernement a fait des progrès considérables dans la consolidation des finances publiques. Il a amélioré son objectif de réduction du déficit en 1994-1995, il est en bonne voie pour celui de 1995-1996 (32,7 milliards \$) et il maintient le cap sur ses objectifs de 1996-1997 (24,3 milliards \$) et de 1997-1998 (17 milliards \$). Des dix provinces et des deux territoires du Canada, sept devraient équilibrer leurs budgets ou avoir des surplus en 1995-1996.

Le Canada, plus que les autres pays du G-7, a pris des mesures pour maîtriser ses déficits et sa dette. C'est pourquoi ses besoins financiers tomberont à 0,7 p. 100 de son PIB en 1997-1998, soit le niveau le plus bas depuis près de

trente ans et le plus faible du G-7. Les dépenses gouvernementales au titre du déficit et des programmes sont celles qui auront le plus baissé, en termes de pourcentage du PIB, parmi les pays du G-7 au cours de la période 1993-1997.

Comme le gouvernement a réussi à réduire le déficit et à maîtriser l'inflation, les taux d'intérêt à court terme ont progressivement diminué. Ils ont reculé d'environ 3 p. 100 depuis un an et sont maintenant inférieurs aux taux américains pour la première fois depuis de nombreuses années et ce, sur une base soutenue.

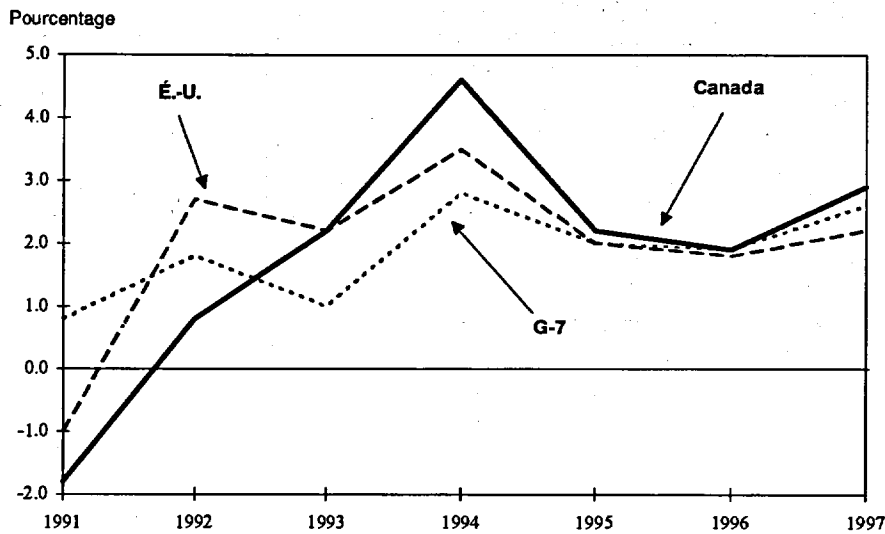
Tout indique que la croissance de l'emploi sera forte en 1996 et dans les années à venir. Des progrès impressionnants ont été réalisés en matière de création d'emplois et de croissance et les conditions économiques de base sont bonnes. Un faible taux d'inflation et d'importantes réformes sur le plan financier ont contribué à un assouplissement considérable des conditions monétaires. Grâce à la forte amélioration de sa compétitivité, conjuguée à des initiatives de libéralisation du commerce et à des réformes structurelles, le Canada a connu une performance commerciale remarquable et a sensiblement réduit son déficit du compte courant. C'est pourquoi on s'attend, dans les milieux gouvernementaux et privés, à ce que la croissance réelle du PIB canadien s'accélère en 1996 et 1997 et qu'elle dépasse celle de la plupart des autres pays du G-7.

GRAPHIQUES COMPARATIFS SUR L'ÉCONOMIE

GRAPHIQUE 1

CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL, 1991-1997

La croissance du PIB réel au Canada a dépassé la moyenne du G-7 chaque année depuis 1993. En 1996, la croissance devrait ralentir dans la plupart des pays du G-7, y compris le Canada. Elle devrait s'accélérer en 1997 grâce à des conditions sous-jacentes favorables (faibles taux d'intérêt et d'inflation). Selon le FMI, le taux de croissance du Canada sera de 2.9 p. 100 en 1997, comparativement à une moyenne de 2.6 p. 100 pour les pays du G-7.

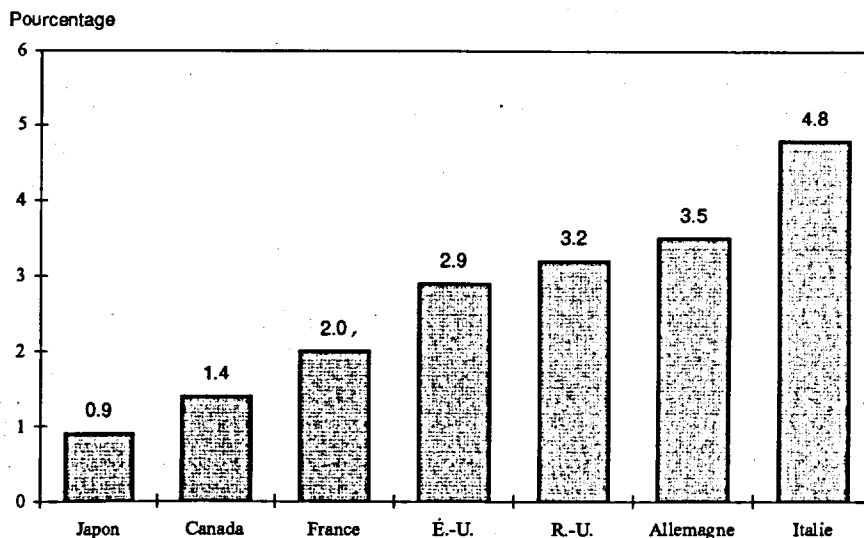


Source : *World Economic Outlook*, FMI, printemps 1996.

GRAPHIQUE 2

TAUX MOYEN D'INFLATION DES PRIX À LA CONSOMMATION 1992-1995

Depuis 1992, la performance du Canada au chapitre de l'inflation a été excellente en raison de la forte croissance de la productivité et de l'absence presque complète de pressions à la hausse sur les coûts. Le FMI prévoit que le taux d'inflation au Canada demeurera inférieur à 2 p. 100 tant en 1996 qu'en 1997.

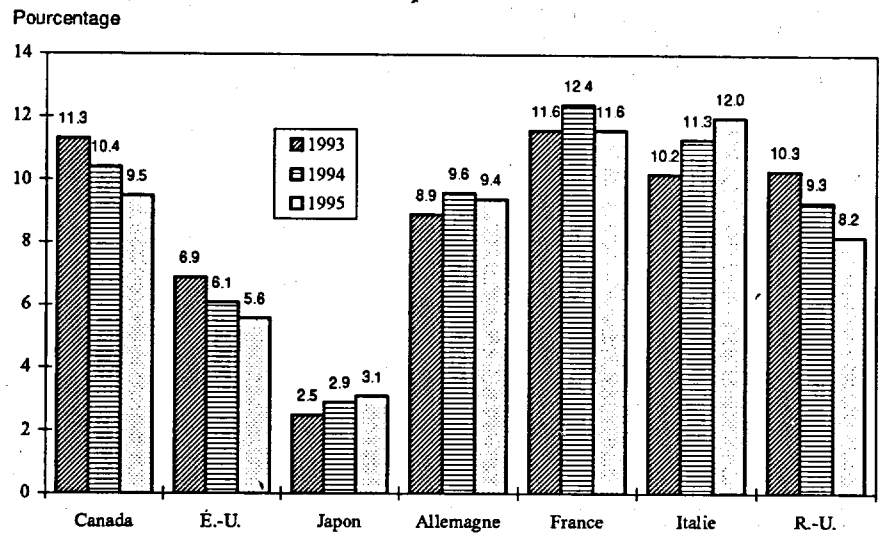


Source : *World Economic Outlook*, FMI, printemps 1996.

GRAPHIQUE 3

TAUX DE CHÔMAGE, 1993-1995

Au cours des trois dernières années, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni ont réussi dans une large mesure à réduire leurs taux de chômage : chacun de ces pays a abaissé son taux de chômage d'environ deux points de pourcentage. Pour que le Canada fasse d'autres progrès, il devra s'engager à prendre des mesures accroissant la souplesse des marchés du travail et aidant les travailleurs à améliorer leurs compétences, et entreprendre des réformes permettant au secteur privé de s'épanouir.

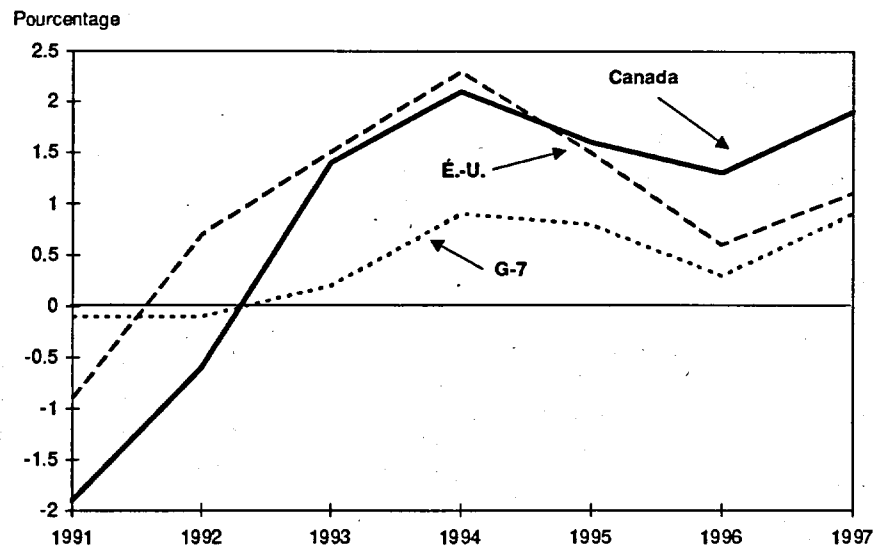


Source : *World Economic Outlook*, FMI, printemps 1996.

GRAPHIQUE 4

CROISSANCE DE L'EMPLOI 1991-1997

Le niveau d'emploi au Canada était en baisse en 1991 et 1992, mais a repris en 1993. Depuis, il a été beaucoup plus élevé que la moyenne du G-7. En 1996 et 1997, le FMI prévoit que la croissance de l'emploi au Canada sera la plus forte du G-7.

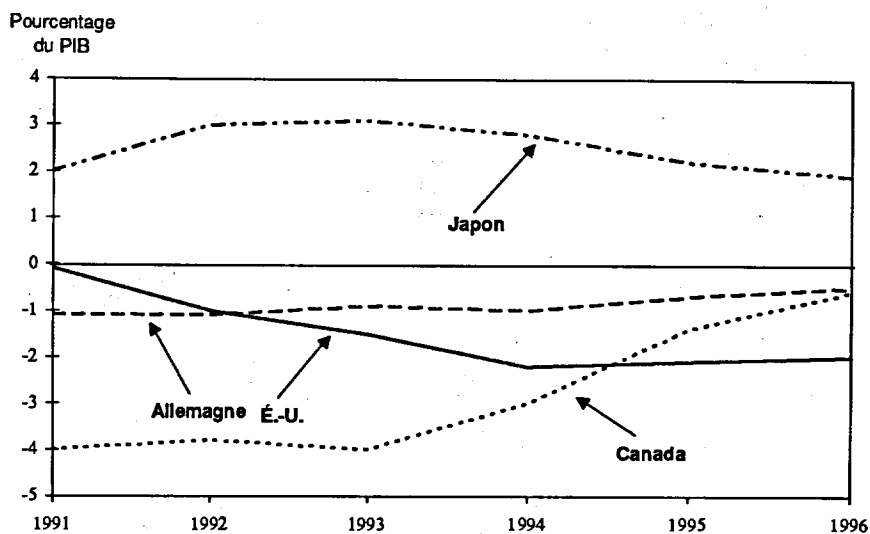


Source : *World Economic Outlook*, FMI, printemps 1996.

GRAPHIQUE 5

SOLDES DU COMPTE COURANT 1991-1996

Au cours des trois dernières années, le déficit du compte courant du Canada en pourcentage du PIB s'est réduit sensiblement, soit de 4 p. 100 en 1993 à 1,4 p. 100 en 1995. Cette amélioration est due à de meilleurs échanges commerciaux, découlant de la restructuration et de la faiblesse de l'inflation qui ont stimulé notre compétitivité dans une vaste gamme de secteurs. Le FMI prévoit qu'en 1996, le déficit du compte courant du Canada baissera encore davantage, pour tomber à 0,6 p. 100 du PIB.

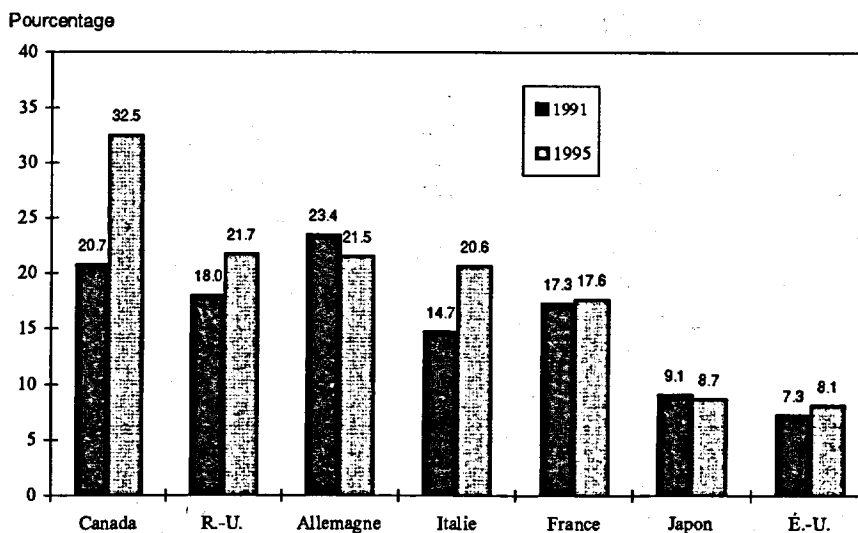


Source : World Economic Outlook, FMI, printemps 1996.

GRAPHIQUE 6

EXPORTATIONS DE MARCHANDISES PAR RAPPORT AU PIB, 1991 ET 1995

Les échanges commerciaux représentent une part importante de l'activité économique au Canada, et cette proportion a rapidement augmenté ces quatre dernières années. En outre, la somme des importations et exportations représente environ 70 p. 100 du PIB du Canada, de loin le pourcentage le plus important parmi les pays du G-7. Les échanges commerciaux sont aussi très importants pour les économies européennes; c'est pourquoi le maintien d'un système commercial ouvert et juste est l'une des priorités du G-7.



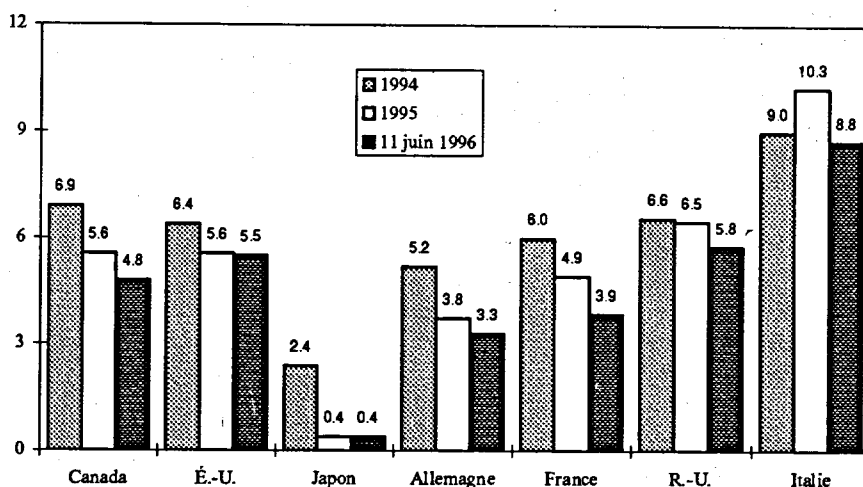
Source : OCDE.

GRAPHIQUE 7

TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME DE 1994 À JUIN 1996

En 1995, les taux d'intérêt à court terme ont diminué dans tous les pays du G-7 sauf l'Italie, où un certain resserrement de la politique monétaire a été nécessaire pour contenir les pressions inflationnistes. C'est au Japon que les taux d'intérêt à court terme ont le plus diminué en raison de la décision prise par les autorités d'assouplir la politique monétaire pour favoriser la reprise économique. Au Canada, on notera que les taux d'intérêt ont fortement diminué en 1995, ce qui a permis aux taux à court terme de s'aligner sur ceux des États-Unis. Au début de 1996, les taux à court terme au Canada sont tombés à un niveau inférieur à ceux des États-Unis. L'écart actuel entre le Canada et les États-Unis est également négatif pour les taux d'intérêt s'étendant jusqu'à trois ans.

Pourcentage



Note : Niveaux de fin de période. Euro-taux de 90 jours.

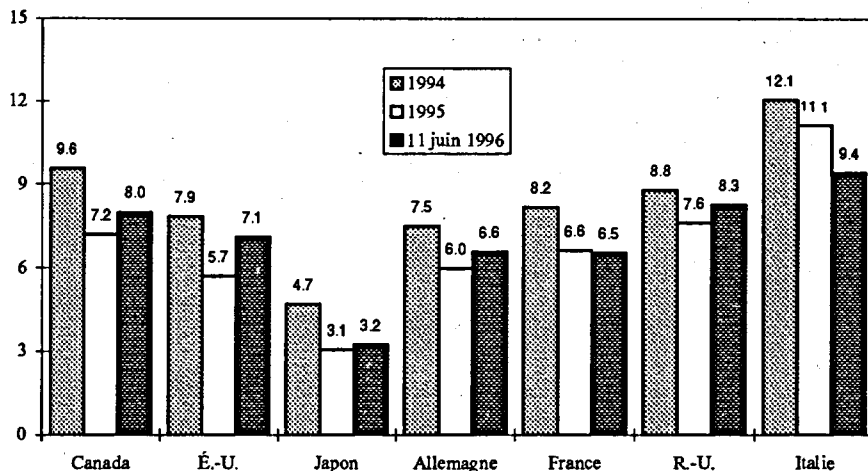
Source : The WEFA Group.

GRAPHIQUE 8

TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME DE 1994 À JUIN 1996

En 1995, les taux d'intérêt à long terme ont diminué par rapport aux sommets atteints en 1994, alors que l'on craignait une reprise de l'inflation. Les efforts vigoureux pour réduire les déficits et la dette des administrations publiques, et l'engagement d'assurer la stabilité des prix ont largement contribué à abaisser les taux d'intérêt dans les pays du G-7. Le Canada, en particulier, a accompli d'énormes progrès à cet égard, ce qui a permis une baisse des taux à long terme de près 240 points de base en 1995. Même si les taux à long terme ont augmenté au début de 1996, l'écart avec les États-Unis continue de se rétrécir.

Pourcentage



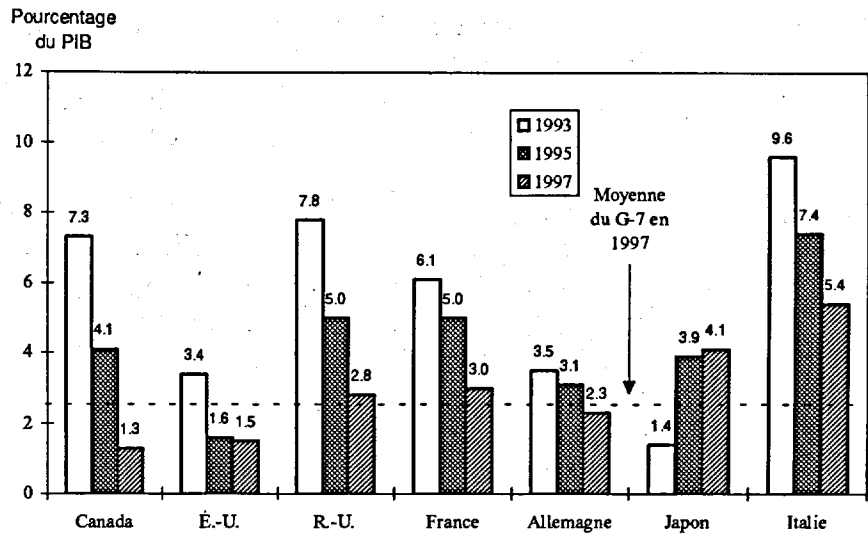
Note : Niveaux de fin de période, rendement des bons gouvernementaux de 10 ans.

Source : The WEFA Group.

GRAPHIQUE 9

DÉFICIT DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC, 1993-1997

Récemment, les déficits de l'ensemble du secteur public ont diminué dans tous les pays du G-7, sauf le Japon, qui a eu recours à l'expansion de sa politique fiscale pour soutenir la reprise économique. Le progrès du Canada ressort clairement par rapport aux autres pays du G-7. La vigilance de tous les paliers de gouvernement porte fruit et permettra au Canada d'avoir le plus faible déficit de l'ensemble du secteur public parmi les pays du G-7 en 1997.



Source : Canada, ministère des Finances et *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 1995.

La Conférence ministérielle du G-7 sur l'emploi

Les ministres du G-7 responsables de l'emploi, des finances, de l'industrie et du commerce se sont réunis à Lille, en France, en avril pour discuter des moyens de créer des emplois et de réduire le chômage. La réunion cadrerait bien avec la stratégie de croissance et d'emploi du Canada.

Réunion de suivi de la Conférence de Détroit sur l'emploi de 1994, la Conférence de Lille sur l'emploi s'inscrivait dans la foulée des Sommets de Naples en 1994 et de Halifax en 1995. À Halifax, les leaders du G-7 ont accepté l'offre du président de la France, M. Jacques Chirac, d'accueillir cette conférence ministérielle avant le Sommet de Lyon, en juin. Dans leur communiqué, ils avaient demandé à leurs ministres de se réunir « pour faire le point sur les progrès réalisés dans la création d'emplois, et voir quelle serait la meilleure façon d'augmenter le niveau de l'emploi dans chacun de nos pays ».

À Détroit, les ministres responsables de l'emploi, des finances, de l'industrie et du commerce avaient esquissé des approches permettant de soutenir la croissance, de créer plus d'emplois et des emplois meilleurs et de réduire le chômage. Les politiques qui en sont issues ont été à la base des engagements pris par les leaders à Naples et réitérés à Halifax.

Sur cette toile de fond, la Conférence de Lille s'est attachée à trois thèmes : l'environnement macroéconomique favorable à la création d'emplois et à la croissance; le rôle de la technologie, de l'innovation et de la productivité dans la création d'emplois de qualité; les politiques sociales et les politiques relatives au marché du travail. Le ministre de l'Industrie John Manley et le ministre du Développement des ressources humaines Douglas Young représentaient le Canada.

Après la Conférence, les coprésidents français, les ministres Jacques Barrot et Jean Arthuis, ont fait part de leur conclusions qui, généralement, étayaient l'approche du Canada à l'égard des emplois et de la croissance.

Les coprésidents ont insisté sur le fait que, pour les participants à la Conférence, le défi consistait à « prendre l'initiative de dessiner le cadre et les politiques qui permettront à nos concitoyens de recueillir les fruits du développement des échanges internationaux et d'utiliser au mieux les technologies de demain ».

Reconnaissant qu'il n'y a pas de solution unique pour résoudre les problèmes très différents des pays du G-7, ils esquisaient en conclusion certains des éléments clés pour répondre aux défis, soit :

- réunir les conditions d'une croissance durable, par le biais de politiques fiscales et monétaires convenables,
- assurer le bon fonctionnement des marchés,

- favoriser l'émergence des emplois du futur,
- faire en sorte que la croissance profite à tous.

Les participants à la Conférence ont insisté sur l'importance de finances publiques saines et de la poursuite de politiques internationales ouvertes aux échanges.

Selon eux, l'expérience montre que la croissance et l'emploi ont bénéficié de l'introduction et de la diffusion des nouvelles technologies. Les pouvoirs publics peuvent jouer un grand rôle pour inciter le secteur privé à innover et à diffuser les technologies nouvelles. En créant un climat favorable à l'entreprise, ils ont un rôle déterminant dans la création de nombreux emplois de qualité, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises. Il est également important de moderniser le cadre réglementaire des marchés de biens et services.

Les conclusions des coprésidents mettent aussi en relief la nécessité d'investir dans les gens en plus d'investir du capital, et elles soulignent l'importance d'une bonne formation de base et d'une bonne formation professionnelle, car cela aide les gens à s'adapter à l'évolution économique et technologique, de même qu'à éviter le chômage et à profiter d'un reclassement professionnel rapide. Certaines propositions pour augmenter le nombre d'emplois et accroître la prospérité ont été mises de l'avant, entre autres des politiques s'attaquant au chômage de longue durée et abaissant le coût salarial indirect s'il y a lieu.

Les conclusions de la Conférence de Lille vont dans le sens des politiques canadiennes. Le gouvernement fédéral suit, tel que prévu, l'échéancier qu'il s'était donné pour réduire le déficit; il réaffecte des fonds à trois secteurs prioritaires relevés à Lille — les jeunes, la technologie et le commerce; il a pris des mesures pour encourager l'innovation, la diffusion de la technologie et l'expansion d'une économie s'appuyant sur l'information et les connaissances. De plus, on est en train de réformer les programmes sociaux de manière à inciter davantage au travail et à investir dans les gens, tout en conservant à ces programmes leur fonction première, qui consiste à protéger les individus et les familles contre les difficultés causées par le chômage ou des revenus insuffisants. De plus, le Canada prend les mesures voulues pour protéger ses régimes de santé et de sécurité sociale malgré le vieillissement de la population et les tendances actuelles de l'économie.

Le Canada et l'Organisation mondiale du commerce

Le Canada et ses partenaires membres du G-7 considèrent comme hautement prioritaires l'efficacité, l'efficience et le dynamisme du système commercial multilatéral qui repose sur un éventail de règles. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la primauté des règles multilatérales doivent servir de cadre pour toutes les initiatives régionales. Le Canada est heureux de voir que la création de l'OMC a bénéficié de l'appui sans réserve de tous les pays appelés à adhérer à ce nouvel organisme. Il suit toujours de près la stricte exécution des engagements de l'Uruguay Round et s'emploie à gagner dans les meilleurs délais l'adhésion de nouveaux membres à l'OMC, dans le respect de ses règles.

L'OMC, qui a son siège à Genève, a été établie le 1^{er} janvier 1995 pour remplacer le secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Elle a pour rôle de concourir à la mise en oeuvre de l'Accord instituant l'OMC, de favoriser la réalisation des objectifs qui y sont énoncés et d'administrer les nombreux accords qu'il chapeaute.

L'OMC a été créée avec la signature de l'Acte final des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round auquel plus de 120 pays ont participé. Tous les membres du GATT feront partie de l'OMC dès qu'ils en auront formellement accepté l'accord constitutif. Lorsque les pays non membres y adhéreront, l'OMC couvrira presque tout le commerce mondial.

Structure et processus

Une conférence ministérielle ouverte à tous ses membres et tenue au moins une fois tous les deux ans guide l'Organisation. Dans l'intervalle, le Conseil général, également ouvert à tous les membres de l'OMC, supervise le travail des divers conseils et comités de l'Organisation. Il fait en outre office d'Organe de règlement des différends et d'Organe d'examen des politiques commerciales.

L'Organe de règlement des différends renforce et améliore l'ancien mécanisme du GATT. Ses règles prévoient un processus de règlement rapide dont l'échéancier comprend la tenue de consultations, l'institution de groupes spéciaux et l'adoption de leurs rapports. Il comporte un élément important, soit un organe d'appel pouvant être chargé d'examiner des questions de droit et des interprétations juridiques mentionnées dans les rapports de groupes spéciaux.

L'Organe d'examen des politiques commerciales épaulé l'OMC dans son rôle de surveillance du commerce international. Il examine les mesures et politiques commerciales des membres et les tient au courant des changements apportés aux politiques commerciales de leurs homologues.

Trois conseils sectoriels supervisent le fonctionnement des accords : le Conseil du commerce des marchandises, le Conseil du commerce des services et le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ou Conseil des ADPIC).

Le Conseil du commerce des marchandises supervise, par exemple, le fonctionnement du GATT et de douze autres accords, liés à ce type de commerce, qui portent entre autres sur les droits antidumping, les subventions et les mesures compensatoires, sur les mesures relatives aux investissements commerciaux, sur l'agriculture et sur les textiles.

Le directeur général Renato Ruggiero, ex-ministre du Commerce de l'Italie et ancien cadre dans le secteur privé, coiffe le Secrétariat de l'OMC. Cette institution indépendante joue un rôle clé en fournissant soutien et assistance technique aux pays membres.

Renforcement du système basé sur des règles : avantages pour le Canada

L'OMC offre de nets avantages au Canada et aux autres nations commerçantes. Elle a pour but de renforcer et d'améliorer le système commercial multilatéral en surveillant les régimes commerciaux de ses membres et en appliquant des procédures améliorées de notification, de consultation et de règlement des différends. Cela contribuera aussi à réduire le recours à des actions unilatérales pour contrer les mesures commerciales jugées déloyales.

Le processus de règlement des différends vise à empêcher un membre de bloquer à lui seul l'adoption de rapports de groupes spéciaux ou de décisions de l'Organe d'appel. Il repose essentiellement sur la règle selon laquelle un rapport est adopté, à moins que tous les membres ne soient convenus de le rejeter.

L'OMC contribue à renforcer la primauté du droit régissant le commerce mondial et réduit la capacité des économies les plus puissantes à entraver le fonctionnement des marchés des économies moins influentes. Cela est important pour le Canada qui dépend beaucoup du commerce avec l'étranger.

L'Acte final de l'Uruguay Round et l'Accord instituant l'OMC prévoient la tenue de négociations sous l'égide de l'OMC pour régler les questions touchant les services financiers, les télécommunications de base, le transport maritime et les marchés publics, par exemple.

La conclusion, en juillet 1995, d'un accord intérimaire libéralisant le commerce des services financiers a amélioré l'accès du Canada à plusieurs marchés financiers. Les États-Unis ont choisi de ne pas participer pleinement au processus en ne concédant pas le traitement de la nation la plus favorisée à l'égard de nouvelles activités et de nouveaux services financiers. Selon le

principe de la nation la plus favorisée, les concessions faites à un pays doivent être étendues à tous les autres. Le Canada espère reprendre les négociations avant que l'accord actuel n'expire, en 1997.

Les négociateurs chargés du dossier des services de télécommunications de base ont mis fin aux discussions à la fin d'avril, acceptant de geler les offres actuelles et de reporter la conclusion des négociations au 15 février 1997. Les négociations concernant le transport maritime et les marchés publics se poursuivent.

Il est probable que la participation à l'OMC sera ouverte à d'autres pays, à condition qu'ils satisfassent aux exigences de l'Organisation. D'importants pays, comme la Russie et la Chine, seraient visés.

Conférence ministérielle de Singapour

Le Canada met tout en oeuvre pour assurer le succès de la première conférence ministérielle que l'OMC doit tenir à Singapour en décembre 1996. Ses objectifs sont de veiller à ce que les accords de l'OMC soient mis en oeuvre intégralement et que les négociations dans le secteur des services soient menées à bonne fin, ainsi que de préparer le terrain pour une libéralisation plus poussée des échanges et pour l'adoption d'autres règles touchant, entre autres, le commerce et l'environnement. La libéralisation des échanges commerciaux et la protection de l'environnement sont des objectifs complémentaires. Il importe qu'il en soit de même des règles de l'OMC et des préoccupations pour la protection de l'environnement à l'échelle mondiale. La conférence ministérielle de Singapour fournira l'occasion de faire avancer les choses dans ce sens.

La coopération du Canada avec les économies en transition

En 1989, le Canada a fourni 11 millions \$ à la Pologne et à la Hongrie pour les assister dans le processus historique de réforme qu'elles avaient entrepris sur la scène politique et économique. Depuis, il s'est engagé à verser plus de 500 millions \$ aux économies en transition, prêtant ainsi son aide à 26 pays.

Ce programme de coopération a pour objectifs d'appuyer la transition au régime d'économie de marché, d'accroître le commerce et les investissements du Canada dans les régions visées et d'y promouvoir le développement de la démocratie. La forme qu'il prend varie selon le stade de réforme atteint par le pays partenaire. Le programme est flexible, du fait qu'il permet de faire face à des conditions régionales qui évoluent rapidement et de tenir compte des priorités et intérêts du gouvernement canadien qui sont appelés à changer.

Le programme est basé sur un partenariat avec le secteur privé, les associations commerciales et professionnelles, les divers paliers de gouvernement, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et les communautés ethniques (10 p. 100 de la population canadienne a ses origines en Europe centrale ou orientale). Il met l'accent sur les liens directs entre les organisations ou entreprises canadiennes et leurs pendantes des pays bénéficiaires. L'engagement des partenaires locaux et la qualité de leur prestation sont essentiels au succès des projets. Les fonds fédéraux servent de catalyseur pour susciter des contributions valables de la part des partenaires tant canadiens que locaux, ce qui donne au programme une envergure sensiblement plus grande que si le gouvernement du Canada en assumait seul le financement.

Assistance technique bilatérale

Les activités du programme canadien de coopération technique bilatérale sont concentrées dans onze pays, dont huit en Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Estonie, Lettonie et Lituanie), ainsi qu'en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan. Elles consistent à conseiller ces pays sur les orientations à prendre et à les aider à renforcer leurs capacités et à perfectionner leurs ressources humaines de manière à désengorger le processus de réforme et à promouvoir les intérêts canadiens dans la région. De 1989 à 1996, des décaissements de 272 millions \$ ont été effectués à l'appui de 1 269 projets, dont 394 sont en cours.

Les pays non bénéficiaires du programme sont admissibles à une aide ponctuelle dans le cadre de projets de coopération technique et de programmes régionaux, multilatéraux et humanitaires du Canada ainsi que de son programme Renaissance Europe de l'Est.

Renaissance Europe de l'Est (REE)

Le programme à frais partagés Renaissance Europe de l'Est représente le volet commercial de l'assistance technique offerte par le Canada aux pays en transition. Il fournit une aide ponctuelle aux firmes canadiennes pour leur permettre d'établir des coentreprises et d'exploiter les occasions de commerce et d'investissement dans la région. En outre, il sert à financer des études sur des coentreprises particulières, la formation axée sur les besoins des entreprises et la constitution de conseils bilatéraux de gens d'affaires. Depuis 1990, 19,3 millions \$ du budget de ce programme sont allés à plus de 435 projets, principalement en Russie, en République tchèque, en Pologne, en Ukraine, en Hongrie et en Roumanie. La construction, la technologie, les affaires, la machinerie, le pétrole et le gaz comptent parmi les grands secteurs d'activité visés.

Sûreté nucléaire

Au sommet tenu à Munich en 1992, le Canada a annoncé l'Initiative canadienne pour la sûreté nucléaire, qui est un programme d'aide bilatérale et multilatérale de 30 millions \$ visant à améliorer la sûreté des centrales nucléaires de conception soviétique. L'Initiative est axée sur la sûreté des réacteurs, la coopération en matière de réglementation et la gestion des services d'utilité publique. À ce jour, deux engagements principaux sont une contribution au Compte de sûreté nucléaire de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et un programme de sûreté et de génie nucléaires mis en oeuvre avec le ministère russe de l'Énergie nucléaire.

Le Canada a aussi lancé deux grandes initiatives de sûreté nucléaire spécialement pour l'Ukraine, dont l'une est un programme de démantèlement nucléaire doté d'un budget de 15 millions \$. Par ailleurs, au sommet de Naples en 1994, le Canada s'est engagé à verser 34 millions \$ à l'égard du Plan d'action du G-7 pour Tchernobyl, qui vise à améliorer les niveaux de sûreté nucléaire de cette centrale et à trouver des solutions énergétiques à long terme pour l'Ukraine.

Programme multilatéral

L'aide multilatérale du Canada sert à cofinancer ses activités et à appuyer sa participation aux initiatives des grandes organisations multilatérales et des institutions financières internationales, comme le G-7, le G-10, le G-24, la BERD, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Plus de 16 millions \$ ont été affectés aux fonds fiduciaires canadiens de coopération technique établis à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et à la BERD pour appuyer la participation du Canada aux activités de ces banques et pour aider les entreprises canadiennes à obtenir des contrats en aval.

Assistance humanitaire

Le Canada a fourni une assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie, à la Russie, à l'Ukraine, aux pays baltes et à la Transcaucasie. En avril 1996, l'aide totale consentie aux pays en transition se chiffrait à plus de 137 millions \$. Depuis 1991, le Canada a versé près de 90 millions \$ à l'ex-Yougoslavie sous forme d'assistance humanitaire et d'aide à la reconstruction d'après conflit. Pareille assistance est acheminée principalement par l'entremise d'organismes internationaux de secours d'urgence, comme la Croix-Rouge et l'ONU, ainsi que par des organisations non gouvernementales et autres du Canada.

Financement du commerce

Par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et de la Commission canadienne du blé (CCB), le Canada a consenti aux pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique des lignes de crédit et d'autres modalités de financement pour leur faciliter l'achat de biens et de services. Il a également garanti des emprunts de redressement de la balance des paiements dans le cadre d'une initiative du G-24 ou Groupe intergouvernemental pour les questions monétaires internationales.

Russie

- Ligne de crédit de 1,5 milliard \$ US de la CCB
- Ligne de crédit de 150 millions \$ de la SEE pour l'achat de produits alimentaires autres que le blé
- Ligne de crédit de 100 millions \$ de la SEE pour l'achat de biens et services canadiens
- Ligne de crédit de 30 millions \$ de la SEE pour l'achat de matériel et de services médicaux, sanitaires et éducatifs pour les enfants et les jeunes

Ukraine

- Ligne de crédit de 70 millions \$ de la SEE
- Garanties d'emprunts de 14 millions \$ au titre de l'aide à la balance des paiements

Kazakhstan

- Financement commercial de 20 millions \$ de la SEE

États baltes

- Lignes de crédit de 10 millions \$ de la SEE à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie
- Offre d'assurance à court terme de la SEE

Pologne

- Offre d'assurance à court terme de la SEE

Hongrie

- Ligne de crédit de 15,3 millions \$ US de la SEE
- Offre de financement ponctuel additionnel, à moyen et à long terme, de la SEE
- Garantie d'un emprunt de 13,5 millions \$ au titre de l'aide à la balance des paiements

République tchèque

- Trois lignes de crédit de la SEE totalisant 40 millions \$
- Offre de financement ponctuel additionnel, à moyen et à long terme, de la SEE
- Offre d'assurance à court terme de la SEE

Slovaquie

- Ligne de crédit de 10 millions \$ de la SEE
- Offre de financement ponctuel additionnel, à moyen et à long terme, de la SEE
- Offre d'assurance à court terme de la SEE

Roumanie

- Ligne de crédit de 4,8 millions \$ US de la SEE
- Crédits de la SEE totalisant 334 millions \$ pour le projet de Cernavoda
- Offre de financement ponctuel additionnel, à moyen et à long terme, de la SEE
- Offre d'assurance à court terme de la SEE
- Garantie d'un emprunt de 24 millions \$ au titre de l'aide à la balance des paiements

Bulgarie

- Garanties d'emprunt de 10 millions \$ au titre de l'aide à la balance des paiements
- Offre d'assurance à court terme de la SEE

Slovénie

- Offre de financement ponctuel additionnel, à moyen et à long terme, de la SEE
- Offre d'assurance à court terme de la SEE

Le G-7 et la société de l'information

La société planétaire de l'information est en cours d'édification dans tous les pays où se poursuivent le développement et l'expansion des techniques de la radiodiffusion, de la câblodiffusion, des télécommunications et des communications satellitaires et autres. Le plein potentiel économique et social de cette société ne sera cependant atteint que le jour où particuliers, entreprises et gouvernements du monde entier auront à leur disposition les produits et les services offerts par ces techniques et s'en serviront effectivement.

Cette révolution de l'information mettra les pays au défi de gérer et de développer leur économie ainsi que de s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale, et elle leur en fournira les moyens. Le Canada a une grande expertise en ce domaine qui recèle pour lui un enjeu important, car plus de la moitié de ses activités commerciales sont liées à l'information et aux services.

À la conférence tenue en février 1995 à Bruxelles, les ministres des pays membres du G-7 ont arrêté des principes de base et rappelé la nécessité d'intégrer tous les pays, y compris ceux qui sont en période de développement ou de transition, dans la société planétaire de l'information. Le Canada y a été la figure de proue de ceux qui préconisaient de mettre l'accent sur l'élaboration d'un contenu et de services pour la société de l'information — et ainsi de créer des emplois et une demande propres à encourager l'industrie à investir dans l'infrastructure de l'information. Ces principes de base garantissent à tous les citoyens qu'ils partageront les bienfaits de la société de l'information, car ils leur assureront les moyens de vivre suivant leur propre culture tout en leur donnant accès au *nec plus ultra* des autres cultures.

En mai 1996, l'Afrique du Sud a été l'hôte de la Conférence de Midrand sur la société de l'information et le développement. Environ 10 pays développés (dont les membres du G-7) et 30 pays en développement y ont participé. Les objectifs de cette rencontre étaient d'engager un dialogue sur la nouvelle société planétaire de l'information entre les pays développés et en développement ainsi qu'au sein du monde en développement, d'amorcer le processus de définition d'une vision partagée de cette société et de travailler à l'élaboration de principes communs et à la réalisation d'actions coopératives.

La Conférence de Midrand a repris la formule de Bruxelles : des sessions ministérielles assorties d'ateliers de travail auxquels ont participé le secteur privé et, pour la première fois, des membres du grand public. De plus, l'exposition tenue à cette occasion a permis de mettre en commun l'expertise, l'expérience et les innovations qui, sur le plan technique et sur celui du contenu, sont susceptibles de répondre aux besoins socio-économiques et culturels des pays en développement.

En Afrique du Sud, la délégation et les participants du secteur privé du Canada ont fait la démonstration de leur engagement à s'associer avec le monde en développement et de leur foi dans l'importance de la diversité culturelle et linguistique comme outil de croissance et de développement. À titre de nations et de partenaires à part entière dans la société planétaire de l'information, il est capital que les pays en développement et leurs populations puissent communiquer entre eux de la manière qui leur est propre, au rythme qui leur convient et dans leur propre langue.

La conception canadienne de la société de l'information — selon laquelle contenu et infrastructure exigent des ressources et une attention égales — est reflétée dans les conclusions de la Conférence. Le Canada a été un médiateur clé dans le dégagement d'un consensus entre les 40 pays participants.

Les participants de la Conférence ont cerné les principales questions de principe et décidé de poursuivre le dialogue et de prendre les mesures appropriées en fonction des principes de base et de ces questions. L'Égypte a offert de tenir à la fin de 1996 une réunion qui permettrait de poursuivre ce dialogue et traiterait notamment des possibilités de projets conjoints.

L'environnement

Au cours des 25 dernières années, les questions environnementales sont devenues des sujets prioritaires à l'échelle internationale. Les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique transfrontalière, la déforestation, la désertification, le dépérissement des stocks de poissons, les polluants organiques rémanents et d'autres problèmes environnementaux de portée mondiale ont obligé la communauté internationale à réagir.

C'est en 1972, à la Conférence de Stockholm sur l'environnement, que ces problèmes ont été pour la première fois inscrits à l'ordre du jour international. Par suite de la Conférence, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ayant mandat de coordonner et de faire progresser les dossiers environnementaux au sein des Nations unies, fut établi.

En avril 1987, le Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) a introduit l'expression « développement durable », concept selon lequel l'environnement et la croissance économique sont non seulement compatibles mais aussi interdépendants.

Sommet de la Terre

La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement — connue sous le nom de Sommet de la Terre — tenue à Rio de Janeiro au Brésil en 1992, a mis au point un plan mondial d'action environnementale pour le XXI^e siècle (Action 21) et s'est penchée sur les façons de favoriser une compréhension globale de l'interdépendance de l'environnement et du développement. Ses participants ont adopté le programme Action 21, la Déclaration de Rio et la Déclaration de principes sur les forêts. En outre, quelque 150 gouvernements ont signé les conventions cadres sur la conservation de la diversité biologique et sur les changements climatiques. Des négociations se sont tenues au sujet d'une convention sur la désertification et de la convention (récemment adoptée) sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs. Aux sommets subséquents du G-7, les pays membres ont été exhortés à réaliser les objectifs établis à Rio.

Traitement des questions environnementales au G-7

Les sommets du G-7 ont joué un rôle important dans les questions environnementales. Au Sommet de Toronto en 1988, les participants ont souscrit au principe du développement durable. À Paris, l'année suivante, les leaders ont lancé un appel à l'action dans des domaines tels que le changement climatique, l'harmonisation des politiques économiques et environnementales ainsi que l'exploitation durable des forêts et la saine gestion des océans. Ils ont

aussi pris note que les pays en développement avaient besoin d'aide financière et technologique pour intervenir de manière efficace sur le plan de l'environnement.

Au Sommet de Houston en 1990, les leaders ont insisté pour que les négociations sur les changements climatiques et l'exploitation des forêts soient menées à terme et qu'une stratégie de lutte contre la pollution marine d'origine terrestre soit élaborée. Ils ont souligné la nécessité de conserver et de protéger les ressources biologiques marines et de préserver la diversité biologique. Le Sommet a aussi souscrit aux travaux qu'effectuait l'Organisation de coopération et de développement économiques sur l'interrelation entre l'environnement et l'économie, les approches axées sur le marché et l'établissement d'indicateurs environnementaux.

Au Sommet de Londres, en 1991, il a été question du rôle des économies de marché et des gouvernements démocratiques dans la mobilisation des ressources nécessaires et la responsabilisation des intervenants. Les participants ont accordé une attention particulière à la protection des ressources biologiques marines.

À Munich en 1992, les leaders du G-7 ont exhorté les autres pays à appuyer la création de la Commission des Nations unies sur le développement durable, l'organisme qui a reçu pour mandat d'appliquer le programme Action 21. Au Sommet de Tokyo, en 1993, le communiqué final réclamait l'adoption d'un arrangement international sur les forêts. En 1994, le Sommet de Naples a confirmé la nécessité d'une plus grande coopération internationale dans les domaines de la technologie, de l'efficacité énergétique et de la dépollution. De plus, il a vivement engagé les banques multilatérales de développement à se montrer plus sensibles aux impératifs de l'écologie et à faire participer davantage les populations locales à leurs programmes. Cette préoccupation reflète la dimension sociale du développement durable.

Au printemps de 1995, le Canada a accueilli une réunion des ministres de l'Environnement du G-7. Les discussions ont porté sur la façon dont les institutions internationales pourraient améliorer la promotion des questions environnementales et sur les moyens que pourraient prendre les gouvernements pour « verdir » leurs activités et leur processus de décision. Les ministres se sont également penchés sur les progrès accomplis au chapitre des changements climatiques, de la conservation de la diversité biologique et de la gestion des produits chimiques toxiques. Les leaders du G-7 ont discuté des résultats de cette réunion au Sommet de Halifax.

Initiatives prises à Halifax

Le communiqué final de Halifax a souligné l'apport du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres institutions fondées par suite de la Conférence de Bretton Woods, tenue en 1944, aux initiatives de développement durable ainsi que la nécessité, pour les institutions compétentes,

de réserver une place centrale à ces initiatives dans leurs politiques et programmes. Les participants ont aussi mentionné que la protection de l'environnement peut renforcer la performance et la croissance économiques et contribuer à la création d'emplois à long terme. De plus, les leaders ont demandé que s'établisse une collaboration plus grande dans les dossiers du changement climatique, de la diversité biologique, des forêts, des stocks de poissons et des océans. Ils ont demandé que les mandats des deux principaux organismes des Nations unies chargés des questions environnementales — le PNUE et la Commission du développement durable (CDD) soient mieux définis.

En mai 1996, les ministres de l'Environnement du G 7 se sont réunis à Cabourg, en France. Leurs discussions ont porté sur la santé et l'environnement, le développement durable, les mécanismes des institutions internationales en matière d'environnement ainsi que sur le commerce et l'environnement. Ils sont convenus de la nécessité de retrouver le sentiment d'urgence qui entourait les problèmes environnementaux et ont invité les leaders du G-7 à s'engager à participer personnellement l'an prochain à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui examinera les progrès réalisés durant les cinq années écoulées depuis le Sommet de Rio et l'adoption du programme Action 21. Cette réunion sera l'occasion idéale de donner un second souffle aux actions en matière d'environnement et d'en rétablir le caractère pressant. Les ministres de l'Environnement ont en outre demandé que soient réorganisées les institutions internationales et que les attributions des organismes de développement de l'ONU et ceux traitant de l'environnement soient mieux définies. Ils ont aussi noté que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait traduire dans la pratique les objectifs du développement durable. La conférence ministérielle de l'OMC, qui doit se tenir à Singapour en décembre 1996, sera l'occasion de le faire.

La sûreté et la sécurité nucléaires

Comme il ne crée pas de gaz à effet de serre et ne contribue pas au réchauffement planétaire, le nucléaire est et demeurera une source importante d'énergie dans le monde entier.

Au Canada, 22 centrales nucléaires génèrent près de 20 p. 100 de l'électricité du pays; en Ontario, le nucléaire fournit actuellement 60 p. 100 de l'électricité de la province. Vu l'importance de l'énergie nucléaire dans l'économie canadienne, les mesures de sûreté sont prioritaires. La Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui surveille et réglemente l'industrie nucléaire au Canada, a largement contribué à la bonne réputation du pays en matière de sûreté nucléaire.

L'énergie nucléaire a aussi son importance dans la plupart des autres pays du G-7 ainsi que dans bon nombre des pays de l'Europe centrale et orientale et dans ceux de l'ex-Union soviétique.

La catastrophe survenue le 26 avril 1986 à l'unité 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl a suscité des craintes répandues au sujet de la sûreté de l'énergie nucléaire. Elle a soulevé de nombreuses questions à propos de la conception des réacteurs, des méthodes d'exploitation et de l'absence d'organismes de réglementation efficaces dans les pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique. Cet accident a aussi signalé la nécessité d'une action internationale concertée.

Aide du G-7 à la sûreté nucléaire

Au sommet du G-7, tenu à Munich en 1992, les dirigeants se sont engagés à fournir une aide financière et technique pour améliorer la sûreté des centrales nucléaires dans les pays dont les installations suscitaient des inquiétudes. Le Groupe de travail du G-7 sur la sûreté nucléaire a été mis sur pied pour coordonner les actions entreprises à cette fin. Les pays du G-7 et d'autres États se sont engagés à fournir plus de 1,5 milliard \$ pour améliorer la sûreté nucléaire en Bulgarie, en Hongrie, en Lituanie, en République slovaque, en République tchèque, en Russie et en Ukraine. Le Canada a pour sa part versé 30 millions \$.

De plus, les donateurs au Compte de sûreté nucléaire géré par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont souscrit plus de 220 millions \$ pour des projets en Bulgarie, en Lituanie et en Russie. Une somme additionnelle de 180 millions \$ a été fournie pour regarnir le compte en vue de l'amélioration à court terme des réacteurs de Tchernobyl encore exploités et de la fermeture et du déclassement de toutes les unités, projets que sont en train de mettre au point la BERD et l'Ukraine.

Le Sommet de Moscou

Le Sommet sur la sûreté et la sécurité nucléaires tenu à Moscou aura joué un rôle de premier plan dans l'amélioration de la coopération internationale en matière de sûreté nucléaire. Son importance tient au fait que les participants ont reconnu que la sûreté doit être la considération première de tout pays qui recourt à l'énergie nucléaire. En souscrivant à la déclaration du Sommet, la Russie a accepté de s'astreindre aux normes internationales en ce domaine. Durant les discussions, le président Eltsine a expressément promis que la Russie adhérerait à la Convention internationale sur la sûreté nucléaire, à la Convention de Vienne sur la responsabilité en matière de dommages nucléaires et à la modification apportée en 1993 à la Convention de Londres pour bannir l'immersion des déchets à faible radioactivité.

La Convention internationale sur la sûreté nucléaire, déjà ratifiée par le Canada, est un outil particulièrement important pour promouvoir une culture de la sûreté nucléaire. Elle codifie les principes fondamentaux de la sûreté aux fins de la réglementation, de la gestion et de l'exploitation des installations nucléaires. L'une des principales obligations de chaque État signataire est de présenter un rapport sur les mesures de sûreté appliquées dans son territoire et d'en faire lecture à une assemblée réunissant tous ses homologues. Une telle mesure fournit à tous les pays l'occasion d'améliorer leurs mesures de sûreté nucléaire et, bénéficiant du soutien et des conseils de leurs pairs, d'y apporter les corrections nécessaires.

Protocole d'entente entre le G-7 et l'Ukraine

À une réunion présidée par le Canada en décembre 1995, un protocole d'entente entre le G-7 et l'Ukraine a été signé à Ottawa concernant la fermeture, d'ici à l'an 2000, des réacteurs nucléaires encore en service à Tchernobyl. Les deux parties collaborent maintenant à plusieurs projets visant à réformer le secteur de l'énergie en Ukraine et à obtenir le financement nécessaire à l'achèvement de centrales nucléaires, à la réfection d'usines de production d'énergie classique et aux travaux de déclasserement au site de Tchernobyl. Le président Koutchma et les leaders réunis au Sommet de Moscou ont donné leur aval au protocole.

Combustible MOX

La gestion et l'élimination sûres des matières fissiles provenant d'armes nucléaires démantelées sont d'une importance capitale pour la réalisation des objectifs canadiens de non-prolifération et de désarmement. Les États-Unis et la Russie s'intéressent à la possibilité de brûler le plutonium excédentaire de qualité militaire converti en combustible nucléaire à base d'un mélange d'oxydes (MOX) dans les réacteurs d'un tiers pays fiable, comme le Canada. Ils examinent actuellement la faisabilité de cette option. Un tel combustible,

contenant moins de 2 p. 100 de plutonium, serait converti à l'extérieur du Canada puis brûlé dans des réacteurs CANDU servant à la production d'électricité.

Au Sommet de Moscou, le premier ministre Chrétien a annoncé que le Canada était favorable à l'idée de brûler du combustible MOX dans des réacteurs CANDU. Les dirigeants y ont examiné sa proposition et diverses autres idées.

La non-prolifération et le désarmement nucléaires

La prolifération des armes de destruction massive constitue une menace grave à la paix et à la sécurité internationales. L'un des défis les plus impérieux pour la communauté internationale est de stopper la prolifération des armes nucléaires. Les participants au Sommet sur la sûreté et la sécurité nucléaires, tenu à Moscou en avril, se sont penchés sur la question et ils ont réaffirmé à quel point il importe de renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), de conclure le Traité d'interdiction complète des essais (CTBT) et d'élaborer la convention d'interdiction de la production de matières fissiles pour armes nucléaires.

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Le Canada est d'avis que la communauté internationale doit chercher à obtenir l'adhésion de tous les pays au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Ce traité, qu'ont ratifié tous les États, sauf le Brésil, Cuba, l'Inde, Israël et le Pakistan, est le principal instrument international qui permet d'endiguer la prolifération des armes nucléaires. À la Conférence d'examen et de prorogation du TNP, tenue en mai 1995 à New York, les États participants ont consenti à le reconduire pour une période indéfinie.

Les participations au Sommet de Moscou ont réaffirmé l'importance fondamentale du TNP, mais aussi celle de la Décision relative aux principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires adoptée à la Conférence d'examen. Ils sont convenus d'accroître leur coopération afin de favoriser une adhésion universelle à cet instrument et de renforcer davantage le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le TNP représente un compromis entre les États dotés d'armes nucléaires (EDAN), qui se sont engagés à mener de bonne foi les négociations en vue d'un désarmement nucléaire, et les États non dotés d'armes nucléaires (ENDAN), qui ont pris l'engagement de ne pas en acquérir. Même si les EDAN, particulièrement les États-Unis et la Russie, ont fait des progrès considérables dans ce dossier (accords START I et II), on espère des réductions encore plus grandes des arsenaux nucléaires. Voici quelques-uns des défis qui découlent de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP :

- continuer d'encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité;
- mener à terme les négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, destiné à bannir toute explosion nucléaire expérimentale;
- amorcer prochainement les négociations en vue d'une Convention d'interdiction de la production de matières fissiles pour armes nucléaires (appelée Convention « Cut-Off »);
- établir des zones exemptes d'armes nucléaires;

- prendre de nouvelles mesures pour protéger les États non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation de telles armes;
- progresser dans le renforcement du système de garanties de l'AIEA pour pouvoir mieux vérifier la nature civile des programmes nucléaires des États membres;
- appliquer les décisions prises durant la première série de négociations sur la réduction des armements stratégiques (START I) ainsi que ratifier et appliquer l'accord START II;
- veiller à l'application continue de l'accord-cadre survenu entre les États-Unis et la Corée du Nord, et la Korean Peninsula Energy Development Organization, afin d'assurer la nature pacifique du programme nucléaire nord-coréen;
- assurer une coopération internationale suivie pour combattre la contrebande de matières nucléaires sur la base du Programme d'action contre le trafic illicite des matières nucléaires adopté au Sommet de Moscou.

Les deux grandes priorités du Canada dans le dossier de la non-prolifération nucléaire sont le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention « Cut-Off ».

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Le Canada milite depuis longtemps en faveur de la cessation de tous les essais nucléaires et de la mise en oeuvre rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les négociations en ce sens tirent à leur fin et le traité devrait être signé à l'automne. Une déclaration distincte réaffirmant cet engagement de conclure les négociations et de signer le traité d'ici à septembre 1996 a été rendue publique au Sommet de Moscou; il y est de nouveau convenu que le traité doit interdire tout essai d'arme nucléaire et toute autre explosion nucléaire.

De toutes les questions abordées au cours des négociations, celle du champ d'application du traité est l'une des plus épineuses. Quatre des cinq États dotés d'armes nucléaires — la Russie, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni — ont fait savoir qu'ils appuyaient l'option « tolérance zéro », qui interdit toutes explosions nucléaires, quelles qu'elles soient, y compris celles « à but pacifique ». Jusqu'à maintenant, la Chine a insisté sur le droit des pays de procéder à de telles explosions à but pacifique, en dépit de l'opposition du Canada et de la quasi-totalité des pays participant aux négociations.

Convention « Cut-Off »

Le Canada, qui a toujours plaidé en faveur de la signature d'une convention visant à stopper la production de matières fissiles à des fins d'explosions, s'est vu confier la mission de proposer un mandat pour que les négociations puissent s'amorcer; ce mandat a finalement été approuvé au printemps de 1995. Même si, à la Conférence d'examen et de prorogation du TNP en 1995, tous les États s'étaient engagés à entreprendre immédiatement les négociations, rien n'a encore été fait. La mise sur pied d'un comité de négociation a été retardée principalement parce qu'on n'a pas encore tranché si la question des stocks de matières fissiles devait être comprise ou non dans le traité.

Étant donné que l'attention est centrée cette année sur les négociations concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il est peu probable que des progrès importants soient faits à court terme au chapitre de la Convention « Cut-Off ». À l'instar d'un grand nombre de ses partenaires internationaux, le Canada tient encore à ce que le processus s'enclenche immédiatement et à ce que les travaux d'un groupe spécial d'experts servent à amorcer les négociations proprement dites.

Dans leur communiqué, les participants au Sommet de Moscou réitèrent cet engagement à l'ouverture immédiate et à la conclusion rapide de négociations sur une convention non discriminatoire et universellement applicable qui interdise la production de matières fissiles destinées à des armes nucléaires ou à d'autres dispositifs nucléaires explosifs.

Le Canada et l'ex-Yougoslavie

Le Canada participe activement aux démarches internationales entreprises pour assurer une paix durable en ex-Yougoslavie et fournir de l'aide aux victimes du conflit qui s'y est déroulé. Jusqu'au retrait de Croatie des Forces des Nations unies et au transfert du commandement à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Bosnie-Herzégovine, le Canada avait fourni le cinquième contingent en importance aux forces de l'ONU en ex-Yougoslavie, soit environ 2 100 militaires en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Avec la signature d'un accord de paix pour la Bosnie-Herzégovine, et d'un accord sur la réintégration pacifique des territoires sous contrôle serbe en Croatie, le Canada concentre son action sur la promotion de la sécurité ainsi que sur la réhabilitation et la reconstruction.

Contribution du Canada à la Force de mise en oeuvre du plan de paix (IFOR)

Depuis janvier 1996, le Canada a plus de 1 000 soldats au sein de l'IFOR, la force de mise en oeuvre de la paix de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Durant son mandat de douze mois, l'IFOR doit appliquer les aspects militaires de l'accord de paix paraphé à Dayton, en Ohio, le 21 novembre 1995 et ratifié à Paris, le 14 décembre 1995.

La contribution du Canada à l'IFOR consiste surtout en un quartier général de brigade qui assure les fonctions de commandement et de contrôle d'une brigade multinationale formée d'unités du Royaume-Uni et de la République tchèque. Les troupes canadiennes fournissent aussi du soutien en matière de communications, de reconnaissance, de logistique et d'infanterie. De plus, des Canadiens servent comme observateurs militaires de l'ONU ainsi qu'à bord d'aéronefs de l'OTAN qui, depuis octobre 1992, patrouillent la zone d'exclusion des vols militaires décrétée par l'ONU au-dessus de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Mise en oeuvre de la paix

Le Canada veut s'assurer que l'action internationale dans la période qui suit le conflit continue de porter sur ses aspects politiques et sociaux et non pas seulement sur sa dimension militaire. Il a participé en décembre 1995 à la Conférence de Londres sur la mise en oeuvre de la paix, qui a créé le Conseil de mise en oeuvre de la paix afin de gérer cette action, ainsi qu'à la Conférence d'examen à mi-parcours tenue à Florence en juin 1996. Le Canada est membre du Comité directeur du Conseil. Le Comité est composé de représentants des pays du G-7, de la Russie, de la Présidence de l'Union européenne, de la Commission européenne et de l'Organisation de la Conférence islamique. Il conseille le haut-représentant, Carl Bildt, et l'aide à surveiller, coordonner et faciliter l'application de tous les aspects civils de

l'accord de paix. En décembre 1995, le Canada a nommé un coordonnateur spécial pour la reconstruction en ex-Yougoslavie qui est chargé de coordonner les aspects civils de la contribution du Canada à la mise en oeuvre de la paix.

Aide humanitaire

L'aide humanitaire que le Canada a fournie aux victimes du conflit de l'ex-Yougoslavie depuis l'automne de 1991 totalise plus de 65 millions \$. Ces fonds ont servi à acheter et livrer de la nourriture, des fournitures médicales et des vêtements, à fournir des abris, à assister les réfugiés et les personnes déplacées et à soutenir les victimes de violence sexuelle. Près de 30 000 personnes ont émigré de l'ex-Yougoslavie au Canada depuis 1992.

En avril 1996, le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, a inauguré l'ambassade du Canada à Sarajevo; elle sera chargée de coordonner les relations du Canada avec la Bosnie-Herzégovine, y compris l'aide canadienne à la reconstruction. Le ministre Axworthy et le ministre de la Coopération internationale, M. Pierre Pettigrew, ont annoncé le même jour que le Canada fournirait jusqu'à 40 millions \$ en aide à la reconstruction cette année; jusqu'ici, plus de 20 millions \$ ont été versés.

Reconstruction

Les mesures prises par le Canada pour la reconstruction visent à promouvoir la sécurité, la réhabilitation sociale et le développement de la démocratie, ce qui comprend la tolérance ethnique, la liberté des médias et les droits de la personne. Les programmes comportent surtout des initiatives communautaires. Le Canada joue un rôle technique consultatif de premier plan dans l'organisation d'élections sous les auspices de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Crimes de guerre

Le Canada a sans cesse appuyé, voire dirigé, les démarches visant à faire enquête sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et à tenter des poursuites contre leurs auteurs. En mai 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a créé un Tribunal international sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et l'a chargé de poursuivre les personnes présumées responsables d'atteintes au droit international humanitaire. Cette mesure a été prise après la réunion internationale d'experts parrainée par le Canada à Vancouver sur les moyens de traduire en justice les auteurs de crimes de guerre.

En septembre 1993, le juge canadien Jules Deschênes a été l'un des onze juges élus au Tribunal par l'Assemblée générale de l'ONU. De plus, le Secrétaire général a nommé la juge Louise Arbour procureur en chef du Tribunal en mars 1996; elle entrera en fonction en octobre 1996. Le Canada a versé jusqu'à maintenant 1,3 million \$ au fonds de fiducie du Tribunal.

Le terrorisme

Le Canada a depuis longtemps adopté une position ferme, conforme aux normes internationales en matière des droits de la personne, dans la lutte contre le terrorisme. Il s'est doté de politiques et de lois fondées sur la théorie qu'il faut prévenir le terrorisme, que tous les auteurs d'actes terroristes doivent être rapidement traduits en justice et que les terroristes ne doivent bénéficier d'aucun refuge ou appui.

Le Canada est convaincu que la lutte antiterroriste exige de la coopération et de la coordination à l'échelle internationale. Depuis près de deux décennies, il collabore avec ses partenaires du G-7 pour faire échec au terrorisme. Il a signé les onze conventions internationales se rapportant à des aspects spécifiques du terrorisme — comme les détournements d'avions et de véhicules, le vol de matières nucléaires et la prise d'otages — et il est en voie de ratifier les deux dernières de ces conventions.

Au Sommet de Halifax, il avait accepté d'être l'hôte d'une réunion ministérielle sur le terrorisme, réunion qui a eu lieu à Ottawa en décembre 1995. Des représentants de l'Allemagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Présidence de l'Union européenne y ont participé.

Lignes directrices

Les participants à cette réunion ont produit la Déclaration d'Ottawa qui renferme les lignes directrices suivantes concernant la lutte contre le terrorisme international :

- mettre tout en oeuvre pour adhérer d'ici l'an 2000 aux traités internationaux existants sur la lutte antiterroriste;
- encourager l'entraide juridique et l'extradition;
- intensifier le partage de l'information sur le terrorisme;
- chercher à mettre en place des mesures pour prévenir l'utilisation par les terroristes de matières nucléaires, chimiques et bactériologiques;
- dans les cas de prise d'otages, presser tous les États de s'abstenir de toute concession importante aux ravisseurs, et faire en sorte que les responsables soient traduits en justice;
- faire obstacle aux déplacements des terroristes et améliorer les mesures destinées à prévenir la falsification de documents;
- renforcer la protection des transports aériens, maritimes et autres contre le terrorisme;
- faire échec aux attaques terroristes contre les installations et infrastructures publiques;

- priver les terroristes de fonds;
- intensifier la formation et l'aide en matière de lutte antiterroriste.

En conformité avec la Déclaration d'Ottawa, le Canada prend diverses mesures à l'échelle nationale, entre autres la pleine utilisation des procédures d'immigration récemment adoptées et qui touchent spécifiquement les terroristes, l'évaluation continue d'améliorations aux documents de voyage et d'immigration, l'examen de mesures destinées à interdire tout financement des terroristes, l'établissement de nouvelles façons de partager l'information et la coopération juridique internationale.

Le Canada participe activement à des réunions internationales et ce, afin d'atteindre les objectifs établis à la réunion ministérielle d'Ottawa : Philippines (février 1996), Washington (février 1996) et Lima (avril 1996). Les experts de la lutte antiterroriste se sont réunis en mai 1996 afin de préparer le Sommet de Lyon. Ils passeront en revue les progrès réalisés depuis la réunion d'Ottawa et ils discuteront de nouvelles mesures pour contrer le terrorisme à l'échelle internationale.

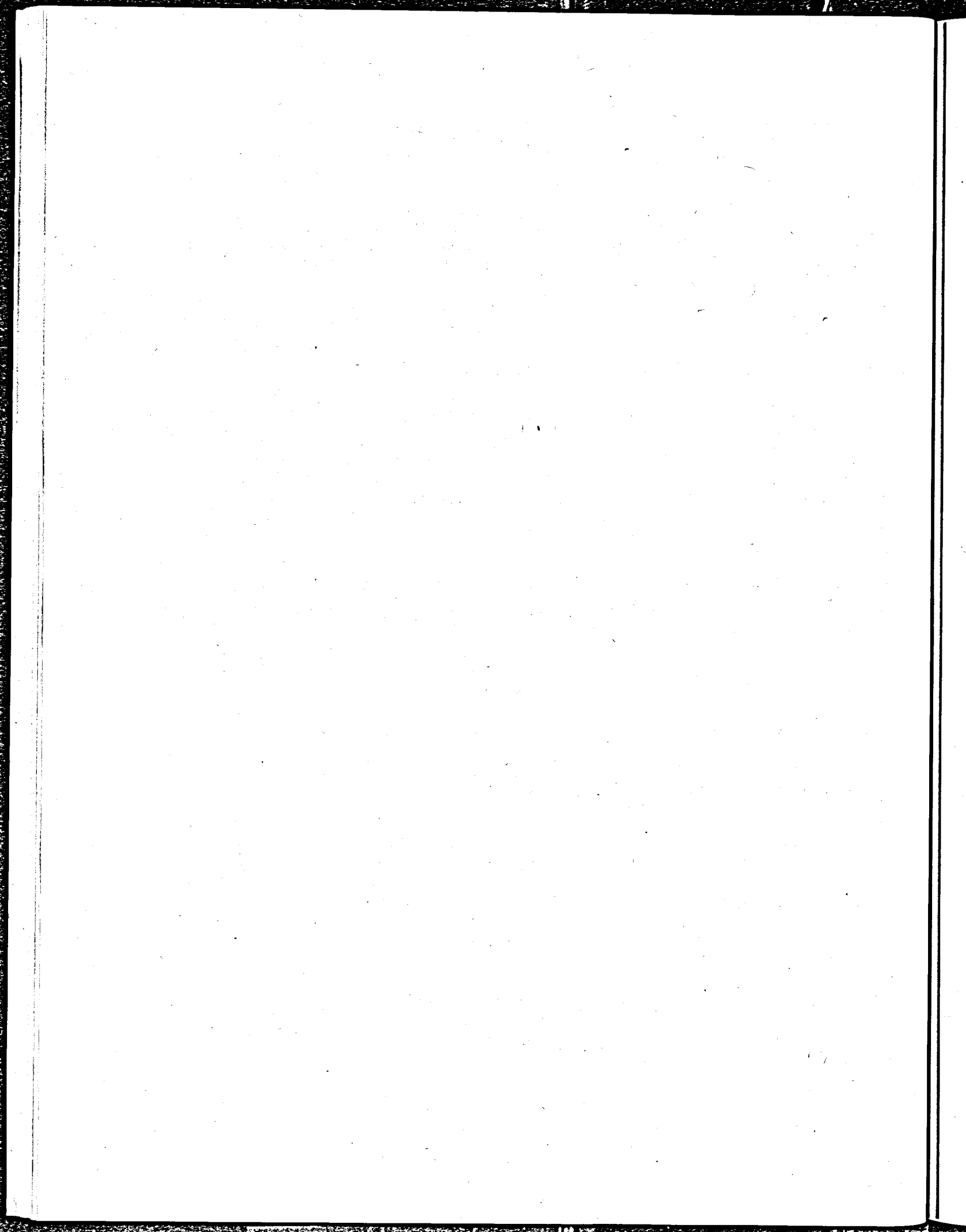
Le crime transnational organisé

Au sommet de Halifax, les leaders ont exprimé encore une fois l'inquiétude que leur inspiraient l'influence croissante des organisations criminelles et la menace qu'elles présentent pour les États et les sociétés dans le monde. Ils sont convenus de mettre sur pied un groupe d'experts de haut niveau sur le crime transnational organisé où chaque État serait représenté par des experts provenant des forces policières, des services juridiques, de l'immigration, des douanes et du renseignement. Les leaders du G-7 ont confié à ces experts un triple mandat : 1) examiner le niveau et la qualité de la coopération entre les pays; 2) passer en revue les arrangements bilatéraux et multilatéraux en place et recenser les lacunes; 3) faire des recommandations là où des améliorations seraient nécessaires ou utiles.

Comme le Canada a assumé la présidence du Sommet de Halifax, il s'est vu confier la responsabilité de mettre sur pied le groupe d'experts. Il a d'abord procédé à une série de consultations bilatérales et a organisé les deux premières réunions du groupe. Ces consultations et ces réunions ont beaucoup contribué à établir une approche coopérative et pratique au sein du groupe, lequel s'est aussi réuni à deux reprises à Paris, sous la présidence de la France. De larges consultations ont eu lieu entre les experts avant et après les quatre réunions de façon à rendre celles-ci les plus productives possibles. Le Canada a également été l'hôte, en décembre 1995, d'une conférence sur les mesures antiterroristes, au cours de laquelle les ministres ont émis une déclaration conjointe sur l'échange de l'information et du renseignement et sur d'autres possibilités de coopération.

Les experts ont fait une analyse rigoureuse des moyens formels et informels dont on dispose pour lutter contre le crime transnational organisé. Ils ont examiné une grande variété d'idées qui permettraient d'améliorer la coopération et la coordination. Ils sont arrivés à la conclusion que si la coopération était généralement très efficace et donnait de bons résultats, il y avait un certain nombre de domaines où il serait à la fois utile et opportun d'apporter des améliorations. Leur rapport sera soumis aux leaders du Sommet de Lyon.

Fiches documentaires



CANADA

Capitale : Ottawa

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

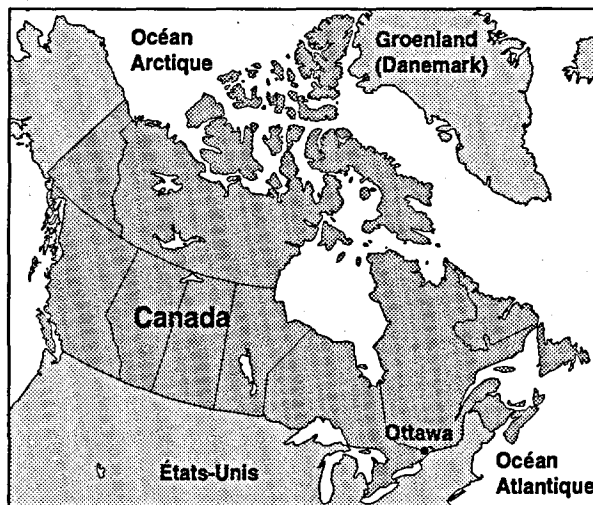
Superficie
9 970 000 km²

Population
30 millions

Taux de croissance de la population
1,2 % (1994)

Langues officielles
Français et anglais

Principaux groupes religieux
Catholiques (46 %), Église unie (16 %),
anglicans (10 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système de gouvernement
Monarchie constitutionnelle

Chef du gouvernement
Le premier ministre Jean Chrétien

Ministre des Affaires étrangères
M. Lloyd Axworthy

Ministre du Commerce international
M. Arthur Eggleton

Institutions démocratiques
État fédéral, parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
Le Canada se classe 1^{er} sur 174 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
780 milliards \$ (1995)

Taux de croissance du PIB
2,2 % (1995)

PIB par habitant
21 963 \$ (1995)

Taux d'inflation
2,1 % (1995)

Taux de chômage
9,5 % (1995)

Principales exportations
264,20 milliards \$ (1995), notamment matériel de transport,
biens d'équipement, pâte et papier, combustibles, bois,
minéraux, aluminium

Principales importations
225,69 milliards \$ (1995), notamment matériel de transport,
biens d'équipement, électronique, matières plastiques

FRANCE

Capitale : Paris

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
550 000 km²

Population
58 millions (1995)

Taux de croissance de la population
0,5 % (1995)

Principale langue
Français

Principaux groupes religieux
Catholiques (90 %), protestants (2 %), juifs (1 %),
musulmans (1 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeants
Le président Jacques Chirac
Le premier ministre Alain Juppé

Ministre des Affaires étrangères
M. Hervé de Charette

Ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur
M. Yves Galland

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral (Sénat, Assemblée nationale)

Indice du développement humain de l'ONU
La France se classe 8^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Benoît Bouchard, Ambassadeur
Ambassade du Canada
35, avenue Montaigne
75008 Paris
France

Téléphone : (011-33-1) 44 43 29 00
Télécopieur : (011-33-1) 44 43 29 99

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
1,16 trillion \$ US (1995 PPA)

Taux de croissance du PIB
2,4 % (1995)

PIB par habitant
20 955 \$ US (1995 PPA)

Taux d'inflation
1,8 % (1995)

Taux de chômage
11,6 % (1995)

Principales exportations
Machinerie et équipement de transport, produits chimiques,
autres biens manufacturés

Principales importations
Machinerie et équipement de transport, produits chimiques
et énergétiques

Principales exportations au Canada
3,12 milliards \$ (1995), notamment appareils électroniques
et avionique

Principales importations du Canada
1,95 milliard \$ (1994), notamment produits forestiers et
avionique

ALLEMAGNE

Capitale : Berlin

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
357 000 km²

Population
81 millions (1994)

Taux de croissance de la population
0,4 % (1994)

Principale langue
Allemand

Principaux groupes religieux
Protestants (42 %), catholiques (35 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeants
Le président Roman Herzog
Le chancelier Helmut Kohl

Ministre des Affaires étrangères
M. Klaus Kinkel

Ministre du Commerce international
M. Guenter Rexrodt

Institutions démocratiques
État fédéral, parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
L'Allemagne se classe 15^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Paul Heinbecker, Ambassadeur
Ambassade du Canada
Friedrich-Wilhelm-Strasse 18
53113 Bonn
Allemagne

Téléphone : (011-49-228) 968-0
Télécopieur : (011-49-228) 968-3904

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
1,66 trillion \$ US (1995 PPA)

Taux de croissance du PIB
1,9 % (1995)

PIB par habitant
21 358 \$ US (1995 PPA)

Taux d'inflation
1,8 % (1995)

Taux de chômage
9,4 % (1995)

Principales exportations
Machinerie, produits du fer et de l'acier, véhicules motorisés, produits chimiques, matériel agricole, charbon, coke

Principales importations
Produits manufacturés, produits alimentaires, textiles, produits pétroliers, fer, acier et métaux non ferreux, machinerie, produits chimiques, bois d'œuvre

Principales exportations au Canada
4,8 milliards \$ (1995), notamment machinerie, véhicules, machinerie électrique, matériel optique et matériel de précision, produits chimiques organiques

Principales importations du Canada
3,29 milliards \$ (1995), notamment pâte et articles de bois, machinerie et chaudières, machinerie électrique, aéronefs, engins spatiaux et pièces

Juin 1996

ITALIE

Capitale : Rome

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

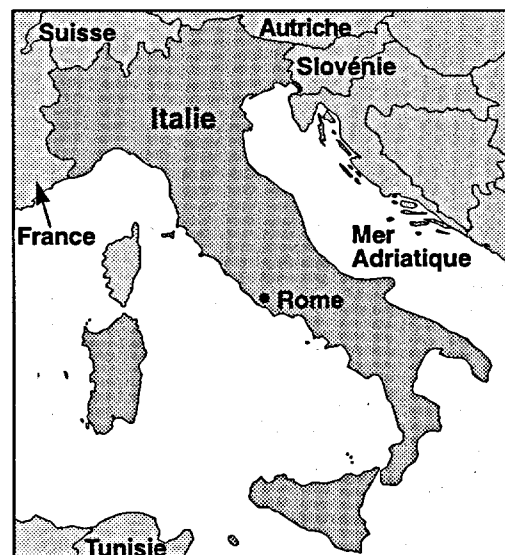
Superficie
301 000 km²

Population
57,6 millions (1995)

Taux de croissance de la population
0,2 % (1995)

Principale langue
Italien

Principal groupe religieux
Catholiques (99 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeants
Le président Luigi Scalfaro
Le premier ministre Romano Prodi

Ministre des Affaires étrangères
M. Lamberto Dini

Ministre du Commerce international
M. Augusto Fantozzi

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
L'Italie se classe 20^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. de Montigny Marchand, Ambassadeur
Ambassade du Canada
Via G.B. de Rossi 27
00161 Rome
Italie

Téléphone : (011-39-6) 44598.1
Télécopieur : (011-39-6) 44598.750

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
1,12 trillion \$ US (1995 PPA)

Taux de croissance du PIB
3,2 % (est. 1995)

PIB par habitant
20 552 \$ US (1995 PPA)

Taux d'inflation
5,4 % (1995)

Taux de chômage
12 % (1995)

Principales exportations
Tissus, vêtements tissés, métaux, machinerie de production, matériel de transport et produits chimiques

Principales importations
Grain, bois, pétrole, charbon, produits chimiques, huiles non raffinées, viande, papier, fer et acier laminés, cuivre, matériel mécanique et électrique, coton

Principales exportations au Canada
3,27 milliards \$ (1995), notamment machinerie, chaudières et moteurs, machinerie électrique et équipement, matériel roulant et véhicules, cuir et peaux, matériel optique et matériel de précision

Principales importations du Canada
1,83 milliard \$ (1995), notamment pâte et fibre de bois, bois et dérivés, feuilles et articles de cuivre, céréales et blé

JAPON

Capitale : Tokyo

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

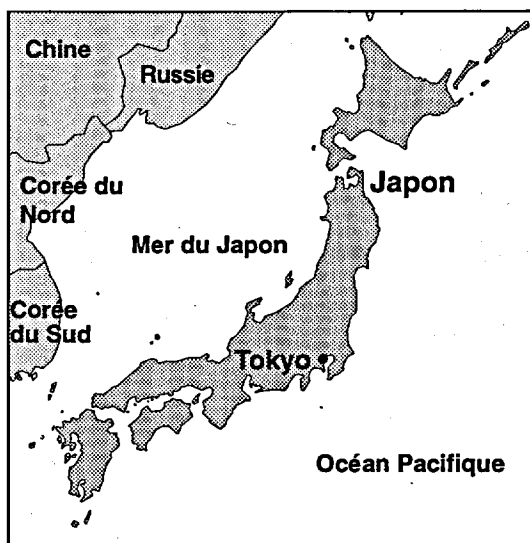
Superficie
377 000 km²

Population
125,04 millions (1994)

Taux de croissance de la population
0,4 % (1994)

Principale langue
Japonais

Principaux groupes religieux
Bouddhistes, shintoïstes, chrétiens



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
Monarchie constitutionnelle

Dirigeant
Le premier ministre Ryutaro Hashimoto

Ministre des Affaires étrangères
M. Yukihiko Ikeda

Ministre du Commerce international et de l'Industrie
M. Shumpei Tsukahara

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral (Diète)

Indice du développement humain de l'ONU
Le Japon se classe 3^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Donald W. Campbell, Ambassadeur
Ambassade du Canada
3-38 Akasaka 7-chome
Minato-ku, Tokyo
Japon 107

Téléphone : (011-81-3) 3408-2101
Télécopieur : (011-81-3) 3479-5320

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
2,65 trillions \$ US (1995 PPA)

Taux de croissance du PIB
0,9 % (1995)

PIB par habitant
22 164 \$ US (1995 PPA)

Taux d'inflation
-0,1 % (1995)

Taux de chômage
3,1 % (1995)

Principales exportations
Machinerie, métaux, produits chimiques, fibres textiles et autres produits, véhicules motorisés, bateaux, produits électroniques, instruments d'optique

Principales importations
Combustibles minéraux, produits alimentaires, matières premières, machinerie, minerai métallique et ferraille

Principales exportations au Canada
12,01 milliards \$ (1995), notamment véhicules motorisés et pièces, ordinateurs, produits chimiques, matériel électronique et photographique

Principales importations du Canada
12,1 milliards \$ (1995), notamment bois d'œuvre, contreplaqué, charbon, pâte et papier, poisson, fruits de mer, graines oléagineuses

ROYAUME-UNI

Capitale : Londres

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

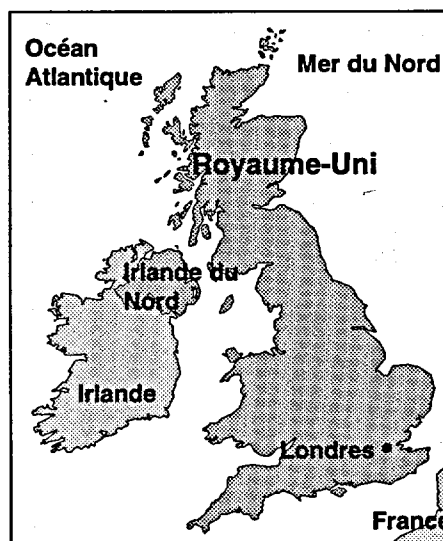
Superficie
241 000 km²

Population
58,19 millions (1994)

Taux de croissance de la population
0,3 % (1994)

Principales langues
Anglais, gaélique, gallois

Principaux groupes religieux
Anglicans (57 %), protestants (15 %), catholiques (13 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système de gouvernement
Monarchie constitutionnelle

Dirigeant
Le premier ministre John Major

Ministre des Affaires étrangères et du Commonwealth
M. Malcom Rifkind

Ministre du Commerce international
M. Ian Lang

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
Le Royaume Uni se classe 18^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Royce Frith, Haut-commissaire
Haut-commissariat du Canada
1 Grosvenor Square
Londres, W1X 0AB
Royaume-Uni

Téléphone : (011-44-171) 258-6600
Télécopieur : (011-44-171) 258-6384

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
1,08 trillion \$ US (1995 PPA)

Taux de croissance du PIB
2,4 % (1995)

PIB par habitant
19 142 \$ US (1995 PPA)

Taux d'inflation
2,8% (1995)

Taux de chômage
8,2 % (1995)

Principales exportations
Pétrole, machinerie, véhicules motorisés, produits chimiques, métaux, minéraux non métalliques, produits manufacturés, textiles, boissons

Principales importations
Produits manufacturés, produits alimentaires et boissons, produits pétroliers, produits chimiques, machinerie, métaux, matériaux bruts

Principales exportations au Canada
5,47 milliards \$ (1995), notamment pétrole et dérivés, machinerie et équipement, fer et acier, produits alimentaires et boissons

Principales importations du Canada
3,87 milliards \$ (1995), notamment produits du bois et du papier, métaux et minéraux, machinerie et pièces, produits alimentaires

ÉTATS-UNIS

Capitale : Washington

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

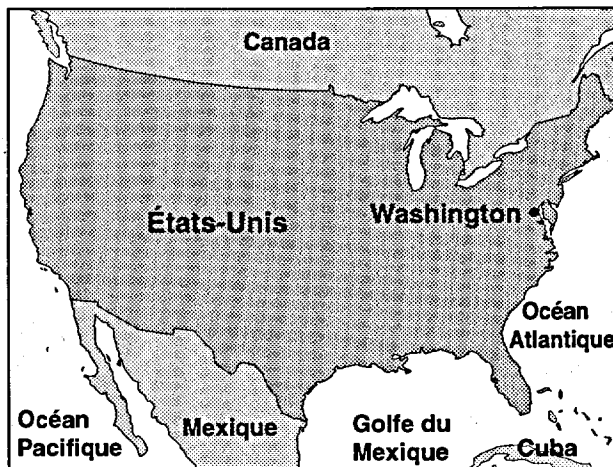
Superficie
9 160 000 km²

Population
263 millions (1995)

Taux de croissance de la population
1 % (1995)

Principale langue
Anglais

Principaux groupes religieux
Protestants (61 %), catholiques (25 %),
juifs (2 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeant
Le président William J. Clinton

Secrétaire d'État
M. Warren Christopher

Représentant commercial américain
M^{me} Charlene Barshefsky

Institutions démocratiques
État fédéral, Congrès bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
Les États-Unis se classent 2^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Raymond A. J. Chrétien, Ambassadeur
Ambassade du Canada
501 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington D.C. 20001
États-Unis
Téléphone : (202) 682-1740
Télécopieur : (202) 682-7726

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
7,25 trillions \$ US (1995)

Taux de croissance du PIB
2 % (1995)

PIB par habitant
27 806 \$ US (1995)

Taux d'inflation
2,8 % (1995)

Taux de chômage
5,6 % (1995)

Principales exportations
Machinerie, véhicules motorisés, aéronefs, grains, produits
chimiques, textiles, produits agricoles, matériel militaire

Principales importations
Pétrole et dérivés, métaux à base non ferreuse, engrais,
produits agricoles, machinerie, véhicules motorisés,
matières premières

Principales exportations au Canada
150,7 milliards \$ (1995), notamment véhicules motorisés
et pièces, ordinateurs, matériel de télécommunications,
matières plastiques

Principales importations du Canada
209,7 milliards \$ (1995), notamment véhicules motorisés et
pièces, bois d'œuvre, pétrole brut, gaz naturel, papier journal

Juin 1996

UNION EUROPÉENNE

Capitales: Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg

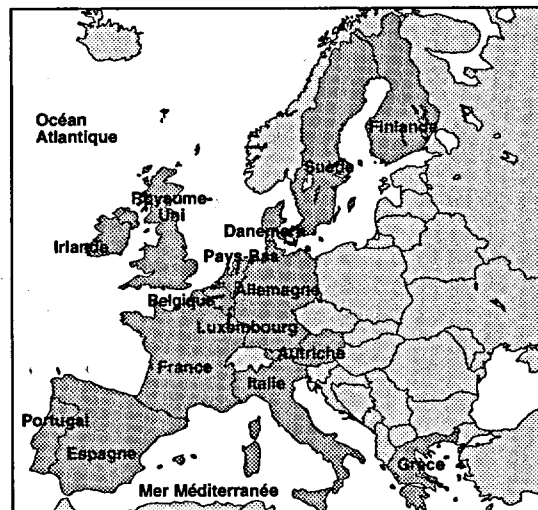
DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
3 461 000 km²

Population
370 millions

Taux de croissance de la population
n/d

Principales langues
Allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, hollandais, italien, portugais, suédois



DONNÉES POLITIQUES

Système d'organisation
Association de pays membres souverains : Belgique, Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Danemark, Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Autriche, Suède, Finlande

Commissaires européens

Président
M. Jacques Santer

Commerce multilatéral et relations avec les pays développés
Sir Leon Brittan

Affaires économiques et monétaires
M. Yves-Thibault de Silguy

Institutions démocratiques
Conseil des ministres, Commission européenne, Parlement européen, Cour européenne de justice

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jacques Roy, Ambassadeur
Mission du Canada auprès de l'Union européenne
Avenue de Tervuren 2
1040 Bruxelles
Belgique

Téléphone : (011-32-2) 741-0660
Télécopieur : (011-32-2) 741-0629

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
8,44 trillions \$ US (est. 1995)

Taux de croissance du PIB
2,7% (1994-1995)

PIB par habitant
22 840 \$ US (est. 1995)

Taux d'inflation
3,1 % (1995)

Taux de chômage
11,1 % (1995)

Principales exportations
1,465 trillion \$ US (1994)

Principales importations
1,456 trillion \$ US (1994)

Principales exportations au Canada
22,572 milliards \$ (1995), notamment machinerie et équipement, produits industriels, biens de consommation, produits énergétiques, produits agricoles, produits du poisson, pièces d'automobiles

Principales importations du Canada
15,926 milliards \$ (1995), notamment produits forestiers, produits industriels, machinerie et équipement, produits agricoles, produits du poisson, biens de consommation, produits énergétiques, pièces d'automobiles

Juin 1996

RUSSIE

Capitale : Moscou

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
17,075,000 km²

Population
149 millions (1995)

Taux de croissance de la population
-0,1% (1995)

Principales langues
Russe, plusieurs autres

Principaux groupes religieux
Orthodoxes russes, musulmans



DONNÉES POLITIQUES

Système de gouvernement
République fédérale

Dirigeants
Le président Boris Eltsine

Le premier ministre Victor Tchernomyrdine

Ministre des Affaires étrangères
M. Eugène Primakov

Institutions démocratiques
Assemblée fédérale

REPRÉSENTANT DU CANADA

M^{me} Anne Leahy, Ambassadeur
Ambassade du Canada
23 Starokoniouchni Pereouloc
Moscou, 121002
Russie

Téléphone : (011-7-095) 956-6666
Télécopieur : (011-7-095) 241-4400

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB
775,4 milliards \$ US (est. 1995)

Taux de croissance du PIB
-2,5 % (est. 1995)

PIB par habitant
5,152 \$ US (est. 1995)

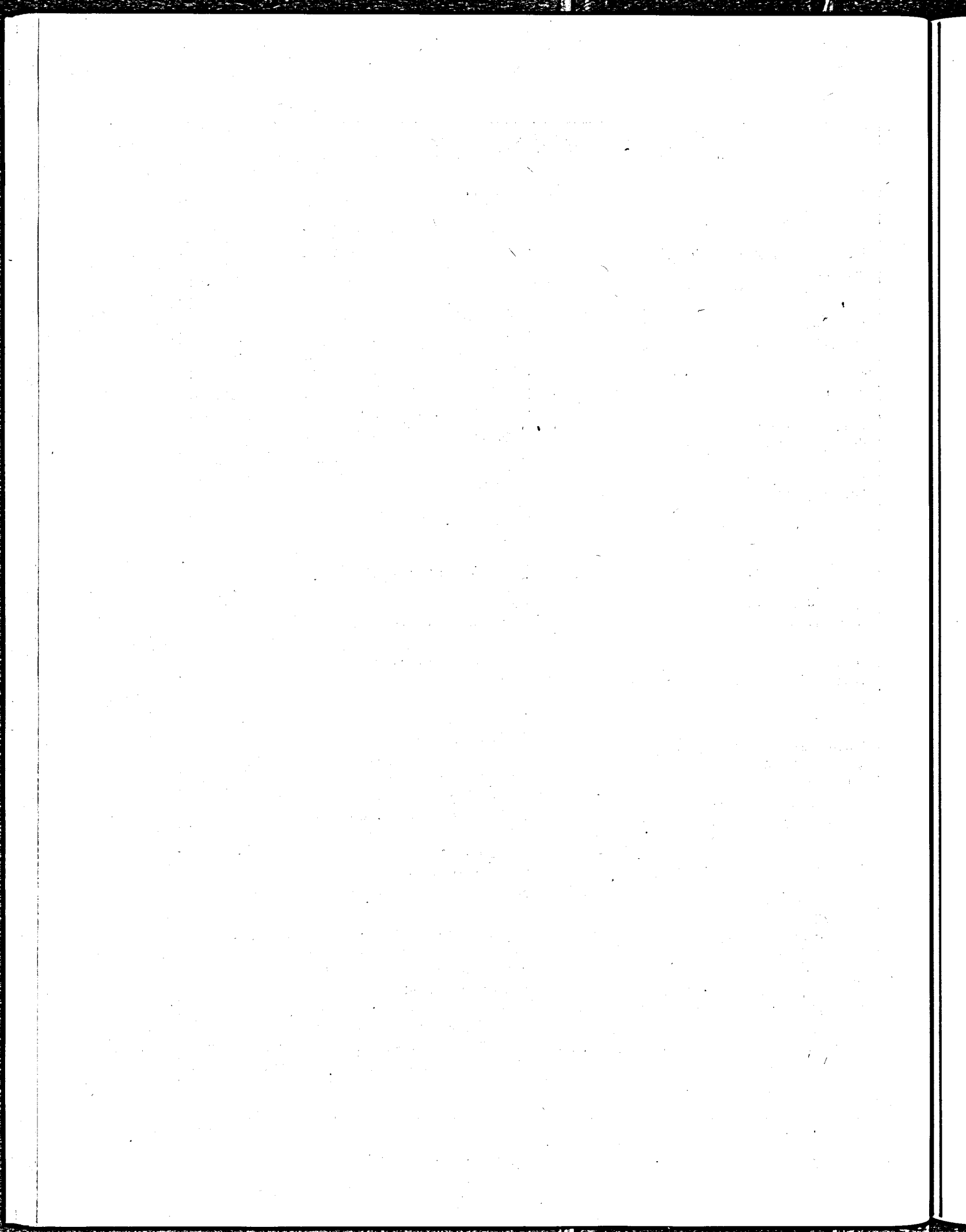
Principales exportations
Produits énergétiques, machinerie et équipement, métaux et minéraux, produits alimentaires, produits chimiques

Principales importations
Machinerie et équipement, produits alimentaires, textiles, produits chimiques, métaux et minéraux

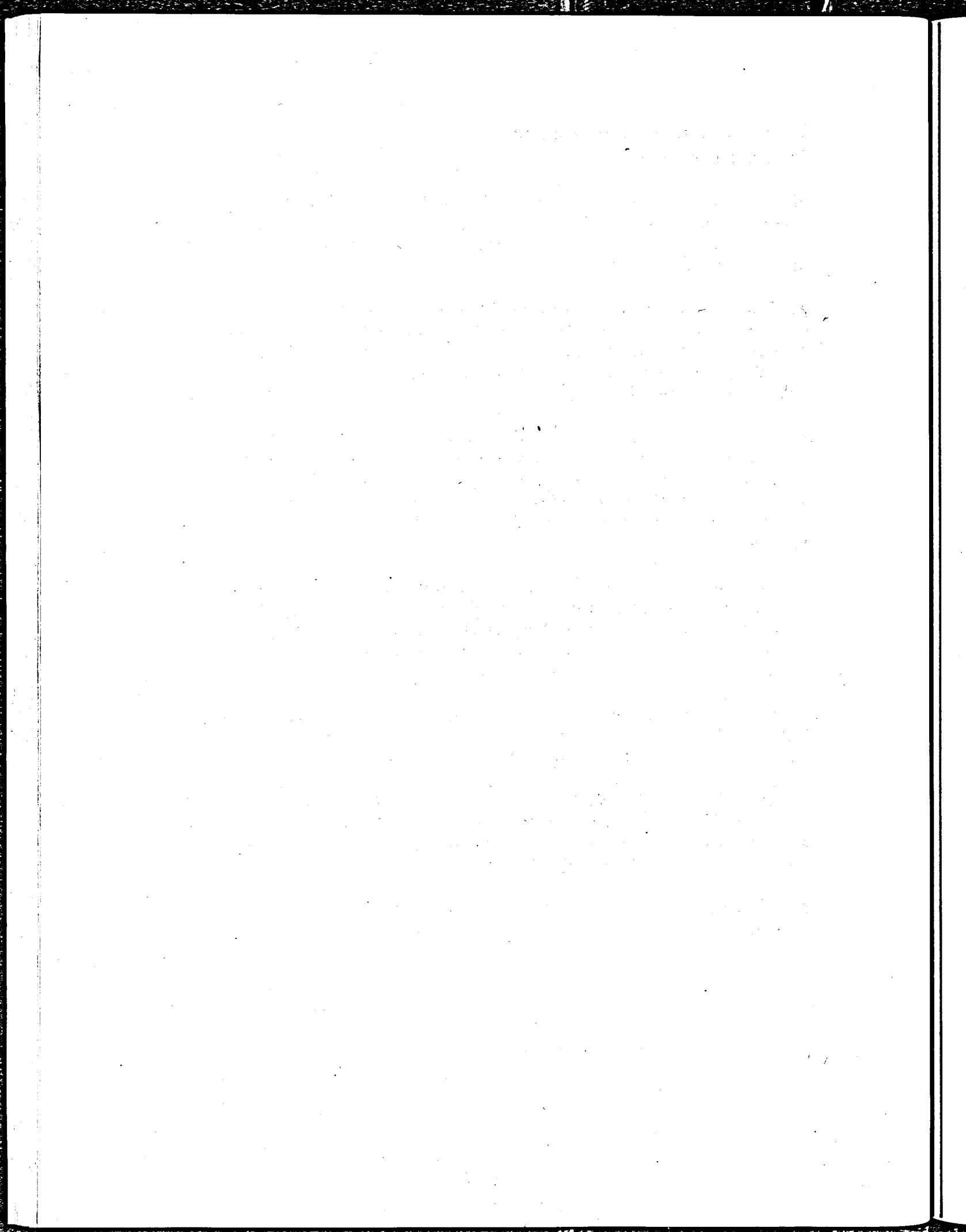
Principales exportations au Canada
\$498 millions (1995), notamment poisson, combustibles minéraux, pierres et métaux précieux, minerai, produits chimiques inorganiques

Principales importations du Canada
\$207 millions (1995), notamment machinerie, équipement électrique, véhicules et accessoires, viande, métaux

Juin 1996



Biographies



Le premier ministre du Canada

M. Jean Chrétien

M. Chrétien est né à Shawinigan, au Québec, le 11 janvier 1934. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval. Reçu au barreau en 1958, il est entré au service d'un cabinet d'avocats de Shawinigan et il a été bâtonnier du barreau de Trois-Rivières en 1962-1963.

M. Chrétien a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963. Réélu en 1965, il a été nommé secrétaire parlementaire du premier ministre Lester B. Pearson et, en 1966, du ministre des Finances. En 1967, il est devenu ministre d'État associé au ministre des Finances et en 1968, ministre du Revenu national.

Réélu cinq fois entre 1968 et 1980, M. Chrétien s'est vu confier plusieurs portefeuilles, entre autres les Affaires indiennes et du Nord, l'Industrie et le Commerce, les Finances, la Justice, l'Énergie, les Mines et les Ressources. Il a été président du Conseil du Trésor de 1974 à 1976; il a été nommé vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures en juin 1984.

En septembre 1984, en tant que membre de l'opposition officielle, il est devenu porte-parole de son parti pour les affaires extérieures. Il a quitté la politique en 1986 pour retourner à la pratique du droit dans le cabinet Lang, Michener, Lawrence & Shaw de 1986 à 1990. Il a aussi été conseiller principal de la Gordon Capital Corporation.

En 1990, M. Chrétien est revenu à la politique. Le 23 juin, il a été élu chef du Parti libéral du Canada. Après avoir remporté une élection partielle, il est devenu officiellement chef de l'opposition en décembre.

M. Chrétien a été réélu député de la circonscription de Saint-Maurice le 25 octobre 1993, date à laquelle le Parti libéral a remporté la majorité des sièges à la Chambre des communes. Il est devenu le vingtième premier ministre du Canada le 4 novembre 1993.

M. Chrétien a épousé Aline Chaîné, de Shawinigan, en 1957 et ils ont trois enfants.

Le ministre des Affaires étrangères M. Lloyd Axworthy

M. Axworthy est né le 21 décembre 1939 en Saskatchewan. Il a fait ses études au United College (maintenant l'Université de Winnipeg) et à l'Université Princeton où il a reçu un doctorat en 1972.

Dans les années 60 et 70, il a été professeur de sciences politiques et directeur de l'Institute of Urban Studies à l'Université de Winnipeg.

En juin 1973, il a été élu député (libéral) de la circonscription de Fort Rouge à l'assemblée législative du Manitoba; il a été réélu en octobre 1977.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en mai 1979, M. Axworthy a été réélu dans la circonscription de Winnipeg-Fort Garry en 1980. De 1980 à 1984, il a été ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ministre responsable de la Situation de la femme et ministre des Transports.

De 1984 à 1992, M. Axworthy a occupé diverses fonctions, dont celles de porte-parole de l'opposition officielle pour l'expansion industrielle régionale et la Commission canadienne du blé, de porte-parole pour le commerce, de porte-parole suppléant pour les affaires extérieures et de président du groupe de travail de son parti sur le commerce et du comité sur la politique économique du caucus libéral.

M. Axworthy a été nommé ministre des Affaires étrangères le 25 janvier 1996. Il faisait déjà partie du Cabinet où il occupait le poste de ministre du Développement des ressources humaines et de ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Il a aussi été membre des comités du Cabinet sur la politique du développement social et sur la politique du développement économique, et il est toujours membre de ce dernier comité.

M. Axworthy est marié à Denise Ommaney. Ils ont trois enfants.

Le ministre des Finances M. Paul Martin

Natif de Windsor, en Ontario, M. Martin a étudié le droit à l'Université de Toronto et il a été admis au barreau ontarien en 1966.

Il a passé le plus clair de sa carrière dans le secteur privé, comme dirigeant d'entreprise, tout d'abord à Power Corporation du Canada, et plus tard en qualité de président-directeur général de la Canada Steamship Lines Inc. Il a siégé au conseil d'administration de sept grandes sociétés canadiennes.

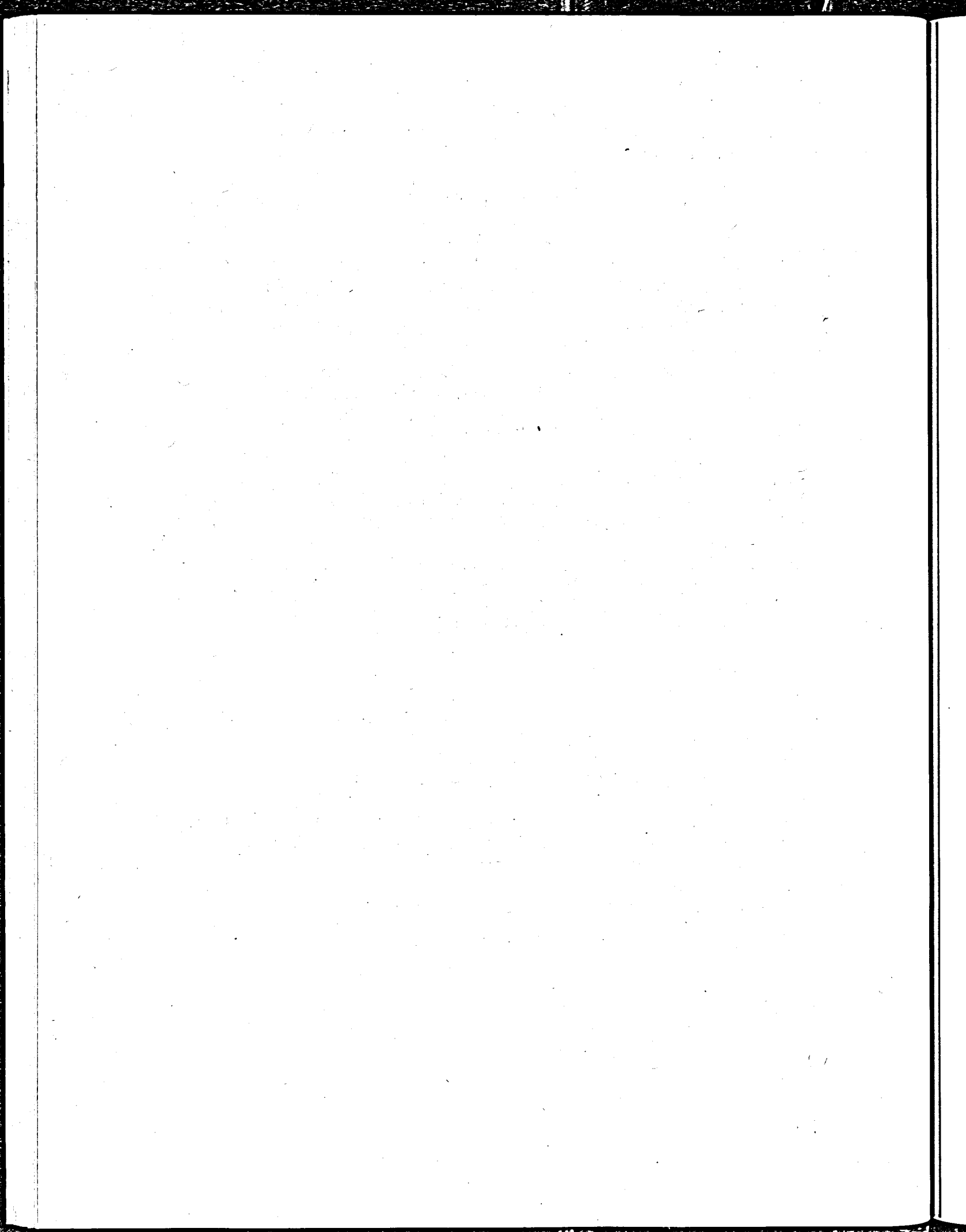
De l'industrie maritime, M. Martin connaît plus que les conseils d'administration : jeune homme, il a travaillé comme marin de la marine marchande sur le Mackenzie, dans le Grand Nord et dans l'Atlantique. Il a également travaillé dans les champs de pétrole de l'Alberta.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988, il représente la circonscription de LaSalle-Émard. Au sein de l'Opposition, M. Martin a été porte-parole de son parti pour une variété de portefeuilles économiques et sociaux. Il a d'abord été porte-parole pour les affaires urbaines et pour le Conseil du Trésor, puis, de 1991 à septembre 1993, porte-parole suppléant pour les finances et porte-parole pour l'environnement. Il a également présidé le Comité du caucus libéral sur le développement durable et dirigé le groupe de travail du Parti libéral sur les questions de logement.

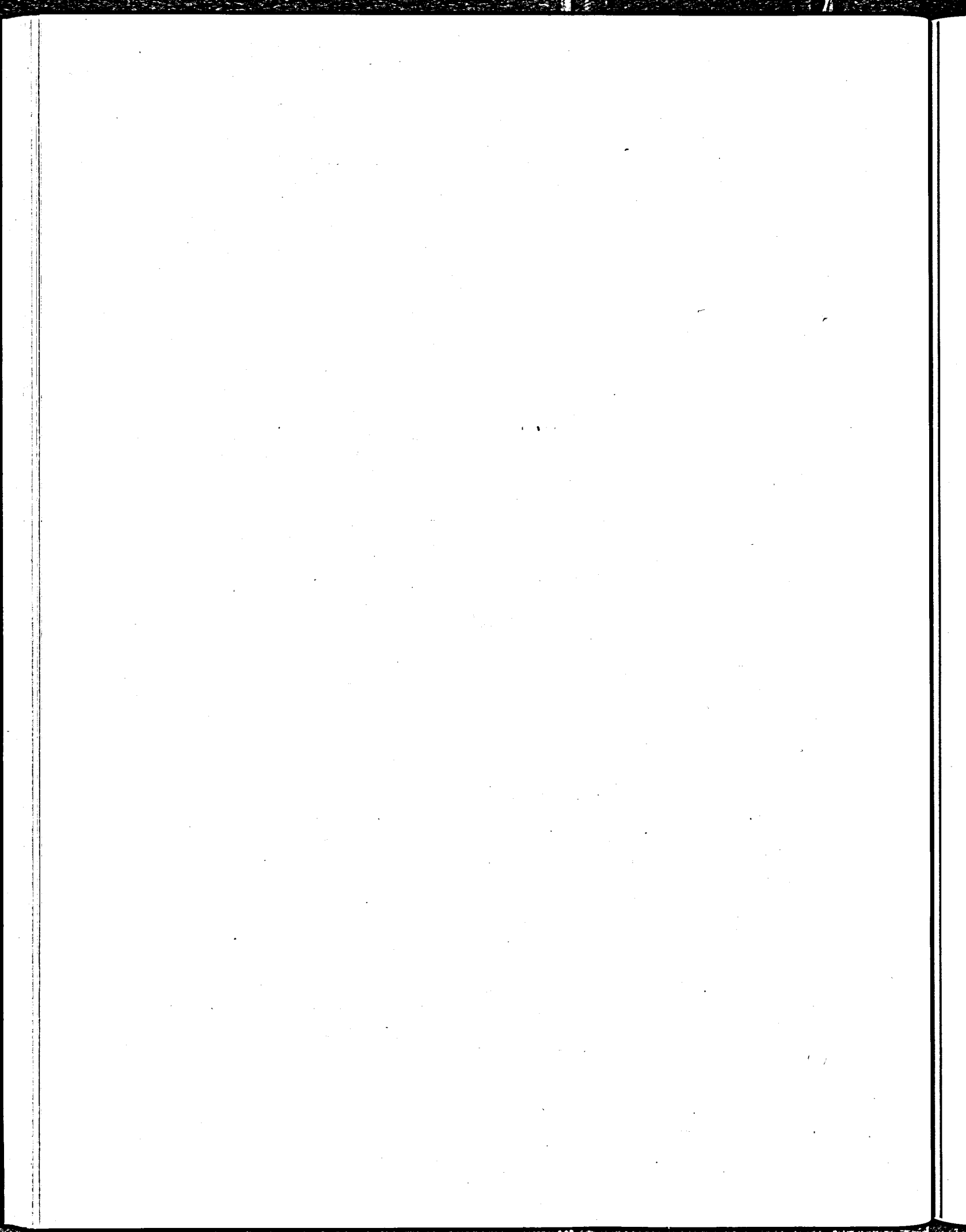
En qualité de coprésident du Comité national de la plateforme du Parti libéral, M. Martin a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration du programme de son parti à l'élection fédérale de 1993.

M. Martin est membre de plusieurs associations et organismes de service public, parmi lesquels l'Université Concordia, Amnistie internationale, le Centre de recherche-action sur les relations raciales et le conseil consultatif du Centre canadien pour le contrôle des armements. Il est aussi membre fondateur et membre émérite du conseil d'administration de l'Institut Nord-Sud et du Conseil canadien pour le commerce autochtone.

M. Martin a épousé Sheila Ann Cowan en 1965 et ils ont trois fils.



Annexes



Sommet de Halifax : Communiqué

Préambule

1. Nous, Chefs d'État et de Gouvernement des sept pays les plus industrialisés et Président de la Commission européenne, sommes réunis à Halifax pour notre 21^e Sommet. En ces temps marqués par le changement et les possibilités, nous avons réitéré notre engagement de travailler ensemble et avec nos partenaires du monde entier.

Favoriser la croissance et l'emploi

2. Notre politique économique vise essentiellement à améliorer le bien-être de nos populations et à leur permettre de mener une vie productive. La création d'emplois de qualité et la réduction du taux de chômage, qui demeure inacceptable dans un trop grand nombre de nos pays, constituent donc des objectifs prioritaires pour nous tous. Nous sommes résolus à créer un environnement économique propice à la réalisation de ces objectifs.

3. Nous sommes toujours encouragés par la croissance soutenue observée dans la majorité des économies du monde. Malgré un certain ralentissement, il semble que dans la plupart de nos pays les conditions d'une croissance soutenue soient en place, et que l'inflation soit bien maîtrisée. Nous mettrons en oeuvre des politiques macroéconomiques et structurelles appropriées pour consolider cette croissance.

4. Malgré tout, certains problèmes subsistent. Les déséquilibres internes et externes, alliés à des fluctuations néfastes sur les marchés financiers et les marchés des changes, pourraient nuire à la croissance non inflationniste et soutenue de l'économie ainsi qu'à l'expansion continue du commerce international.

5. Nous demeurons résolus à appliquer la stratégie économique à moyen terme dont nous étions convenus. Dans le respect de cette stratégie, nous sommes déterminés à tirer le meilleur parti possible de l'expansion économique actuelle en prenant des mesures pour promouvoir la création d'emplois durables. Nous devons donc agir de manière décisive pour continuer à réduire les déficits publics, maintenir un climat non inflationniste et accroître l'épargne nationale, de manière à permettre un niveau d'investissements élevé à l'échelle mondiale. Chaque pays doit mettre de l'ordre dans ses affaires.

6. Nous approuvons les conclusions auxquelles sont parvenus les ministres des Finances du G-7 à Washington et demandons à ceux-ci de demeurer en étroite liaison pour ce qui est de la surveillance économique et des marchés des changes.

7. De saines politiques financières et monétaires ne peuvent à elles seules être garantes d'un rendement économique maximal. Nous devons également lever les obstacles qui, sur le long terme, entravent la croissance de nos économies et la création d'emplois sûrs et bien rémunérés. À cette fin, nous devons prendre des mesures pour accroître les compétences de notre main-d'oeuvre et promouvoir, s'il y a lieu, une plus grande souplesse sur le marché du travail ainsi que l'élimination des réglementations inutiles. À Naples, nous nous étions engagés à procéder à un éventail de réformes dans les domaines de la formation et de l'éducation, de la réglementation et de l'adaptation du marché du travail, de l'innovation technologique et de l'intensification de la concurrence. Dans l'exécution de ces réformes, nous accueillons avec satisfaction l'initiative de l'OCDE, qui entreprend un examen détaillé des politiques structurelles et d'emploi de chaque pays membre.

8. Pour assurer le suivi de nos discussions, nous sommes convenus de demander à nos ministres de se réunir en France avant notre prochain Sommet pour faire le point sur les progrès réalisés dans la création d'emplois, et voir quelle serait la meilleure façon d'augmenter le niveau de l'emploi dans chacun de nos pays.

9. Nous sommes également déterminés à assurer la protection de nos populations vieillissantes et de nos citoyens indigents. À cette fin, certains de nos pays doivent prendre des mesures pour veiller au maintien de leurs régimes de retraite et de leurs programmes de sécurité sociale, et pour garantir l'accessibilité des fonds de pension du secteur privé.

10. Nous accueillons avec satisfaction les résultats de la conférence du G-7 sur la Société de l'information, tenue à Bruxelles en février dernier, et notamment les huit principes fondamentaux dont sont convenus les ministres. Nous encourageons le lancement d'une série de projets pilotes visant à promouvoir l'innovation et la dissémination des nouvelles technologies. Nous nous réjouissons également de la participation du secteur privé à ces initiatives. Nous prônons l'instauration d'un dialogue avec les pays en développement et les économies en transition sur la création de la société de l'information mondiale, et nous accueillons favorablement la proposition de tenir en Afrique du Sud, au printemps de 1996, une conférence sur la société de l'information.

Relever les défis du XXI^e siècle

11. Depuis 50 ans, les institutions internationales sont au coeur des efforts que nous déployons pour instaurer la stabilité, la prospérité et l'équité. L'an dernier, à Naples, nous avons demandé que ces institutions fassent l'objet d'un examen pour qu'elles soient aptes à relever efficacement les défis de l'avenir. Aujourd'hui, à Halifax, nous proposons des mesures concrètes à cette même fin. Tous les pays ont intérêt à ce que les institutions internationales

soient efficaces et performantes. Nous nous engageons donc à déployer toute notre énergie pour renforcer ces institutions, avec la collaboration de tous leurs membres, afin d'accroître la sécurité et la prospérité du monde.

Gestion de l'économie mondiale

12. L'économie mondiale a radicalement changé au cours des cinquante dernières années. Sous l'action des changements technologiques, la mondialisation a entraîné une interdépendance économique accrue, aussi bien au niveau de certaines politiques autrefois considérées comme purement intérieures qu'à celui des interactions entre domaines de politiques. Le défi principal consiste donc à gérer cette interdépendance, tout en travaillant dans le sens des marchés, et à reconnaître le nombre croissant d'intervenants majeurs. Cela est particulièrement important pour la stabilité macroéconomique et financière mondiale.

13. Il importe que les membres du G-7 se consultent étroitement et collaborent efficacement au chapitre des politiques macroéconomiques pour promouvoir une croissance non inflationniste et soutenue dans un climat de faible inflation, pour empêcher l'émergence de déséquilibres externes et internes importants et pour promouvoir une stabilité accrue des marchés des changes. Au fil des ans, nos ministres ont apporté plusieurs changements à la structure de leurs consultations afin de renforcer la coopération sur le plan des politiques, convenant notamment de consultations plus poussées avec le FMI.

14. L'expansion et l'intégration des marchés financiers mondiaux ont engendré à la fois d'importants débouchés et de nouveaux risques. Nous avons tous intérêt à faire en sorte que la communauté internationale demeure apte à gérer les risques inhérents à l'augmentation des apports de capitaux privés, à l'intégration accrue des marchés financiers intérieurs et au rythme accéléré de l'innovation financière.

15. Les événements survenus au Mexique en début d'année et leurs répercussions nous ont permis de voir la situation plus clairement. Nous nous réjouissons des améliorations récentes dans ce pays, ainsi que des progrès réalisés par un certain nombre d'économies en émergence.

16. Nous sommes d'avis qu'il est préférable de prévenir les crises. Pour ce faire, chaque pays doit avoir des politiques financières et monétaires saines. Mais nous devons également nous doter d'un meilleur système d'alerte avancée, de manière à pouvoir agir plus rapidement pour empêcher ou mieux gérer les chocs financiers. Ce système doit comprendre une surveillance efficace des politiques économiques nationales et de l'évolution des marchés financiers, ainsi qu'une meilleure diffusion de l'information aux intervenants concernés. À cette fin, nous prions le FMI :

- d'établir des délais-repères pour la publication en temps opportun de grandes données économiques et financières;

- de mettre en place une procédure pour que soient identifiés régulièrement et publiquement les pays qui s'y conforment;
- d'insister pour que les pays membres produisent en temps voulu des rapports complets sur des ensembles de données types, de fournir des conseils plus avisés à tous les gouvernements en matière de politiques et d'adresser des messages plus francs aux pays qui semblent éviter de prendre les mesures nécessaires.

17. Si les efforts de prévention échouent et qu'il y a crise sur les marchés financiers, les institutions multilatérales et les principales économies doivent, le cas échéant, pouvoir réagir rapidement et de façon coordonnée. Les mécanismes de financement doivent être adaptés à l'ampleur du choc et être mis en oeuvre sans délai pour assurer une gestion efficace de la crise. Dans ce contexte, nous pressons le FMI :

- d'établir une nouvelle procédure permanente — un mécanisme de financement d'urgence — qui permette d'accéder plus rapidement aux arrangements du FMI, qui soit assorti de conditions rigoureuses et qui favorise des décaissements initiaux plus substantiels en situation de crise.

18. À l'appui de cette procédure, nous demandons :

- que le G-10 et d'autres pays ayant la capacité d'appuyer le système élaborent des arrangements de financement qui permettent de doubler le plus rapidement possible les sommes actuellement consenties en vertu des AGE, afin de répondre aux urgences financières.

19. Pour faire en sorte que le FMI dispose des ressources voulues pour assumer ses responsabilités, nous préconisons la poursuite des discussions visant une nouvelle révision des quotes-parts.

20. Des progrès notables sur les éléments susmentionnés devraient nous permettre d'améliorer de beaucoup notre capacité de faire face aux crises financières. Néanmoins, cela pourrait ne pas être suffisant dans certains cas. Conscients de ce fait et de la complexité des questions juridiques et autres que les nombreuses sources de financement international posent dans des situations de crise d'endettement, nous encourageons les ministres et les gouverneurs des banques centrales du G-10 à examiner plus à fond d'autres procédures qui pourraient aussi être éventuellement employées pour résoudre les crises de façon ordonnée.

21. Nous appuyons toujours l'adhésion de tous les membres du FMI au système des DTS. De plus, nous pressons le FMI d'entreprendre un examen général du rôle et des fonctions des DTS à la lumière des changements survenus dans le système financier mondial.

22. Une coopération internationale plus étroite pour la réglementation et la supervision des institutions et des marchés financiers est essentielle pour sauvegarder le système financier et empêcher l'érosion des normes de gestion prudente. Nous demandons :

- que la coopération entre les organismes de réglementation et de supervision soit améliorée afin d'assurer, sur une base mondiale, une approche efficace et intégrée du développement et du renforcement des sauvegardes, des normes, de la transparence et des systèmes nécessaires à la surveillance et à la réduction des risques;
- que les pays soient continuellement encouragés à éliminer les restrictions posées aux marchés des capitaux, et que les institutions financières internationales donnent de meilleurs avis stratégiques sur les structures de supervision appropriées;
- que les ministres des Finances sollicitent des études et des analyses des organisations internationales chargées de réglementer les services bancaires et les valeurs mobilières, et qu'ils fassent rapport sur l'adéquation des arrangements existants et proposent des améliorations, si nécessaire, lors du prochain Sommet.

23. Nous reconnaissons aussi que la fraude financière internationale est un problème de plus en plus sérieux. Nous sommes déterminés à améliorer la communication entre les organismes de réglementation et les organismes chargés de l'application de la loi.

Promotion du développement durable

24. Une meilleure qualité de vie pour tous est l'objectif du développement durable. La démocratie, les droits de l'homme, la gestion transparente et responsable des affaires publiques, l'investissement dans la personne humaine et la protection de l'environnement sont les fondements du développement durable. La responsabilité première incombe à chaque pays; mais la coopération internationale, bilatérale et multilatérale, est essentielle pour seconder les efforts nationaux. Nous sommes déterminés à mobiliser des apports financiers substantiels et à améliorer la qualité de notre aide.

25. Comme l'IDA joue un rôle indispensable lorsqu'il s'agit de réduire la pauvreté et d'intégrer les pays les plus pauvres à l'économie mondiale, nous engageons tous les pays donateurs à respecter promptement leurs engagements au titre de la X^e reconstitution des ressources de l'IDA et à appuyer une importante reconstitution dans le contexte de l'IDA XI. Nous attendons avec impatience les recommandations du Groupe de travail du Comité du développement sur les banques multilatérales de développement.

26. Les institutions multilatérales jouent un rôle capital en assurant un leadership intellectuel, en fournissant des avis stratégiques et en mobilisant des ressources au profit des pays déterminés à parvenir au développement durable. L'ONU et les institutions de Bretton Woods devraient faire fond sur leurs

points forts respectifs. L'ONU offre un forum unique pour la réalisation d'un consensus sur les priorités globales, défend les valeurs fondamentales et répond aux besoins développementaux et humanitaires. Les institutions de Bretton Woods ont un rôle particulier à jouer pour promouvoir la stabilité macroéconomique, favoriser l'instauration d'environnements propices au développement durable et pour mobiliser et transférer des ressources aux fins du développement. Nous collaborerons avec ces organismes et tous leurs membres pour que les institutions multilatérales compétentes :

- fassent du développement durable un objectif central de leurs politiques et de leurs programmes, notamment en intensifiant et en approfondissant l'intégration des facteurs environnementaux à tous les aspects de leurs programmes;
- encouragent les pays à appliquer des politiques économiques, environnementales et sociales saines, et à créer le cadre juridique et structurel approprié pour le développement durable;
- encouragent les pays à suivre des stratégies de participation au développement et appuient des réformes gouvernementales qui garantissent la transparence et la reddition de comptes publics, la primauté constante du droit et la mise en place d'une société civile active;
- favorisent le développement d'un secteur privé dynamique, élargissent les garanties et les arrangements de cofinancement afin de catalyser les apports privés, et accroissent les crédits consentis aux petites et moyennes entreprises;
- continuent à fournir des ressources pour l'infrastructure requise en vue du développement durable, lorsque ces ressources ne peuvent être offertes par le secteur privé.

27. Nous reconnaissons la nécessité d'appuyer activement le processus de paix au Moyen-Orient. Cet appui comprendrait l'établissement d'une nouvelle institution et d'un mécanisme de financement pour renforcer la coopération régionale. C'est pourquoi nous incitons le Groupe de travail, déjà actif, à poursuivre ses délibérations en vue d'en arriver à la présentation d'une proposition convenable au sommet qui se tiendra à Amman en octobre prochain.

Réduction de la pauvreté

28. L'amélioration du sort des pauvres du monde est l'une des toutes premières priorités. La persistance de la pauvreté extrême et la marginalisation des pays les plus pauvres ne sont tout simplement pas compatibles avec les aspirations universelles à la prospérité et à la sécurité. L'Afrique

subsaharienne est confrontée à des défis particulièrement difficiles. Nous collaborerons avec d'autres pays pour encourager les institutions multilatérales compétentes :

- à orienter les ressources concessionnelles vers les pays les plus pauvres, spécialement ceux de l'Afrique subsaharienne, qui ont démontré leur capacité et leur volonté de les utiliser efficacement, et à prendre en compte au moment d'octroyer une aide la tendance aux dépenses improductives, militaires et autres;
- à diriger une proportion sensiblement accrue de leurs ressources vers les programmes sociaux de base et autres mesures s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté.

29. Nous nous réjouissons de la réponse du Club de Paris à l'appel que nous lui avons fait l'an dernier d'améliorer le traitement de la dette des pays les plus pauvres et d'appliquer intégralement et positivement les modalités de Naples. Nous reconnaissons que certains des pays les plus pauvres sont lourdement endettés auprès de sources multilatérales. À cet égard :

- nous encouragerons les institutions de Bretton Woods à élaborer une approche détaillée pour venir en aide aux pays aux prises avec une dette multilatérale, grâce à une application modulée des instruments existants et de nouveaux mécanismes, au besoin;
- nous encouragerons une meilleure utilisation de toutes les ressources existantes de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que l'adoption par les banques multilatérales de développement des mesures voulues pour faire avancer cet objectif et poursuivre les opérations de prêt à des conditions de faveur aux termes de la FASR.

30. L'ouverture des marchés partout dans le monde est également essentielle pour accélérer la croissance dans les pays en développement. Les institutions multilatérales devraient s'employer à faciliter l'intégration des pays les plus pauvres au système commercial mondial. Nous encourageons l'OMC à surveiller et à examiner l'impact de l'Uruguay Round sur les pays les moins avancés.

Protection de l'environnement

31. Nous accordons la toute première priorité à l'action nationale et internationale en faveur de l'environnement. La protection de l'environnement donne lieu au développement et au déploiement de technologies innovatrices, qui renforcent la performance et la croissance économiques et contribuent à la création d'emplois à long terme. Aux plans des politiques, des opérations et de la passation des marchés, les gouvernements du G-7 doivent faire preuve de leadership lorsqu'il s'agit d'assainir l'environnement. Cela nécessitera le dosage approprié d'instruments économiques, de mécanismes innovateurs pour la reddition de comptes, d'activités d'évaluation des incidences environnementales et de mesures volontaires. Les efforts doivent porter sur la

prévention de la pollution, le principe du « pollueur payeur », l'internalisation des coûts environnementaux et la prise en compte de l'environnement dans l'établissement des politiques et le processus décisionnel dans tous les secteurs.

32. Nous soulignons qu'il importe de remplir les engagements souscrits au Sommet de la Terre de Rio, en 1992, et par la suite, et qu'il faut revoir et renforcer ces engagements le cas échéant. Les changements climatiques restent un problème de très grande importance mondiale. Nous collaborerons avec d'autres :

- pour nous acquitter de nos obligations existantes aux termes de la Convention sur les changements climatiques et respecter notre engagement de nous conformer au calendrier et aux objectifs ambitieux convenus pour le suivi de la Conférence de Berlin des Parties;
- pour appliquer le programme de travail à moyen terme adopté conformément à la Convention sur la diversité biologique;
- pour mener à bien le travail du groupe intergouvernemental de la CDD sur les forêts, assurer le succès de la Conférence des Nations unies sur les stocks de poissons chevauchants et de grands migrateurs et réaliser, lors de la prochaine session du CDD, un consensus international sur des mesures permettant de régler les problèmes des océans du globe.

33. Nous encourageons une meilleure définition des mandats de la CDD et du PNUE. La CDD devrait être l'instance mondiale pour l'identification et l'acceptation d'objectifs stratégiques à long terme aux fins du développement durable. Le PNUE devrait agir à titre de porte-parole et de catalyseur mondial en matière d'environnement; il devrait faire porter ses efforts sur la surveillance et l'évaluation et sur le développement du droit international de l'environnement.

Prévention des crises et mesures de réaction

34. Les catastrophes et autres crises rendent plus complexe le défi du développement et font ressortir les lacunes dans notre dispositif institutionnel. Dans le but de prévenir et d'atténuer les crises émergentes, notamment celles qui risquent de toucher les droits de l'homme et faire des réfugiés, nous demanderons :

- au secrétaire général des Nations unies de rechercher des moyens d'améliorer l'analyse et l'utilisation des premiers renseignements sur les catastrophes et les conflits, en particulier par les hauts commissariats pour les droits de l'homme et pour les réfugiés;
- aux institutions de Bretton Woods et à l'ONU d'établir une nouvelle procédure de coordination, appuyée au besoin par les ressources existantes, pour faciliter, en cas de crise, une transition harmonieuse de la phase d'urgence à la phase de rétablissement, et de coopérer plus efficacement avec les pays donateurs.

- aux organismes s'occupant d'aide humanitaire de coopérer plus étroitement avec le Département des affaires humanitaires dans le rôle de coordination qui lui revient.

Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de la performance des institutions

35. Pour bien remplir leurs missions dans l'avenir, les institutions multilatérales doivent poursuivre leurs efforts de réforme, d'amélioration de la coordination et de réduction des chevauchements. Les institutions financières internationales ont su s'adapter à l'évolution des besoins de l'économie mondiale; néanmoins, des améliorations restent souhaitables dans plusieurs domaines pour que ces institutions soient plus aptes à relever les défis de demain. À cet effet :

- nous encourageons la Banque mondiale et les banques régionales de développement à décentraliser leurs opérations chaque fois que cela sera possible;
- nous encourageons le FMI et la Banque mondiale à se concentrer sur leur mandat premier (de façon générale, la politique macroéconomique pour le FMI et les politiques structurelles et sectorielles pour la Banque mondiale);
- nous encourageons la révision des comités ministériels du FMI et de la Banque mondiale, afin de rendre le processus décisionnel plus efficace;
- nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à intégrer plus efficacement dans ses stratégies d'aide aux pays les activités de la Société financière internationale et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements;
- nous encourageons les banques multilatérales de développement à mieux coordonner leurs programmes-pays respectifs avec les autres donateurs, aussi bien bilatéraux que multilatéraux.

36. Afin de permettre aux Nations unies de mieux réaliser les objectifs établis dans sa Charte, nous encourageons l'élargissement et l'approfondissement du processus de réforme en cours, et nous collaborerons avec d'autres :

- pour mener à bonne fin l'Agenda pour le développement, qui devrait établir une nouvelle approche de la coopération internationale et délimiter la contribution attendue de chacun des organes des Nations unies;
- pour concevoir, pour le Conseil économique et social (ECOSOC), un rôle de coordination plus efficace au niveau de la politique interne; encourager une mise en commun plus poussée entre les Nations unies et les institutions spécialisées par un resserrement de la coopération au Siège et sur le terrain; consolider et rationaliser les organismes à vocation économique et sociale, par exemple dans les domaines de l'aide humanitaire et de l'aide au développement; et encourager l'adoption de techniques de gestion modernes ainsi que la mise en place d'un secrétariat plus transparent et plus responsable;

vigoureuse de réformes structurelles de vaste portée. Nous continuerons d'appuyer les économies en transition dans leurs efforts de réforme, et de favoriser leur intégration au système commercial et financier international. Nous reconnaissons qu'elles ont besoin d'un meilleur accès aux marchés.

46. Nous nous réjouissons des progrès réalisés par l'Ukraine dans son audacieux programme de réforme économique. L'accord de confirmation récemment signé avec le FMI a ouvert la voie à un important appui financier des institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux. Nous encourageons l'Ukraine à poursuivre ses efforts de réforme en étroite coopération avec les institutions financières internationales. À condition que la réforme économique soit fermement poursuivie, des engagements additionnels totalisant 2 milliards de dollars pourraient être pris par les institutions financières internationales avant la fin de 1996.

47. Nous sommes encouragés par l'engagement renouvelé de la Russie concernant la stabilisation financière et la réforme économique. La poursuite de la réforme politique est aussi nécessaire. Nous sommes d'avis que l'instauration d'un cadre politique, réglementaire et juridique stable et la mise en place d'un secteur financier moderne, conjuguées à la pleine application des mesures énoncées dans l'accord de confirmation récemment signé avec le FMI, permettront à la Russie de réussir son redressement économique. Nous nous réjouissons de la conclusion le 3 juin de l'accord du Club de Paris sur le rééchelonnement de la dette, et nous reconnaissons la pertinence d'un traitement multilatéral global de la dette publique extérieure de la Russie. Nous notons aussi l'intérêt de la Russie à coopérer étroitement avec le Club de Paris.

Garantir la sûreté nucléaire

48. Chaque pays est responsable de la sûreté de ses installations nucléaires. Nous saluons les progrès accomplis à ce jour en vue du relèvement des niveaux de sûreté nucléaire dans les pays de l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants. Nous félicitons le président Koutchma de l'Ukraine d'avoir pris la décision de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl avant l'an 2000. Nous réaffirmons les engagements d'aide pris l'an dernier à Naples, dans le cadre du Plan d'action du G-7 en faveur du secteur énergétique de l'Ukraine. Nous notons avec satisfaction le réapprovisionnement du Compte de sûreté nucléaire de la BERD et la mise à disposition de ressources bilatérales pour assurer des améliorations de la sûreté à court terme, ainsi que pour les premiers travaux de mise hors service en vue de la fermeture de Tchernobyl. Nous invitons d'autres donateurs à se joindre aux pays du G-7 pour la fourniture de fonds à cet effet.

49. Pour faciliter la fermeture de Tchernobyl, nous poursuivrons nos efforts de mobilisation de l'aide internationale pour l'exécution de projets visant la production d'énergie, le rendement énergétique et la sûreté nucléaire. Toute assistance en vue du remplacement de Tchernobyl par une autre source

d'énergie reposera sur de solides critères de rentabilité et d'écologie. La Banque mondiale et la BERD devraient poursuivre leur coopération avec l'Ukraine afin d'établir une stratégie énergétique à long terme qui soit réaliste. Elles devraient accroître leur contribution financière en faveur d'une réforme appropriée du secteur énergétique et de l'application de mesures de conservation, tout en mobilisant par ailleurs les efforts du secteur privé pour l'investissement dans le domaine de l'énergie.

Prochain sommet

50. Nous avons accepté l'invitation du Président de la République française de nous réunir à Lyon du 27 au 29 juin 1996.

Halifax, le 16 juin 1995

Sommet de Halifax : Déclaration du président

1. En cette année du 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la naissance des Nations unies, nous avons discuté, dans un esprit de coopération, de questions politiques d'importance mondiale. Notant avec satisfaction tout ce qui a été accompli par la réconciliation et la coopération, nous avons confirmé notre désir de travailler ensemble encore plus étroitement à la recherche de solutions.

Réaffirmation du multilatéralisme

2. Nous réaffirmons notre attachement aux Nations unies, dont la Charte énonce les principes fondamentaux d'un ordre international reposant sur la paix et la sécurité, le développement durable et le respect des droits de l'homme. Nous appuyons les mesures visant à renforcer l'ONU, qui est appelée à jouer un rôle toujours plus important en cette période de l'après-guerre froide, et nous chercherons, de concert avec les autres États membres, à bâtir, par une réforme concrète des institutions, une organisation plus efficace et plus performante qui pourra relever les défis des cinquante prochaines années. Nous engageons tous les États membres à respecter leurs obligations financières, et souhaitons vivement la conclusion rapide d'un accord sur la réforme du système des quotes-parts.

3. Les Nations unies doivent être en mesure de réagir plus rapidement et plus efficacement aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Pour notre part, nous sommes déterminés à mieux coordonner nos efforts individuels pour faciliter la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Une priorité élevée devrait être accordée à la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce en cas de crise, à la médiation politique et, dans le cadre de mandats réalistes, au déploiement rapide de personnel civil et militaire de l'ONU, y compris des Casques bleus, dans les zones de conflit. Nous encourageons la poursuite des efforts visant à améliorer la planification et les modalités opérationnelles des missions de maintien de la paix et à moderniser les équipements de commandement et de contrôle, les arrangements logistiques et les installations. Nous soulignons également la nécessité de mesures destinées à garantir la sécurité du personnel onusien, notamment l'entrée en vigueur dans les moindres délais de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations unies et du personnel associé, adoptée récemment. Nous nous réjouissons du rôle de plus en plus important que jouent les organisations et les arrangements régionaux pour l'édification de la stabilité et de la sécurité ainsi que pour la prévention et la gestion des conflits, et nous attachons une importance spéciale au renforcement de la coopération entre ces organisations et les Nations unies.

Contrôle des armements et désarmement

4. Nous accueillons avec satisfaction la prorogation indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire et l'engagement des États parties envers l'universalisation du Traité, ainsi que leur décision de renforcer le processus

d'examen et d'adopter un ensemble de principes et d'objectifs pour la non-prolifération et le désarmement. L'entrée en vigueur du traité START I marque un jalon important dans le processus de contrôle des armes nucléaires, lequel a grandement bénéficié de la décision de l'Ukraine d'accéder au TNP. Nous espérons maintenant que le traité START II sera ratifié dans les meilleurs délais. Nous souhaitons le démantèlement sûr et sécuritaire des armes nucléaires éliminées aux termes de l'accord START I, et nous saluons le travail des États-Unis et de la Russie sur les mesures destinées à rendre inutilisables à des fins militaires les matières fissiles provenant de ces armes. Il faut accorder une attention particulière à l'élimination du plutonium pouvant être utilisé à des fins d'armement, et nous encourageons la poursuite des travaux sur cette question.

5. Nous nous réjouissons de constater que la communauté internationale reconnaît de plus en plus la nécessité de conclure sans délai des traités universels, complets et vérifiables pour interdire les essais nucléaires et faire cesser la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires. Reconnaissant le danger que continuent de représenter pour le monde le détournement criminel et le trafic illicite de matières nucléaires, et nous fondant sur le travail entamé à Naples et poursuivi depuis de façon pratique par nos experts, nous sommes résolus à oeuvrer ensemble pour renforcer les systèmes de contrôle, la comptabilité et la sécurité physique des matières nucléaires; à élargir notre coopération concernant les douanes, l'application de la loi et le renseignement; et à renforcer, dans le cadre d'organismes comme l'AIEA et INTERPOL, la capacité de la communauté internationale à combattre le vol et la contrebande de matières nucléaires. Nous soulignons l'importance de mettre en vigueur le plus rapidement possible la Convention sur les armes chimiques, et nous demandons instamment que des progrès rapides soient accomplis dans l'élaboration de systèmes de vérification pour la Convention sur les armes bactériologiques ou à toxines.

6. Les transferts excessifs d'armes conventionnelles, particulièrement à destination des zones de conflit, demeurent l'une de nos grandes préoccupations. Nous restons consternés devant les souffrances causées à des civils par l'usage constant de mines antipersonnel. Nous appelons les États à adhérer à la Convention de 1980 sur l'interdiction de certaines armes conventionnelles et à participer, cet automne, à la conférence d'examen de cette convention, en vue de renforcer les contrôles multilatéraux sur les mines antipersonnel. Nous engageons vivement tous les pays à appuyer la mise en oeuvre intégrale du Registre des armes classiques des Nations unies, et notons que l'article 26 de la Charte de l'ONU demande expressément de ne détourner vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde. Les organisations régionales peuvent aider à promouvoir la transparence et l'adoption de mesures de confiance, de manière à favoriser la réduction des arsenaux excessifs d'armes conventionnelles. Nous entendons

oeuvrer avec les autres pays pour que les exportations d'armes et de biens et technologies sensibles à double usage fassent l'objet de contrôles efficaces et responsables.

Promotion de nouvelles approches

7. De nouvelles approches sont nécessaires aux Nations unies et dans d'autres instances pour faire face aux nouveaux défis mondiaux, par exemple la dégradation de l'environnement, la croissance démographique insoutenable, les déplacements massifs de personnes victimes de conflits et les migrations transfrontières involontaires. Les initiatives qui soulignent les rapports entre les questions économiques, sociales et politiques peuvent grandement contribuer à la stabilité internationale. C'est le cas, par exemple, de l'Agenda pour le développement du Secrétaire général des Nations unies. Nous nous engageons à travailler avec les autres États membres pour progresser sur la base de ce document. Nous reconnaissons aussi la part importante que prennent les organisations non gouvernementales aux travaux des Nations unies visant le développement économique et social, notamment les droits de l'homme et l'aide humanitaire, et nous croyons qu'une meilleure coordination de leurs efforts avec ceux des Nations unies et d'autres organisations serait bénéfique à la communauté mondiale. Nous réaffirmons notre ferme conviction que la communauté internationale doit favoriser la mise en place de moyens efficaces pour répondre rapidement aux urgences humanitaires, et nous soutenons le travail de l'Union de l'Europe occidentale dans ce domaine.

8. Le respect des droits de l'individu est au coeur d'un ordre international que nous voulons durable, sûr et prospère. Nous ferons en sorte de promouvoir les principes de bon gouvernement et de responsabilité démocratique, qui sont les meilleurs garants du respect des droits universels de l'homme et des libertés fondamentales. Nous condamnons toutes les formes de discrimination et d'intolérance, y compris le nationalisme exacerbé et les mauvais traitements infligés à des personnes appartenant à des minorités. Nous demandons instamment aux États de protéger les droits reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de ratifier et de respecter pleinement les Pactes internationaux et autres instruments multilatéraux sur les droits de l'homme. Nous réaffirmons notre soutien au Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et appuyons le rôle de coordination qu'il joue dans l'ensemble du système des Nations unies relativement à ce dossier. Nous demandons que soient renforcés les mécanismes internationaux de reddition de comptes lorsqu'il y a violation des droits de l'homme, et nous invitons les gouvernements à coopérer pleinement avec les tribunaux et les commissions d'enquête, y compris en ce qui concerne les poursuites judiciaires menées dans les limites du droit international et du droit interne.

9. Nous réaffirmons notre détermination à mettre fin à toutes les formes de terrorisme. À la suite de récents attentats, nous sommes convenus de partager encore davantage nos expériences en matière d'incidents terroristes majeurs ainsi que les enseignements que nous en avons tirés, et d'intensifier notre

coopération dans tous les domaines de la lutte antiterroriste, notamment la recherche et la technologie. Nous demandons instamment aux États qui prêtent assistance aux terroristes de renoncer à cette pratique et de refuser aux organisations terroristes leur aide financière, l'utilisation de leur territoire ou toute autre forme de soutien. Nous accordons une importance particulière aux mesures visant à entraver la capacité des organisations terroristes de lever des fonds, et nous pressons les autres gouvernements d'appliquer avec sévérité les lois antiterroristes et d'adhérer aux traités et conventions existants contre le terrorisme. Dans la poursuite de ces objectifs communs, nous demandons à notre groupe d'experts sur le terrorisme d'établir, pour présentation à une réunion de niveau ministériel, un rapport sur la mise en oeuvre de mesures coopératives spécifiques visant la dissuasion, la prévention et l'investigation des actes terroristes. Ces travaux devraient avoir lieu avant notre prochaine réunion.

10. Les organisations criminelles transnationales constituent une menace grandissante pour la sécurité de nos États. Elles minent l'intégrité des systèmes financiers, nourrissent la corruption et affaiblissent les nouvelles démocraties et les pays en développement partout dans le monde. Pour contrecarrer avec efficacité leurs activités criminelles, nous nous emploierons à consolider les institutions existantes et à renforcer notre coopération, nos échanges d'information et l'aide que nous apportons à d'autres États. L'asile que certains pays accordent aux organisations criminelles transnationales et à leurs agents crée des difficultés majeures pour l'administration de la justice. Nous convenons donc de coopérer plus étroitement, entre nous aussi bien qu'avec d'autres, pour faire en sorte que ces organisations ne puissent échapper à la justice en franchissant les frontières. Nous encourageons tous les gouvernements à adhérer et à donner effet aux conventions internationales pertinentes et aux recommandations du Groupe d'action financière internationale (GAFI). Nous reconnaissons que le succès final exige que tous les gouvernements prennent des mesures efficaces pour empêcher le blanchiment des profits tirés du trafic de drogue et d'autres crimes graves. Afin de mettre en oeuvre nos engagements touchant la lutte contre le crime organisé transnational, nous avons établi à titre temporaire un groupe d'experts de haut niveau que nous avons chargés d'examiner les arrangements existants en matière de coopération bilatérale et multilatérale, de recenser les lacunes importantes et les options possibles pour améliorer la coordination et de proposer des mesures pratiques. Le groupe présentera son rapport au Sommet de 1996.

Europe

11. Après cinq décennies de division, l'occasion historique s'offre maintenant d'instaurer dans toute l'Europe la démocratie, l'économie de marché, la stabilité, la paix et la prospérité. Nous appuyons fermement la contribution de l'Union européenne à la stabilité et à la coopération en Europe, grâce aux accords qu'elle a passés avec les pays de l'Europe centrale et les États baltes, et aux Accords de partenariat avec la Russie, l'Ukraine et d'autres États

nouvellement indépendants. Nous encourageons les États à tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent le Pacte sur la stabilité en Europe et le programme de Partenariat pour la paix de l'OTAN, de manière à accroître la sécurité et la stabilité en Europe. Nous encourageons d'autres instances et organismes multilatéraux à contribuer à l'intégration européenne. Nous sommes heureux des mesures prises au Sommet de Budapest l'an dernier dans le but de renforcer les capacités de l'OSCE, et nous contribuerons à l'étude menée par celle-ci sur un modèle de sécurité pour l'Europe au XXI^e siècle.

12. Nous sommes profondément préoccupés par la constante escalade des hostilités en Bosnie, spécialement dans la région de Sarajevo. Nous en appelons à toutes les parties pour qu'elles suspendent immédiatement les opérations militaires afin que les négociations politiques, sans lesquelles aucune solution n'est possible, puissent reprendre au plus vite sur la base des propositions du Groupe de contact, dont nous préconisons l'acceptation par les Serbes de Bosnie.

13. Nous condamnons la prise en otage de soldats de l'ONU, le déplorable bombardement des populations civiles par les Serbes bosniaques ainsi que les obstacles qu'ils opposent à la liberté de mouvement de la FORPRONU. Nous exigeons la remise en liberté immédiate et inconditionnelle des otages, et tenons le commandement serbe bosniaque responsable de leur sécurité. Nous appelons le gouvernement bosniaque ainsi que toutes les autres parties à reconduire l'accord de cessation des hostilités, et à assurer le libre passage de l'aide humanitaire.

14. Nous nous réjouissons de la décision du Conseil de sécurité de renforcer la FORPRONU et de la doter d'une capacité de réaction rapide pour accroître sa sécurité et son aptitude à protéger les civils, à faciliter la livraison de l'aide humanitaire et à promouvoir les conditions d'une paix durable. La Force de réaction rapide sera placée sous le commandement de l'ONU, comme le prévoit la résolution du Conseil de sécurité, et ses opérations seront conformes au mandat actuel de la FORPRONU.

15. Nous demandons instamment qu'un nouvel élan soit imprimé de toute urgence au processus de paix. À cet égard, nous saluons la nomination de Carl Bildt à titre de négociateur de l'UE, et lui offrons, ainsi qu'à son collègue de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, tout notre appui dans ses efforts pour parvenir à un règlement durable.

16. Nous appelons à une reconnaissance mutuelle des républiques de l'ancienne Yougoslavie dans leurs frontières internationalement reconnues; la reconnaissance entre la Bosnie et la République fédérale de Yougoslavie serait un important premier pas, et nous engageons le Président Milosevic à le franchir. Nous voyons dans la Fédération bosno-croate un moyen de faire progresser la réconciliation, et nous maintenons notre appui aux mesures visant à stabiliser la situation dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine.

17. Nous restons préoccupés par le risque de la poursuite des combats en Croatie. Le gouvernement croate et les Serbes de Croatie doivent faire preuve de retenue. Nous appelons les parties à respecter le cessez-le-feu du 29 mars 1994 et à coopérer avec les Nations unies pour la mise en oeuvre du nouveau mandat de l'ONURC. Nous demandons que l'accord économique entre les deux parties soit élaboré plus avant et que des discussions politiques s'engagent afin de parvenir à un règlement quant aux frontières internationalement reconnues de la Croatie, et nous réclamons l'autonomie pour la population serbe sur la base des principes énoncés dans le programme Zagreb-4 pour la Croatie.

Moyen-Orient et Afrique

18. Le Traité de paix entre Israël et la Jordanie est un élément important de l'instauration de la paix dans la région. Il est impératif que l'élan en faveur de la paix soit maintenu. Nous encourageons la conclusion de traités de paix entre Israël et le Liban et Israël et la Syrie, et nous soutenons fermement la Déclaration de principes israélo-palestinienne. Nous demandons instamment à Israël et à l'Autorité palestinienne de conclure, comme ils en étaient convenus, des arrangements pour la tenue d'élections dans les territoires autonomes palestiniens et le redéploiement des Forces de défense israéliennes. Nous reconnaissons aussi l'importance du facteur économique dans l'établissement de la paix, notamment la nécessité d'une intégration régionale. Nous appelons encore une fois la Ligue arabe à mettre un terme au boycott qu'elle pratique à l'endroit d'Israël.

19. Nous demandons au gouvernement d'Iran de participer de manière constructive aux affaires régionales et mondiales, et de s'abstenir d'appuyer les groupes radicaux qui cherchent à saboter le processus de paix au Moyen-Orient et à déstabiliser la région. Nous lui demandons également de rejeter le terrorisme, et plus particulièrement de cesser de soutenir les menaces faites à l'encontre de Salman Rushdie et des personnes associées à son travail. Nous engageons tous les États à éviter toute collaboration avec l'Iran qui pourrait contribuer à l'acquisition, par ce pays, d'une capacité de production d'armes nucléaires.

20. Nous réitérons notre détermination à assurer la mise en oeuvre pleine et entière de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies concernant l'Irak et la Libye jusqu'à leur respect total, et nous rappelons qu'une telle mise en oeuvre entraînerait une réévaluation des sanctions. Nous demandons instamment à l'Irak de reconsidérer son rejet de la Résolution 986 du Conseil de sécurité, qui lui permettrait de vendre son pétrole et de se procurer des biens humanitaires.

21. Nous appuyons les mesures positives prises par le gouvernement de l'Algérie dans le sens de la réforme économique, et nous croyons que la paix et la stabilité sont les seuls fondements durables de la réussite de cette réforme. Nous demandons qu'il soit mis fin à la violence en Algérie, et

engageons toutes les parties attachées aux principes de la non-violence et de la démocratie à poursuivre la réconciliation politique par la voie d'un dialogue pacifique et d'un véritable processus électoral.

22. Nous saluons la passation des pouvoirs dans la paix et la démocratie en Afrique du Sud, la réussite des élections ailleurs en Afrique australe ainsi que le processus de paix en Angola. Ces événements autorisent un optimisme certain quant aux perspectives à long terme en Afrique. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par les dirigeants africains pour prévenir les conflits et améliorer le bien-être de leurs populations par la démocratisation, la réforme structurelle et la libéralisation économique.

23. Nous condamnons les extrémistes du Burundi et du Rwanda, et nous appuyons les mesures prises pour les amener à répondre de leurs actes, y compris par l'intermédiaire du Tribunal international pour le Rwanda. Nous demandons une augmentation de l'aide humanitaire internationale pour la région Burundi/Rwanda. Nous appuyons la convocation d'une conférence parrainée par les Nations unies et l'OUA sur la stabilité et la sécurité dans la région des Lacs.

Asie-Pacifique

24. Nous sommes heureux du dialogue et de la coopération qui s'instaurent dans la région Asie-Pacifique et avec celle-ci, sous diverses formes, dont le Forum régional de l'ASEAN. Nous nous réjouissons également de la participation croissante de la Chine aux tribunes régionales et internationales s'intéressant aux questions politiques, économiques et sécuritaires. Chacun d'entre nous poursuivra son dialogue particulier avec la Chine, dans l'intérêt d'un monde plus stable et plus prospère. Nous nous attendons à un transfert sans heurt de gouvernement à Hong Kong en 1997, de manière que s'y maintiennent la prospérité économique et la stabilité sociale.

25. Nous demandons à la Corée du Nord d'observer les ententes intervenues dans le cadre de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP. Nous croyons que l'accord-cadre entre les États-Unis et la Corée du Nord offre la possibilité réelle de résoudre le problème nucléaire nord-coréen, et nous sommes encouragés par la récente évolution à cet égard. Nous invitons également la Corée du Nord à respecter ses engagements au titre du régime de garanties de l'AIEA, et à adhérer aux conditions de l'accord-cadre. Le soutien de la communauté internationale peut être démontré, notamment, par la participation à l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO). Nous croyons en outre que les progrès du dialogue entre le Nord et le Sud contribueront à la paix et à la sécurité dans la péninsule.

26. Nous sommes préoccupés par la possibilité d'un conflit au Cachemire, et demandons instamment à toutes les parties de continuer à rechercher un règlement pacifique. Pour réduire la tension et accroître la confiance sur le

sous-continent, et pour renforcer le cadre de la sécurité mondiale, nous engageons l'Inde et le Pakistan à appuyer les normes internationales en matière de contrôle des armements, à adhérer au TNP et à s'abstenir de toute nouvelle initiative visant le déploiement de missiles balistiques et de toute autre mesure susceptible d'entraîner une course aux armements dans la région.

27. Nous demandons au gouvernement de Myanmar de libérer Aung San Suu Kyi ainsi que tous les autres prisonniers politiques, et d'amorcer un dialogue de réconciliation ayant pour objectif la restauration rapide et complète de la démocratie et de l'unité nationale.

28. La mer de Chine méridionale donne de plus en plus matière à des différends territoriaux. Nous engageons vivement toutes les parties à résoudre leurs divergences d'une manière pacifique et dans le respect des normes internationales.

Amériques

29. Nous encourageons la mise en oeuvre par les États des Amériques du Plan d'action adopté au Sommet de Miami, afin de renforcer les institutions démocratiques, d'éliminer la menace du terrorisme, d'éradiquer la pauvreté et la discrimination, de préserver l'environnement naturel et de négocier la mise en place d'une zone de libre-échange des Amériques. Nous soutenons les mesures audacieuses prises par le gouvernement du Mexique en matière de réforme et de dialogue politiques. Nous saluons les efforts que le Groupe des pays garants du Protocole de Rio déploie pour aider le Pérou et l'Équateur à établir une paix durable entre eux. Nous soutenons la coopération internationale pour le développement économique et démocratique d'Haïti, et nous attendons avec impatience la tenue dans ce pays, le 25 juin, d'élections législatives libres et ouvertes.

Halifax, le 17 juin 1995

Notes